

Table des matières

Introduction 4

Instruments 10

Témoins	10
Indicateurs	14

Chaînes audio 16

Chaîne audio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et lecteur de disques compacts	16
Chaîne audio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes	18
Chaîne audio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts	26
Commandes des sièges arrière	30

Bloc de commande du chauffage et de la climatisation 34

Chauffage et climatisation à commande manuelle	34
Dégivreur de lunette arrière	38

Éclairage et phares 40

Commutateur d'éclairage	40
Commande des clignotants	44
Remplacement des ampoules	46

Commandes du conducteur 50

Commande d'essuie-glace/lave-glace	50
Réglage du volant de direction	51
Glaces à commande électrique	57
Rétroviseurs	57
Programmateurs de vitesse	60
Afficheur multimessage	69

Serrures et sécurité 84

Clés	84
Serrures	84
Alarme antivol	87

Table des matières

Sièges et dispositifs de retenue 97

Sièges	97
Dispositifs de retenue	108
Sacs gonflables	123
Dispositifs de retenue pour enfant	131

Conduite 145

Démarrage	145
Freins	149
Fonction antipatinage	150
Fonctionnement de la boîte de vitesses	154
Traction d'une remorque	162

Dépannage 168

Service de dépannage	168
Feux de détresse	169
Interrupteur de pompe d'alimentation en carburant	170
Fusibles et relais	170
Changement d'un pneu	183
Démarrage-secours	190
Remorquage du véhicule	196

Assistance à la clientèle 198

Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	208
---	-----

Nettoyage 209

Table des matières

Entretien et caractéristiques	215
Compartiment moteur	217
Huile moteur	219
Batterie	222
Renseignements sur les carburants automobiles	230
Système d'avertissement de basse pression de gonflage des pneus	246
Pièces de rechange	252
Contenances	252
Lubrifiants prescrits	254
Accessoires	260
Index	264

Tous droits réservés. Toute reproduction, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, tout système de mise en mémoire et de récupération de l'information, ainsi que la traduction, en tout ou en partie, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Ford Motor Company. Ford peut changer le contenu des informations présentées dans ce guide sans préavis ni aucune obligation de sa part.

Introduction

CALIFORNIA Proposition 65 Warning



L'échappement du moteur, quelques-uns de ses composants et certains composants des véhicules ainsi que certains liquides contenus dans les véhicules et des résidus générés par l'usure des composants contiennent ou émettent des produits chimiques qui, selon l'État de Californie, peuvent causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres problèmes liés à la reproduction humaine.

FÉLICITATIONS!

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouvelle Ford. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de Ford et de ses produits, visitez le site Web suivant :

- aux États-Unis : www.ford.com
- au Canada : www.ford.ca
- en Australie : www.ford.com.au
- au Mexique : www.ford.com.mx

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans d'autres publications distinctes.

Ce Guide du propriétaire fournit une description de chaque option et de chaque variante de modèle disponibles; par conséquent, certains des articles décrits peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en particulier. De plus, à cause des cycles d'impression, il est possible que certaines options soient décrites dans le guide avant qu'elles ne soient disponibles partout.

Rappelez-vous de remettre le Guide du propriétaire au futur propriétaire si vous décidez de vendre votre véhicule : c'est une partie intégrante du véhicule.



Interrupteur automatique de pompe d'alimentation : En cas d'accident, l'interrupteur coupe automatiquement l'alimentation en essence qui se rend au moteur. L'interrupteur peut également être activé par une vibration soudaine (par exemple, une collision en garant le véhicule). Pour réenclencher l'interrupteur, consultez la rubrique *Interrupteur automatique de pompe d'alimentation* du chapitre *Dépannage*.

SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Symboles d'avertissement dans ce guide

Comment réduire au minimum les risques de blessures et lésions corporelles? Comment éviter les dommages à la propriété d'autrui, à votre véhicule et à son équipement? Dans ce guide, vous trouverez des réponses à ce genre de questions sous forme de directives mises en évidence par le symbole d'avertissement triangulaire. Ces directives doivent être lues et respectées.

Symboles d'avertissement de votre véhicule

Lorsque vous apercevez ce symbole, il est primordial que vous consultiez la section correspondante du guide avant de toucher ou de tenter de régler quoi que ce soit.



Protection de l'environnement

Nous devons tous contribuer à la protection de l'environnement. Un usage approprié du véhicule ainsi que le respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage sont des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif. L'information relative à ce sujet dans ce guide est mise en évidence par le symbole de l'arbre.



RODAGE DE VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule ne nécessite pas de rodage considérable. Dans la mesure du possible, ne conduisez pas pendant de longues périodes à une même vitesse pendant les premiers 1 600 km (1 000 mi) d'utilisation du véhicule neuf. Conduisez à des vitesses variées pour permettre aux pièces de s'ajuster les unes aux autres.

Ne tractez pas de remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru au moins 800 km (500 mi).

N'ajoutez pas de composés modificateurs de friction ou d'huiles spéciales pour rodage pendant les quelques premiers milliers de kilomètres (milles) d'utilisation; de tels additifs peuvent empêcher l'assise des segments de piston. Consultez la rubrique *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation de l'huile.

Introduction

AVIS SPÉCIAUX

Garanties offertes

La Garantie limitée de véhicule neuf comprend une garantie intégrale, une couverture des dispositifs de retenue des occupants, une couverture contre la corrosion et une couverture du moteur diesel 7.3L Power Stroke. De plus, votre véhicule peut être couvert contre les défauts des dispositifs antipollution et le mauvais rendement de ceux-ci. Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas, consultez le *Livret de garantie* qui vous a été remis avec votre Guide du propriétaire.

Enregistreur de données d'événement

L'ordinateur de votre véhicule est capable d'enregistrer des données détaillées qui peuvent inclure l'information suivante, sans s'y limiter :

- l'utilisation des dispositifs de protection, incluant les ceintures de sécurité, par le conducteur et les passagers;
- le rendement des divers systèmes et modules du véhicule; et
- les données reliées au moteur, à l'accélérateur, à la direction, au circuit de freinage ou à tout autre statut de système, et qui peuvent fournir des renseignements sur la manière dont le conducteur actionne le véhicule, incluant, sans s'y limiter, la vitesse du véhicule.

Cette information peut être sauvegardée pendant l'utilisation normale du véhicule, de même qu'en cas d'accident ou d'accident évité de justesse. Cette information ainsi sauvegardée peut être lue et utilisée par :

- Ford Motor Company;
- des ateliers de service et de réparation;
- les autorités policières ou les organismes gouvernementaux;
- toute autre personne qui peut avoir le droit d'accès à cette information ou qui obtient votre consentement pour le faire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.



Veillez lire la rubrique *Sacs gonflables* du chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.



NE placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou un porte-bébé orienté vers l'arrière devant le sac gonflable du passager avant à moins qu'il soit possible de désactiver le sac gonflable.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD

Dans votre région du monde, il se peut que votre type de véhicule soit équipé de fonctions et d'options qui sont différentes de celles décrites dans le présent Guide du propriétaire; c'est pourquoi un supplément vous est fourni. En consultant les pages du supplément, vous pourrez identifier les fonctions, les recommandations et les spécifications qui sont propres à votre véhicule. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir des renseignements supplémentaires ainsi que des avertissements concernant la sécurité.**

Introduction

Voici quelques pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Glossaire de symboles automobiles

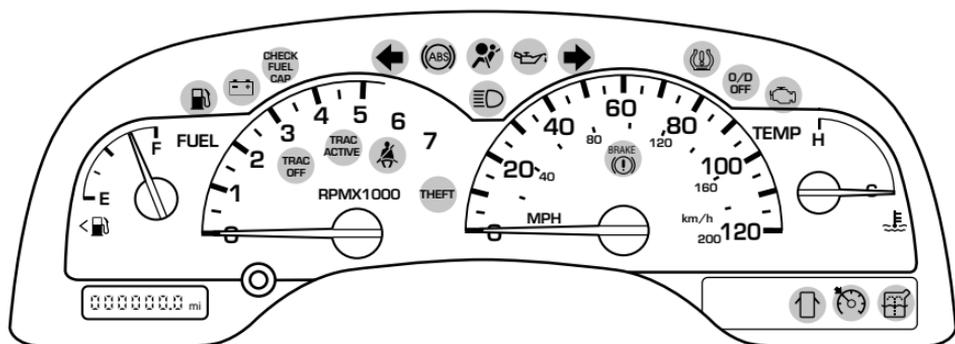
Avertissement de sécurité		Consultez le Guide du propriétaire	
Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable - avant	
Sac gonflable - latéral		Siège d'enfant	
Avertissement de pose de siège d'enfant		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant	
Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Circuit de freinage	
Freinage antiblocage		Liquide de frein – sans produits pétroliers	
Fonction antipatinage		AdvanceTrac	
Commutateur combiné d'éclairage		Feux de détresse	
Phares antibrouillards – avant		Porte-fusibles	
Réenclenchement de la pompe d'alimentation		Essuie-glace/lave-glace	
Dégivrage/désembuage du pare-brise		Dégivrage/désembuage de la lunette arrière	

Glossaire de symboles automobiles

Glaces électriques avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques	
Dispositif de sécurité enfants		Déverrouillage du coffre à bagages depuis l'intérieur du coffre	
Alarme de détresse		Huile moteur	
Liquide de refroidissement du moteur		Température du liquide de refroidissement du moteur	
Laissez refroidir avant d'ouvrir		Batterie	
Tenez éloigné du tabac allumé, des flammes et des étincelles		Électrolyte	
Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur	
Liquide de direction assistée		Maintenez un niveau approprié	
Système antipollution		Filtre à air du moteur	
Filtre à air de l'habitacle		Cric	
Témoin du bouchon de réservoir de carburant		Témoin de basse pression des pneus	

Instruments

TÉMOINS ET CARILLONS



Les témoins et les indicateurs peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Un témoin peut s'allumer lorsqu'un problème se produit au niveau d'une des fonctions de votre véhicule. Plusieurs témoins s'allument lorsque vous démarrez votre véhicule pour vérifier que les ampoules fonctionnent. Si l'un des témoins demeure allumé après le démarrage du véhicule, faites vérifier le système correspondant immédiatement.

Témoin d'anomalie du moteur :

si ce témoin s'allume pendant la conduite, cela peut indiquer la présence d'une défectuosité d'un des dispositifs antipollution du moteur de votre véhicule.



Témoin du bouchon du réservoir de carburant :

ce témoin s'allume lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'est pas correctement vissé. La conduite du véhicule avec ce témoin allumé peut entraîner l'activation du témoin d'anomalie du moteur.

**CHECK
FUEL
CAP**

Témoin du circuit de freinage :

s'il est fonctionnel, ce témoin s'allume brièvement dans les situations suivantes : lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position Contact alors que le moteur est coupé, lorsque le commutateur d'allumage passe de la position Contact à la position Démarrage, ou lorsque le frein de stationnement est serré alors que le commutateur d'allumage est à la

**BRAKE
(!)**

position Contact. Si, dans l'une ou l'autre de ces situations, le témoin du circuit de freinage ne s'allume pas, faites vérifier immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire. Si ce témoin reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, cela indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage requiert une intervention immédiate par votre concessionnaire.



Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée des performances de freinage peut survenir, nécessitant une distance accrue pour arrêter le véhicule. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage :

si ce témoin demeure allumé ou clignote continuellement, ceci indique la présence d'une défectuosité du système antiblocage; faites réparer celui-ci immédiatement. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin de frein ne soit également allumé.



Témoin des sacs gonflables :

si ce témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi, s'il clignote continuellement ou demeure allumé, faites immédiatement réparer le circuit des sacs gonflables. Un carillon retentit également lorsqu'une défaillance est décelée au niveau des dispositifs de protection supplémentaires.



Témoin de ceinture de sécurité :

ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Un carillon retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.



Témoin du circuit de charge :

ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement.

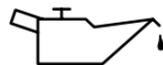


Instruments

Témoin de pression d'huile

moteur : ce témoin s'allume pour indiquer que la pression d'huile moteur est tombée sous le niveau normal;

consultez la rubrique *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.



Témoin d'activation de l'antipatinage Traction Control™ ou du dispositif antilacet AdvanceTrac™ (selon l'équipement)

moteur : ce témoin s'allume lorsque le dispositif antipatinage Traction Control™ est en fonction; consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements.

**TRAC
ACTIVE**

Témoin de neutralisation de l'antipatinage Traction Control™ ou du dispositif antilacet AdvanceTrac™ (selon l'équipement)

moteur : ce témoin s'allume lorsque la fonction antipatinage Traction Control™ est annulée (par le conducteur ou à la suite d'une anomalie du dispositif). Consultez le chapitre *Conduite* pour tout renseignement additionnel.

**TRAC
OFF**

Témoin de sous-gonflage des pneus

moteur : ce témoin s'allume lorsque le dispositif de détection de sous-gonflage des pneus est activé.

Si le témoin reste allumé pendant la

conduite, vérifiez la pression des pneus. Pour obtenir plus de détails sur cette opération, consultez la rubrique *Témoin de sous-gonflage des pneus* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.



Témoin d'essence : ce témoin s'allume lorsque le réservoir est vide ou presque vide (consultez la rubrique *Jauge de carburant* de ce chapitre).



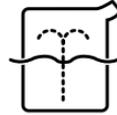
Témoin du programmeur de vitesse : ce témoin s'allume lorsque le programmeur de vitesse est activé et s'éteint à la désactivation de celui-ci.



Témoin d'annulation de la surmultipliée : ce témoin s'allume lorsque la surmultipliée est mise hors fonction.



Bas niveau de liquide de lave-glace : ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas.



Témoin de porte mal fermée : ce témoin s'allume lorsque le contact est établi à l'allumage et qu'une des portes est ouverte.



Témoin du système antidémarrage : ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock[™] est activé.

THEFT

Témoin des clignotants : ce témoin s'allume lorsque le clignotant droit ou gauche ou les feux de détresse sont mis en fonction. Si les témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il se peut qu'une ampoule soit grillée.



Témoin des feux de route : ce témoin s'allume lorsque les phares sont allumés en position feux de route.



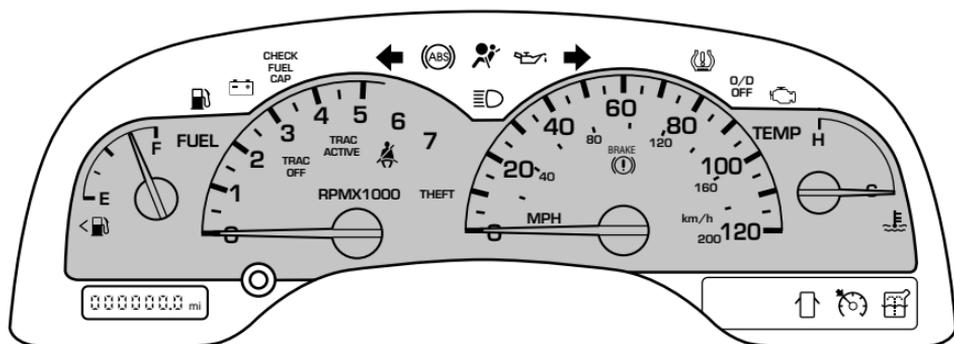
Carillon avertisseur de la clé dans le commutateur d'allumage : ce carillon avertisseur retentit lorsque la clé est laissée dans le commutateur d'allumage avec ce dernier en position Arrêt, Antivol ou Accessoires et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon de rappel des phares allumés : ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés alors que le contact est coupé (lorsque la clé n'est pas dans le commutateur) et que la porte du conducteur est ouverte.

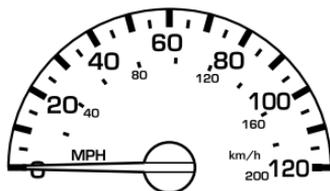
Carillon avertisseur de clignotant : ce carillon retentit lorsque le clignotant a été activé pour signaler un virage, et n'a pas été désactivé après que le véhicule a parcouru une distance supérieure à 0,8 km (0,5 mi).

Instruments

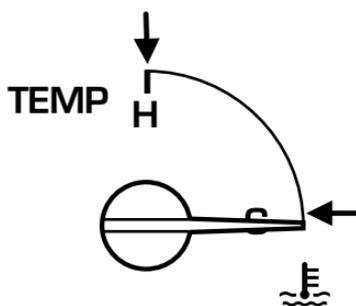
INDICATEURS



Indicateur de vitesse : indique la vitesse actuelle du véhicule.

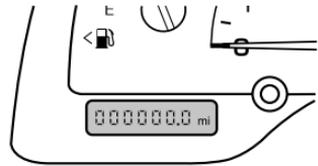


Thermomètre de liquide de refroidissement : indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la plage normale comprise entre « H » et « C ». **Si l'aiguille entre dans la plage rouge, cela indique que le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.**

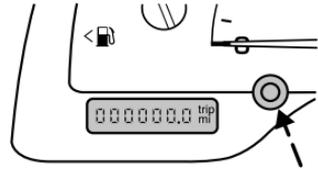


Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Compteur kilométrique : indique le kilométrage (ou millage) total parcouru par votre véhicule.

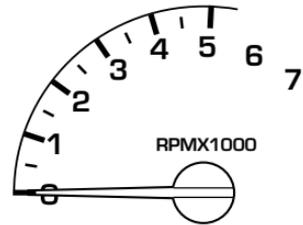


Compteur journalier : indique le kilométrage (ou millage) parcouru pendant un trajet particulier. Pour remettre le compteur à zéro, appuyez sur la commande.

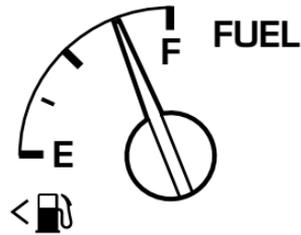


Bouton de réinitialisation de détection de pneu sous-gonflé : utilisé pour réinitialiser le système de détection de pneus sous-gonflés; consultez la rubrique *Témoin de sous-gonflage des pneus* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Compte-tours : indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur.

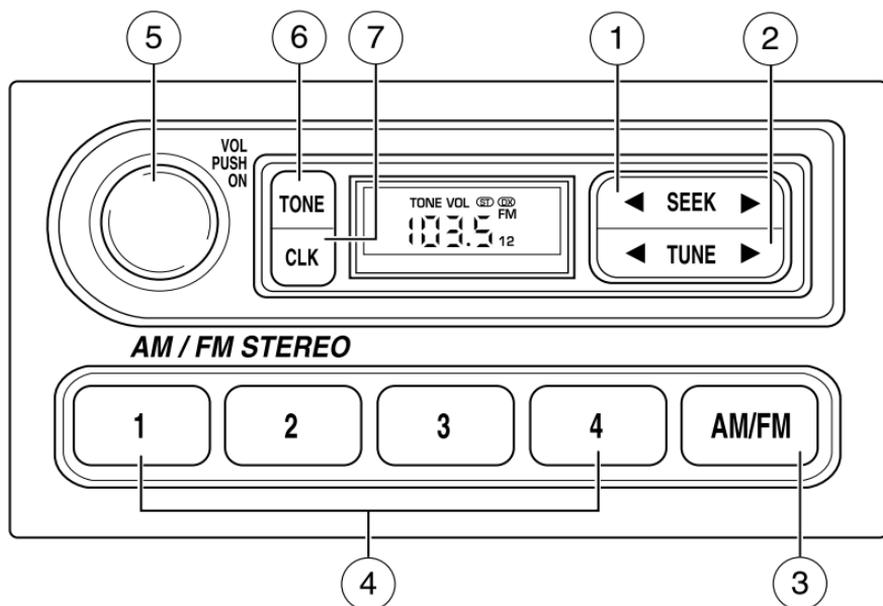


Jauge de carburant : indique le niveau approximatif du carburant dans le réservoir (lorsque le contact est établi à l'allumage).



Chaînes audio

RADIO AM/FM STÉRÉO



1. Touche de recherche

automatique : appuyez sur  pour rechercher la prochaine station audible vers le bas ou vers le haut de la bande de fréquences.



2. Touche de recherche

manuelle : appuyez sur  pour changer manuellement les fréquences radio vers le bas ou vers le haut.



3. **Touche AM/FM** : appuyez sur cette touche pour choisir une bande de fréquences en mode radio.



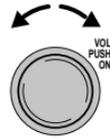
4. Touches de programmation :

Pour programmer une station : sélectionnez la bande de fréquences AM, FM1 ou FM2, syntonisez une station puis appuyez sur une touche de programmation et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son revienne.



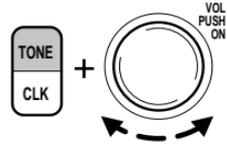
5. Touche de mise sous tension et commande du volume :

appuyez sur cette touche pour allumer ou éteindre la chaîne audio; tournez la commande pour augmenter le volume ou le réduire.



6. Touche TONE (réglage de tonalité) :

appuyez sur la touche TONE jusqu'à ce que le réglage désiré apparaisse à l'affichage : BASS (tonalités graves), TREBLE (tonalités aiguës), FADE (réglage de balance avant/arrière). Tournez la commande du volume sonore pour augmenter ou diminuer les niveaux de tonalité, ou pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche ou avant et arrière (selon l'équipement).



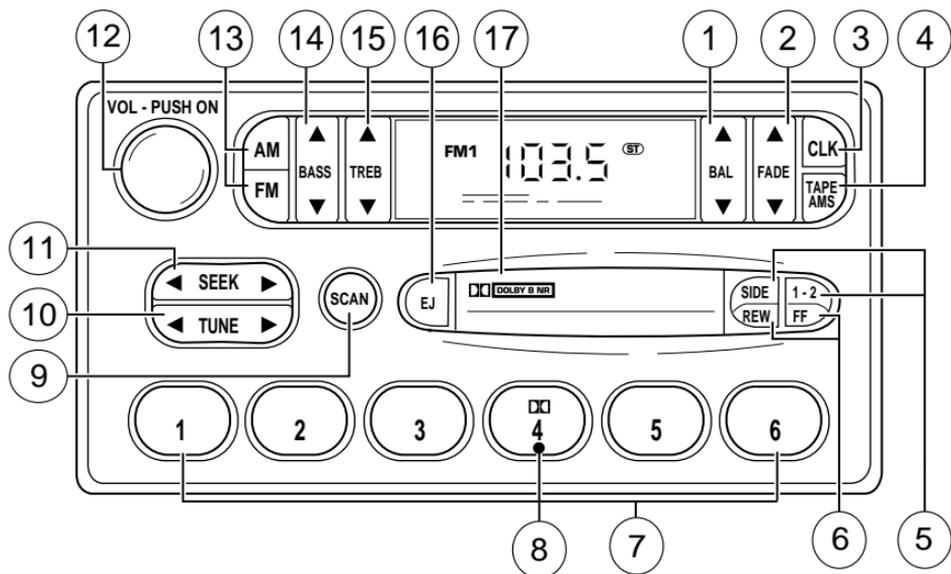
7. Touche CLK (montre) : pour régler l'heure, maintenez la touche CLK enfoncée jusqu'à ce que la mention CLOCK SET (réglage de la montre) s'affiche. Appuyez sur la touche SEEK pour faire reculer ◀ ou avancer ▶ les heures.



Pour régler les minutes, maintenez la touche CLK enfoncée jusqu'à ce que la mention CLOCK SET s'affiche. Appuyez sur la touche TUNE pour faire reculer ◀ ou avancer ▶ les minutes.

Chaînes audio

RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC LECTEUR DE CASSETTES



1. Touche de balance gauche-droite des haut-parleurs :
appuyez sur cette touche pour faire passer le son des haut-parleurs de gauche à ceux de droite et vice-versa.



2. Touche de balance avant-arrière des haut-parleurs :
appuyez sur cette touche pour faire passer le son des haut-parleurs avant à ceux arrière et vice-versa.



3. Touche CLK (montre) : pour régler l'heure, maintenez la touche CLK enfoncée, puis appuyez sur la touche SEEK pour faire reculer ◀ ou avancer ▶ les heures.



Pour régler les minutes, maintenez la touche CLK enfoncée, puis appuyez sur la touche TUNE pour faire reculer ◀ ou avancer ▶ les minutes.

4. Touche TAPE AMS (recherche automatique des passages sur la cassette)

en mode lecteur de cassettes, maintenez la touche TAPE AMS enfoncée pour activer la fonction de recherche automatique des passages (pour trouver rapidement le début de la piste en cours de lecture ou pour sauter à la piste suivante). Appuyez ensuite sur la touche REW (pour revenir au début de la piste en cours) ou sur la touche FF (pour passer à la piste suivante). La bande DOIT comporter un blanc d'au moins quatre secondes entre les programmes.



5. Touche de défilement de la bande : appuyez sur cette touche pour changer la direction de lecture de la bande.



6. Touche REW (retour en arrière) : appuyez sur cette touche pour rembobiner la cassette.



Touche FF (avance rapide) : appuyez sur cette touche pour faire avancer la cassette.



7. Touches de programmation :

Pour programmer une station : sélectionnez la bande des



fréquences AM, FM1 ou FM2, syntonisez une station puis appuyez sur une touche de programmation et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son revienne.

8.  Réducteur de bruit Dolby® : cette touche ne fonctionne qu'en mode lecteur de cassettes. Le dispositif Dolby réduit les bruits et le souffle; appuyez sur cette touche pour l'activer ou le désactiver.

9. Touche de balayage

automatique : appuyez sur cette touche pour faire l'écoute brève de chaque station reçue ou de toutes les pistes sur la bande. Appuyez de nouveau pour arrêter.



10. Touche de recherche manuelle : cette touche ne fonctionne qu'en mode radio.



Appuyez sur TUNE  /  pour passer à une fréquence inférieure ou supérieure.

Chaînes audio

11. Touche de recherche

automatique : enfoncez et relâchez la touche SEEK ◀ / ▶ pour passer

à la première station audible vers le haut ou le bas de la bande de fréquences, ou à la prochaine sélection ou piste dans un ordre croissant ou décroissant.



12. Touche de mise sous tension et commande du volume :

appuyez sur cette touche pour allumer ou éteindre la chaîne audio; tournez la commande pour augmenter le volume ou le réduire.



13. **Touche AM/FM** : appuyez sur cette touche pour choisir une bande de fréquences en mode radio.



14. Touche de réglage des aigus :

appuyez sur ▼ / ▲ pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.



15. Touche de réglage des

graves : appuyez sur ▼ / ▲ pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.



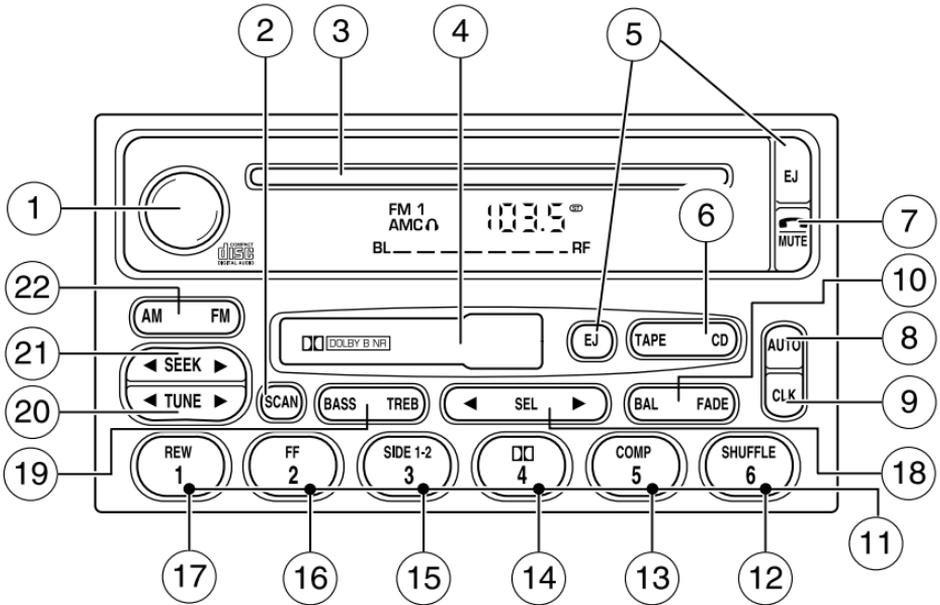
16. Touche EJ (éjection) :

appuyez sur cette touche pour éjecter la cassette.



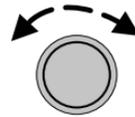
17. **Volet de chargement de cassette** : insérez une cassette dans l'appareil par le volet de chargement de cassette.

CHAÎNE AUDIO AM/FM STÉRÉO HAUT DE GAMME AVEC LECTEUR DE CASSETTES ET LECTEUR DE DISQUES COMPACTS



1. Touche de mise sous tension et commande du volume :

appuyez sur cette touche pour allumer ou éteindre la chaîne audio; tournez la commande pour augmenter le volume sonore ou le réduire.



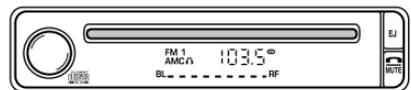
2. Touche de balayage automatique :

appuyez sur cette touche pour faire l'écoute brève de chaque station reçue, de toutes les pistes sur la bande ou les pistes du disque compact. Appuyez de nouveau pour arrêter.



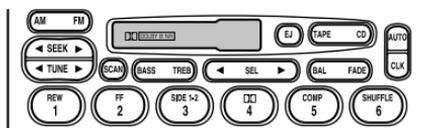
3. Volet de chargement de disque compact :

insérez un disque compact avec le côté étiqueté vers le haut.

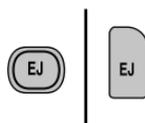


Chaînes audio

4. **Volet de chargement de cassette** : insérez la cassette avec l'ouverture vers la droite.



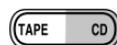
5. **Touche d'éjection** : appuyez sur cette touche pour éjecter la cassette ou le disque compact. La radio sera remise en fonction.



6. **Touche de commande du lecteur de cassette** : appuyez sur cette touche pour lancer la lecture de la cassette. Appuyez sur cette touche pour arrêter la bande pendant le rembobinage ou l'avance rapide.



En mode lecteur de disques compacts : appuyez sur cette portion de la touche pour lancer l'écoute d'un disque compact. Si le véhicule est équipé d'une chaîne audio lecteur de cassettes/disques compacts, appuyez sur la touche CD pour passer du mode de lecture d'un seul disque compact au mode chargeur de disques compacts et vice-versa (selon l'équipement).



7. **Touche de mise en sourdine** : appuyez sur cette touche pour mettre le son en sourdine; appuyez de nouveau sur cette touche pour rétablir le son.



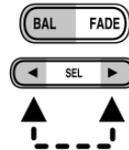
8. **Touche de réglage automatique des stations** : appuyez sur cette touche pour programmer les six stations les plus puissantes (si disponibles) sur les touches de programmation des bandes de fréquences AM, FM1 ou FM2; appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir au mode régulier de sélection des stations.



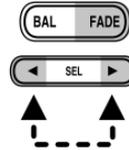
9. **Montre** : appuyez sur cette touche et maintenez-la enfoncée pour régler l'heure. Appuyez sur la touche ◀ SEEK pour faire reculer l'heure ou sur la touche SEEK ▶ pour la faire avancer. Appuyez sur la touche ◀ TUNE pour faire reculer les minutes ou sur la touche TUNE ▶ pour les faire avancer. Si votre véhicule est équipé d'une montre autonome, cette commande ne fonctionne pas.



10. **Touche de balance gauche-droite des haut-parleurs** : appuyez sur la portion BAL de la touche, puis appuyez sur SEL ◀/▶ pour faire passer le son du haut-parleur de gauche à celui de droite et vice-versa.



Touche de balance avant-arrière des haut-parleurs : appuyez sur la portion FADE de la touche, puis appuyez sur SEL ◀ ou ▶ pour faire passer le son du haut-parleur avant au haut-parleur arrière et vice-versa.



11. **Touches de programmation** :

Pour programmer une station : sélectionnez la bande de fréquences AM ou FM; syntonisez une station puis appuyez sur une touche de programmation et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son revienne.



12. **Touche de lecture aléatoire – en mode lecteur de disques compacts** : appuyez sur cette touche pour faire jouer les pistes dans un ordre déterminé au hasard.



Chaînes audio

13. Touche de compression – en mode lecteur de disques compacts :

appuyez sur cette touche pour diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts et obtenir ainsi une écoute plus uniforme du disque compact.



14. Réducteur de bruit

Dolby® : cette touche ne fonctionne qu'en mode lecteur de cassettes. Le dispositif Dolby réduit les bruits et le souffle; appuyez sur cette touche pour l'activer ou le désactiver.



15. Touche de défilement de la bande :

cette touche ne fonctionne qu'en mode lecteur de cassettes. Appuyez sur cette touche pour faire jouer l'autre côté de la cassette.



16. Touche d'avance rapide :

appuyez sur cette touche pour une avance lente; maintenez-la enfoncée pour une avance rapide.



17. Touche de retour en arrière :

appuyez sur cette touche pour un rembobinage lent; maintenez-la enfoncée pour un rembobinage rapide.



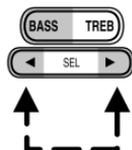
18. Touche de sélection :

utilisez cette touche en conjonction avec les commandes de réglage des aigus (BASS), des graves (TREB) et de balance gauche-droite (BAL) et avant-arrière (FADE) des haut-parleurs.

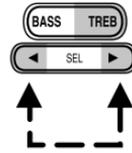


19. Touche de réglage des aigus :

appuyez sur la portion BASS de la touche, puis sur SEL  ou  pour augmenter ou réduire la sortie des tonalités aiguës.



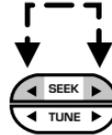
Touche de réglage des graves :
appuyez sur la portion TREB de la
touche, puis sur SEL ◀ ou ▶
pour augmenter/ ou réduire la sortie
des tonalités graves.



20. **Touche de recherche manuelle :** cette touche ne fonctionne qu'en mode radio. Appuyez sur TUNE ◀ / ▶ pour passer à une fréquence inférieure ou supérieure.



21. **Touche de recherche automatique :** enfoncez et relâchez la touche SEEK ◀ / ▶ pour passer à la première station audible vers le haut ou le bas de la bande de fréquences, ou à la prochaine sélection ou piste dans un ordre croissant ou décroissant.

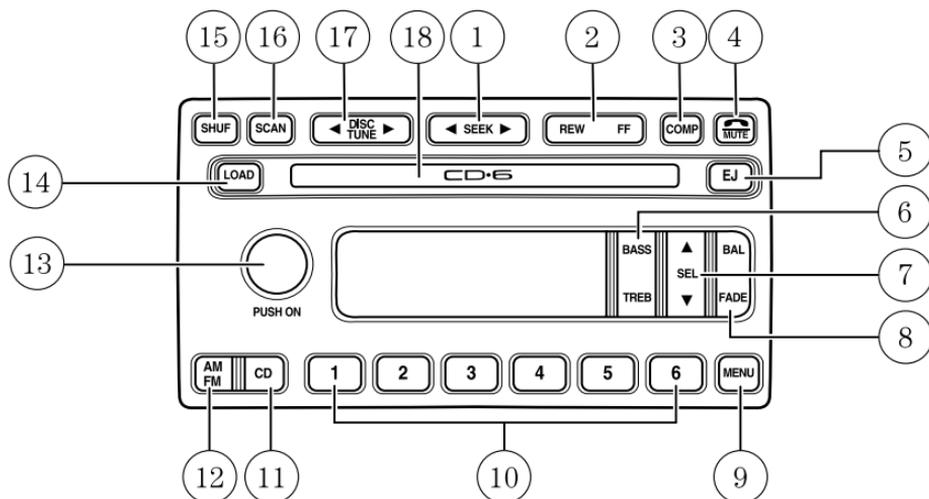


22. **Touche AM/FM :** appuyez sur cette touche pour sélectionner la bande de fréquences AM, FM1 ou FM2.



Chaînes audio

CHAÎNE AUDIO HAUT DE GAMME AVEC CHARGEUR DE DISQUES COMPACTS À SIX DISQUES INTÉGRÉ AU TABLEAU DE BORD



1. Touche de recherche

automatique : enfoncez et relâchez la touche SEEK ◀/▶ pour passer



à la première station audible vers le haut ou le bas de la bande de fréquences, ou à la prochaine piste sur le disque compact dans un ordre croissant ou décroissant.

2. Touche de retour en arrière :

appuyez sur cette touche pour un rembobinage lent; maintenez-la enfoncée pour un rembobinage rapide.



Touche d'avance rapide : appuyez

sur cette touche pour une avance lente; maintenez-la enfoncée pour une avance rapide.



3. Touche COMP (compression) : en mode lecteur de disques compacts, appuyez sur cette touche pour diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts, et obtenir ainsi une écoute plus harmonieuse du disque compact. Appuyez sur la touche COMP jusqu'à ce que le message COMP ON s'affiche.

4. Touche de mise en sourdine :

appuyez sur cette touche pour mettre le son en sourdine; appuyez de nouveau sur cette touche pour rétablir le son. En mode lecteur de disques compacts, la touche de mise en sourdine active la fonction de pause.



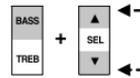
5. Touche d'éjection :

appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact. Appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée pour éjecter automatiquement tous les disques.



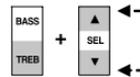
6. Touche de réglage des aigus :

appuyez sur la portion BASS de la touche, puis sur SEL ◀ ou ▶ pour augmenter ou réduire la sortie des tonalités aiguës.



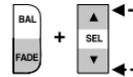
Touche de réglage des graves :

appuyez sur la portion TREB de la touche, puis sur SEL ◀ ou ▶ pour augmenter/ ou réduire la sortie des tonalités graves.



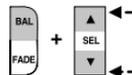
7. Touche de sélection :

touche utilisée avec les commandes de réglage des aigus (BASS), des graves (TREB) et de balance gauche-droite (BAL) et avant-arrière (FADE) des haut-parleurs. Utilisez cette touche conjointement avec la touche MENU pour régler la montre et pour activer la fonction RDS.



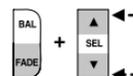
8. Touche de balance gauche-droite des haut-parleurs :

appuyez sur la portion BAL de la touche, puis appuyez sur SEL ◀/▶ pour faire passer le son du haut-parleur de gauche à celui de droite et vice-versa.



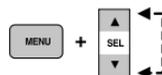
Touche de balance avant-arrière des haut-parleurs :

appuyez sur la portion FADE de la touche, puis appuyez sur SEL ◀ ou ▶ pour faire passer le son du haut-parleur avant au haut-parleur arrière et vice-versa.



Chaînes audio

9. **Touche de menu** : appuyez sur la touche MENU de même que sur la touche SEL pour accéder aux modes montre,



activation/désactivation du système RDS, informations sur la circulation, type de programme, type d'émission et compression.

Informations sur la circulation : cette fonction vous permet d'écouter des bulletins de circulation routière. Une fois la fonction RDS activée, appuyez sur la touche SEEK ou SCAN pour rechercher une station diffusant des informations sur la circulation routière (si la station est dotée du système RDS). *Aux États-Unis, la majorité des stations n'émettent pas d'informations sur la circulation routière.*

Fonction FIND (recherche d'un type d'émission) : cette fonction vous permet de rechercher les stations dotées du système RDS pour cibler certains genres radiophoniques : classique, country, infos, jazz, vieux succès, R&B, religieux, rock, doux, palmarès.

Fonction TYPE (type de programme) : affiche le format de la station (par ex. : jazz, classique, country, infos, vieux succès, R&B, religieux, rock, doux, palmarès).

Fonction NAME (nom de la station) : affiche l'indicatif d'appel de la station.

Fonction NONE (aucun affichage) : rien n'est affiché.

Compression : cette fonction permet de diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts d'un disque compact, et d'obtenir ainsi une écoute plus harmonieuse.

Réglage de la montre : appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que le message SELECT HOUR (sélectionner les heures) ou SELECT MINUTE (sélectionner les minutes) s'affiche. Appuyez sur la touche SEL pour faire avancer ▲ ou reculer ▼ les heures ou les minutes. Pour annuler le mode montre, appuyez de nouveau sur la touche MENU.

10. **Touches de programmation** :

Pour programmer une station :



sélectionnez la bande de

fréquences AM ou FM; syntonisez

une station puis appuyez sur une touche de programmation et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son revienne. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur cette touche pour changer de disque compact.

Cette radio est dotée de six touches de programmation qui permettent de mettre en mémoire jusqu'à six stations AM et douze stations FM (six sur la bande FM1 et six sur la bande FM2).

11. En mode lecteur de disques

compacts : appuyez sur cette portion de la touche pour choisir le mode lecteur de disques compacts.



Lecture continue : en mode lecteur de disques compacts, la transition en termes de temps entre la fin d'un disque compact et le début du suivant ne sera pas perçue, à moins que la touche SEEK ou une touche de programmation ne soit enfoncée.

12. **Touche AM/FM** : appuyez sur cette touche pour choisir une bande de fréquences en mode radio.



Programmation provisoire : cette fonction permet de sélectionner les stations locales les plus puissantes, sans pour autant effacer les stations programmées manuellement pour les bandes de fréquences AM, FM1 et FM2. Maintenez la touche AM/FM enfoncée brièvement. La mention AUTOSET (réglage automatique) clignote à l'affichage. Lorsque les six stations les plus puissantes sont programmées, la station correspondant à la touche 1 est syntonisée. S'il y a moins de six stations puissantes, le système appliquera la dernière station sauvegardée à toutes les touches de programmation restantes. Maintenez la touche enfoncée brièvement pour annuler la programmation (AUTOSET OFF est alors affiché).

13. Touche de mise sous tension et commande du volume :

appuyez sur cette touche pour allumer ou éteindre la chaîne audio; tournez la commande pour augmenter le volume ou le réduire.



14. Touche de chargement :

appuyez sur cette touche pour charger un disque compact.



Appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée pour charger jusqu'à six disques.

15. Touche de lecture aléatoire :

appuyez sur cette touche pour faire jouer les pistes dans un ordre



déterminé au hasard. Appuyez sur la touche SHUF pour sélectionner SHUF DISC, SHUF TRAC ou SHUF OFF.

Chaînes audio

16. Touche de balayage

automatique : appuyez sur cette touche pour faire l'écoute brève de chaque station reçue ou des pistes du disque compact. Appuyez de nouveau pour arrêter.



17. Touche de disques

compacts/recherche : En mode radio : appuyez sur ◀ ou ▶ pour monter ou descendre manuellement dans la bande de fréquences. En mode lecteur de disques compacts : appuyez sur ◀ ou ▶ pour choisir la piste précédente ou suivante sur le disque compact.



18. Volet de chargement de

disque compact : insérez un disque compact avec le côté étiqueté vers le haut.



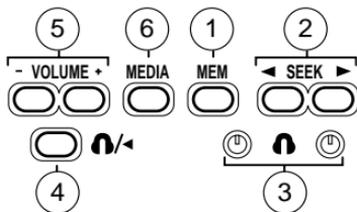
COMMANDES AUDIO ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le mode d'écoute personnelle permet aux passagers arrière d'utiliser une des fonctions de la chaîne audio (radio, lecteur de cassettes, lecteur de disques compact ou chargeur de disques compacts, selon l'équipement) pendant que les passagers avant en utilisent une autre. Toutefois, les passagers des sièges avant et des sièges arrière ne peuvent pas écouter deux stations de radio différentes en même temps.

Pour activer les commandes, appuyez simultanément sur les touches de programmation 3 et 5. Appuyez de nouveau sur ces touches pour désactiver les commandes.

1. Touche de programmation :

appuyez ensuite sur cette touche pour permettre aux passagers arrière d'utiliser les touches de programmation. Appuyez sur la touche MEMORY en mode chargeur de disques compacts (selon l'équipement) pour passer à la lecture du disque suivant.



- Touche de recherche automatique :** appuyez sur ◀ ou ▶ pour passer à la prochaine station vers le haut ou le bas de la bande de fréquences, ou à la prochaine sélection ou piste dans un ordre croissant ou décroissant.
- Prise de casque d'écoute :** branchez un casque d'écoute à fiche de 3,5 mm dans la prise.
- Touche de commande du casque d'écoute et des haut-parleurs :** appuyez sur cette touche pour mettre tous les haut-parleurs hors fonction (mode casque d'écoute). Appuyez de nouveau sur cette touche pour désactiver le casque d'écoute et mettre les haut-parleurs en fonction.
- Volume :** appuyez sur + pour augmenter le volume et sur – pour le réduire. Il est impossible, à partir des commandes de siège arrière, de régler le volume à un niveau supérieur à celui qui a été réglé à l'avant.
- Touche MEDIA (mode de chaîne audio) :** appuyez sur cette touche pour alterner entre les gammes AM, FM1, FM2, le mode lecteur de cassettes et le mode lecteur ou chargeur de disques compacts (selon l'équipement).

Branchez un casque d'écoute à fiche de 3,5 mm dans l'une des deux prises . Appuyez sur la touche  / ◀ pour mettre le casque d'écoute en fonction.

Les haut-parleurs arrière sont mis hors fonction lorsque la touche marche/arrêt des haut-parleurs est enfoncée. Toutefois, un faible son provenant des haut-parleurs arrière peut être encore entendu. Les haut-parleurs avant demeurent en fonction. Appuyez de nouveau sur la touche  / ◀ pour mettre le casque d'écoute hors fonction (mode d'écoute personnelle).

FRÉQUENCES RADIO

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM — 530; 540 à 1 700; 1 710 kHz;

FM — 87,7; 87,9 à 107,7; 107,9 MHz.

Chaînes audio

FACTEURS POUVANT INFLUENCER LA RÉCEPTION RADIO

Trois facteurs peuvent avoir un impact sur la réception radio :

- distance et puissance de l'émetteur : plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles;
- relief : les collines, les immeubles, les lignes de transport d'électricité, les clôtures électriques, les feux de signalisation et les orages peuvent nuire à la réception;
- réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous roulez dans le voisinage immédiat d'un pylône émetteur, il peut arriver qu'un signal plus puissant interfère avec le signal de la station que vous écoutez; vous entendrez cette fréquence plus puissante, alors que sera affichée la fréquence de la station la plus faible.

SOINS À APPORTER AU LECTEUR DE CASSETTES ET AUX CASSETTES

À faire :

- n'utilisez que des cassettes de 90 minutes ou moins;
- si la bande est détendue, engagez le doigt ou un crayon dans un des trous et tournez jusqu'à ce que la bande soit bien tendue;
- enlevez toute étiquette partiellement décollée avant d'insérer la cassette;
- laissez les cassettes qui ont été soumises à des températures extrêmes et à l'humidité atteindre une température modérée avant la lecture;
- afin d'assurer le meilleur fonctionnement et la meilleure qualité de reproduction sonore, nettoyez la tête magnétique du lecteur de cassettes à l'aide d'une cassette de nettoyage à toutes les dix ou douze heures de fonctionnement.

À ne pas faire :

- exposer les cassettes au soleil, à de l'humidité ou à des températures extrêmes;
- laisser une cassette à l'intérieur du lecteur pendant de longues périodes lorsque le lecteur est à l'arrêt.

SOINS À APPORTER AU LECTEUR DE DISQUES COMPACTS ET AUX DISQUES COMPACTS

À faire :

- ne saisissez les disques que par leur pourtour. Ne touchez jamais leur surface d'enregistrement;
- inspecter les disques avant la lecture; n'utiliser qu'un produit approuvé pour nettoyer le disque; essuyer le disque du centre vers le bord.

À ne pas faire :

- laisser les disques exposés pendant une longue période à la lumière directe du soleil ou à la chaleur;
- introduire plus d'un disque dans chaque porte-disque du magasin du chargeur de disques compacts;
- nettoyer le disque par un mouvement circulaire.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour faire la lecture des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford. Les disques compacts de forme irrégulière, les disques compacts recouverts d'un film contre les égratignures et les disques compacts avec étiquettes en papier ne devraient pas être insérés dans le lecteur de disques compacts. L'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE

Consultez le *Guide de garantie* pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie de votre chaîne audio. Si une intervention s'impose, adressez-vous à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié.

Bloc de commande du chauffage et de la climatisation

CHAUFFAGE SEULEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

1. **Sélecteur de fonction** : permet de régler la répartition du débit d'air dans l'habitacle. Consultez les renseignements suivants pour obtenir une brève description de chaque commande.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches de la planche de bord.

Touche O/OFF (arrêt) : coupe l'admission d'air extérieur et arrête le ventilateur.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches de la planche de bord et les bouches du plancher.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches du plancher.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches du plancher.

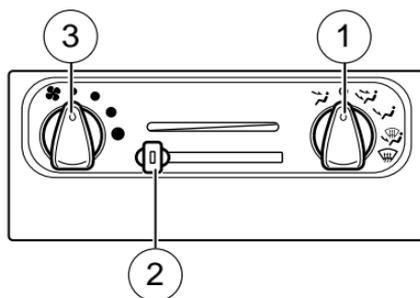
 : répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise.

2. **Sélecteur de température** : permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

3. **Commande de vitesse du ventilateur** : permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Conseils pratiques

- Pour réduire la formation de buée par temps humide, placez le sélecteur de fonction à la position .
- Pour réduire la formation d'humidité dans l'habitacle par temps froid ou chaud, ne conduisez pas avec le sélecteur de fonction à la position OFF.
- Lorsque les conditions météorologiques sont normales, ne laissez pas le sélecteur de fonction à la position OFF lorsque le véhicule est stationné. De cette façon, votre véhicule peut « respirer » par la prise d'admission d'air extérieure.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.



Bloc de commande du chauffage et de la climatisation

- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieure située à la base du pare-brise.

Pour faciliter le dégivrage ou le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez  .
2. Réglez la commande de température à la chaleur maximale.
3. Réglez le ventilateur à haute vitesse (HI).
4. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord, fermez les bouches d'air centrales.



Ne placez pas d'objets sur la planche de bord afin d'éviter qu'ils ne se transforment en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

1. **Sélecteur de fonction** : permet de régler la répartition du débit d'air dans l'habitacle. Consultez les renseignements suivants pour obtenir une brève description de chaque commande.

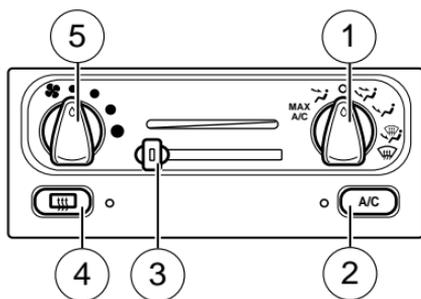
MAX A/C (climatisation

maximale) : répartit l'air recyclé par les bouches de la planche de bord pour refroidir l'habitacle. Ce mode est plus bruyant que le fonctionnement normal du climatiseur, mais s'avère plus économique et plus efficace. Il empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches de la planche de bord.

Touche O/OFF (arrêt) : coupe l'admission d'air extérieur et arrête le ventilateur.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches de la planche de bord et les bouches du plancher.



Bloc de commande du chauffage et de la climatisation

 : répartit l'air extérieur entre les bouches du plancher.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches du plancher.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise.

2. **A/C (climatisation)** : utilise l'air extérieur pour refroidir l'habitacle. L'air est réparti entre les bouches de la planche de bord seulement.

3. **Sélecteur de température** : permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

4. **Commande de dégivrage**

arrière : permet d'éliminer les minces couches de glace et la buée de la lunette arrière pendant que le moteur tourne.



5. **Commande de vitesse du ventilateur** : permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Conseils pratiques

- Pour réduire la formation de buée par temps humide, placez le sélecteur de fonction à la position .
- Pour réduire la formation d'humidité dans l'habitacle : ne conduisez pas avec le sélecteur de fonction à la position OFF ou MAX A/C.
- En conditions météorologiques normales, ne laissez pas le sélecteur de fonction à MAX A/C ou Arrêt lorsque vous stationnez votre véhicule. De cette façon, votre véhicule peut « respirer » par la prise d'admission d'air extérieure.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieure située à la base du pare-brise.

Pour faciliter le dégivrage ou le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez .

2. Enfoncez la touche du climatiseur.

3. Réglez la commande de température selon vos préférences.

4. Réglez le ventilateur à haute vitesse (HI).

Bloc de commande du chauffage et de la climatisation

5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord, fermez les bouches d'air centrales.



Ne placez pas d'objets sur la planche de bord afin d'éviter qu'ils ne se transforment en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE AVEC COMMANDES DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

1. **Sélecteur de fonction** : permet de régler la répartition du débit d'air dans l'habitacle. Consultez les renseignements suivants pour obtenir une brève description de chaque commande.

MAX A/C (climatisation

maximale) : répartit l'air recyclé par les bouches de la planche de bord pour refroidir l'habitacle. Ce mode est plus bruyant que le fonctionnement normal du climatiseur, mais s'avère plus économique et plus efficace. Il empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches de la planche de bord.

Touche O/OFF (arrêt) : coupe l'admission d'air extérieur et arrête le ventilateur.

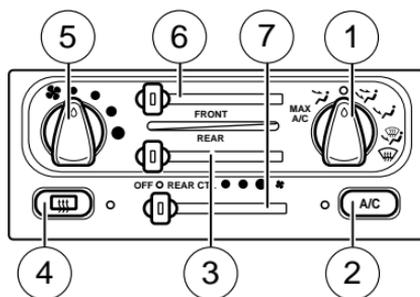
 : répartit l'air extérieur entre les bouches de la planche de bord et les bouches du plancher.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches du plancher.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches du plancher.

 : répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise.

2. **A/C (climatisation)** : utilise l'air extérieur pour refroidir l'habitacle. L'air est réparti entre les bouches de la planche de bord seulement.



Bloc de commande du chauffage et de la climatisation

3. **Réglage de la température arrière** : permet de régler la température de l'air à l'arrière du véhicule lorsque l'appareil est en fonction et que les passagers arrière n'ont pas accès aux fonctions de réglage.

4. Commande de dégivrage

arrière : permet d'éliminer les minces couches de glace et la buée sur la lunette arrière pendant que le moteur tourne.



5. **Commande de vitesse du ventilateur** : permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

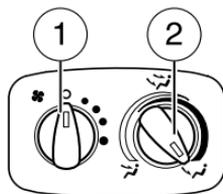
6. **Réglage de la température avant** : permet de régler la température de l'air dans la partie avant de l'habitacle.

7. **Habitacle arrière** : active les commandes de chauffage et de climatisation auxiliaires, règle la vitesse du ventilateur arrière et, en mode « REAR CTL », permet aux passagers arrière de contrôler ces paramètres.

Lorsque la barre coulissante de commande avant est à la position « REAR CTL » :

1. Commande de vitesse du

ventilateur : permet aux passagers arrière de contrôler le débit d'air qui sort par les bouches d'air arrière.



2. Sélecteur de

température/mode : fait en sorte que la distribution de l'air par les bouches supérieures et celles du plancher soit basée sur la température choisie.

DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE

La commande du dégivreur de lunette arrière est située sur la planche de bord. Le dégivreur de lunette arrière ne peut fonctionner que si le contact est établi à l'allumage.



Appuyez sur la touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Une petite diode électroluminescente s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est en fonction.

Le dégivreur de lunette arrière s'arrête automatiquement après dix minutes ou lorsque le contact est coupé.

Bloc de commande du chauffage et de la climatisation

FILTRE À AIR DE L'HABITACLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'un filtre à air d'habitacle. Le filtre à air d'habitacle réduit considérablement l'infiltration de poussière et de pollen dans l'habitacle. Le filtre est situé juste devant le pare-brise, sous l'écran protecteur d'auvent, du côté du passager.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour remplacer le filtre, communiquez avec votre concessionnaire Ford ou Lincoln.

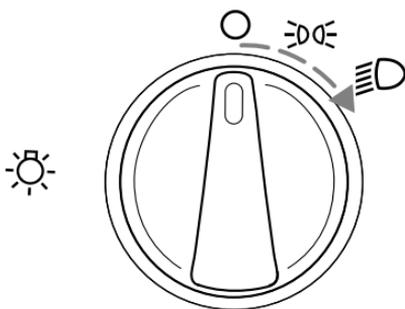
Éclairage et phares

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE ☀️

OFF Éteint les phares.

☞☞☞ Allume les feux de position, l'éclairage de la planche de bord, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et les feux arrière.

☞☞ Allume les phares.

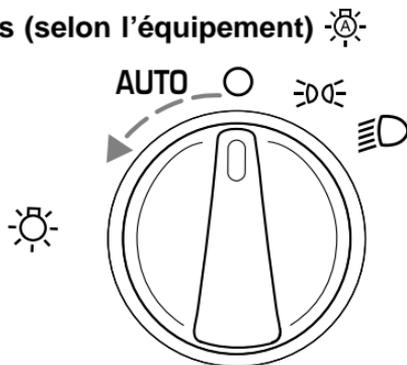


Commande automatique des phares (selon l'équipement) ☀️

Le système de commande automatique des phares active un dispositif photosensible réglant la commande marche-arrêt automatique des phares, lesquels sont normalement contrôlés par le commutateur d'éclairage.

Le système de commande automatique des phares garde aussi les phares allumés pendant une durée fixe après que le contact a été coupé.

- Pour mettre en fonction la commande automatique des phares, tournez la commande dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Pour mettre hors fonction la commande automatique des phares, tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position d'arrêt.



Feux de jour (selon l'équipement)

Actionne les feux de croisement en intensité réduite. Pour qu'il fonctionne :

- la clé est à la position de contact;
- le commutateur d'éclairage doit être à la position d'arrêt, des feux de position ou de commande automatique des phares.

Éclairage et phares



N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par temps couvert. Le module des feux de jour n'allume pas les feux arrière et ne fournit généralement pas assez d'éclairage dans de telles conditions. Vous devez donc allumer vos phares dans ces conditions pour éviter les risques d'accident.

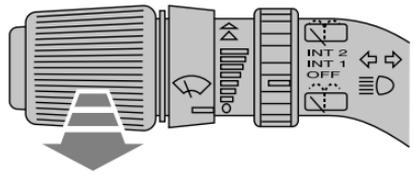
Feux de route

Poussez le levier vers la planche de bord pour allumer. Tirez le levier vers vous pour éteindre.



Avertisseur optique

Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver.



Protection antidécharge de la batterie

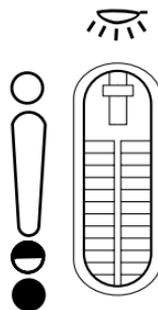
La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage extérieur dix minutes après la coupure du contact lorsque le commutateur d'éclairage est en position HEADLAMP (phares). Le système ne met pas les feux de position hors fonction si le commutateur d'éclairage est en position PARK (feux de position). Pour obtenir plus de renseignements sur l'éclairage intérieur, consultez la rubrique *Éclairage à l'entrée* du chapitre *Serrures et sécurité*.

Éclairage et phares

COMMANDE DU RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DE LA PLANCHE DE BORD

Utilisez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage de la planche de bord lorsque les phares et les feux de stationnement sont allumés.

- Tournez la commande à fond vers le haut pour mettre en fonction tout l'éclairage intérieur.
- Tournez la commande à la prochaine position (cadran de réglage) et déplacez-la vers le haut et vers le bas pour régler l'intensité lumineuse des témoins du tableau de bord.
- Tournez à la première ou seconde position d'encliquetage inférieure pour régler les témoins du tableau de bord à l'intensité maximale.



Cette commande a également d'autres fonctions qui sont activées quand **l'une des portes est ouverte** :

- tournez la commande à fond vers le haut ou à la prochaine position (cadran de réglage) pour mettre en fonction tout l'éclairage intérieur;
- tournez à la première position d'encliquetage inférieure pour activer l'éclairage intérieur en veilleuse; l'éclairage au plafonnier restera hors fonction et seules les lampes inférieures s'allumeront;
- la seconde position d'encliquetage inférieure (complètement vers le bas) mettra hors fonction tout l'éclairage intérieur.

Le plafonnier ne s'allumera pas si le commutateur de commande est en position Hors fonction.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine.

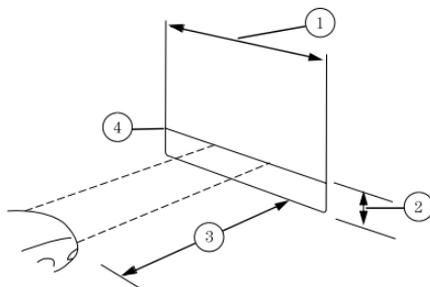
Si votre véhicule a été accidenté, le réglage des phares doit être vérifié par un technicien qualifié.

Vous aurez besoin d'une douille Torx E8 pour effectuer les réglages.

Réglage vertical

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane à une distance d'environ 7,6 mètres (25 pieds) en face d'un mur ou d'une surface verticale.

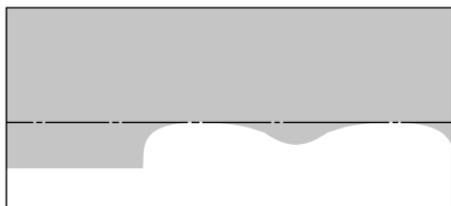
- (1) 2,4 mètres (8 pieds)
- (2) Distance du centre du phare au sol
- (3) 7,6 mètres (25 pieds)
- (4) Ligne de repère horizontale



2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare et tracez sur le mur ou la paroi verticale (à l'aide d'une bande de ruban-cache, par exemple) un repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 mètres (8 pieds). Le centre du phare est identifié sur le verre du phare par un petit cercle de 3 mm.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot.

4. Sur le mur ou sur la surface qui fait face au véhicule, vous remarquerez que la zone de lumière ainsi générée comporte des bandes lumineuses de haute intensité dans sa partie supérieure. Si les bordures plates de cette bande lumineuse ne sont pas au même niveau que la ligne de repère horizontale, les phares doivent être réglés.



5. Repérez le régleur vertical sur chaque phare et au moyen d'une douille Torx E8, tournez le régleur dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (pour régler vers le haut) ou dans le sens des aiguilles d'une montre (pour régler vers le bas), jusqu'à ce que la bande lumineuse de haute intensité soit au même niveau que la ligne de repère horizontale.

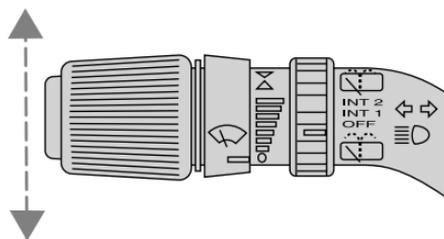
6. LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Éclairage et phares

COMMANDE DES CLIGNOTANTS ⇄⇄

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.

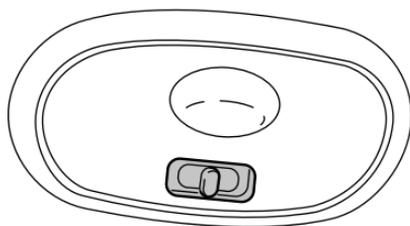


ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Plafonniers (selon l'équipement)

Le plafonnier avant est logé dans la console au pavillon, entre les deux sièges avant.

Le plafonnier reste allumé si la commande est déplacée à la position du côté passager. Lorsque la commande est en position médiane, le plafonnier ne s'allume que lorsqu'une porte est ouverte. Si la commande est déplacée à la position du côté conducteur, le plafonnier ne s'allume pas du tout.

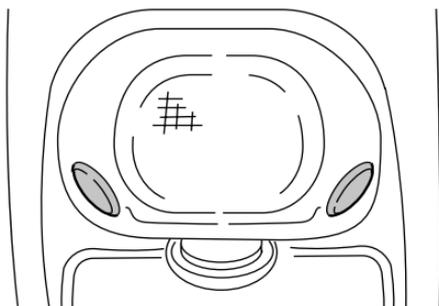


Le plafonnier s'allume chaque fois qu'une porte avant est ouverte. Si l'une des portes avant a été ouverte de l'extérieur, le plafonnier reste allumé pendant 15 secondes après la fermeture de la porte. Si toute autre porte a été ouverte de l'intérieur, le plafonnier s'éteint immédiatement après la fermeture de la porte.

Éclairage et phares

Lampes de lecture (selon l'équipement)

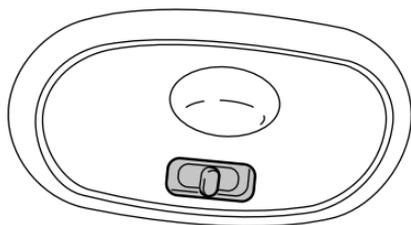
Les lampes de lecture et leur contacteur sont situés sur le plafonnier. Pour allumer une des lampes de lecture, appuyez sur le commutateur correspondant.



Plafonnier arrière

Le plafonnier s'allume lorsque :

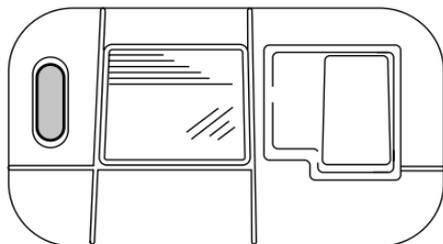
- l'une des portes s'ouvre (l'interrupteur doit aussi être à sa position du milieu);
- la molette du rhéostat d'éclairage de la planche de bord est maintenue vers le haut jusqu'à ce que la lampe d'accueil s'allume;
- l'une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le commutateur d'allumage est en position Arrêt (l'interrupteur doit aussi être à sa position du milieu).



Lorsque la clé de contact se trouve en position Accessoires ou Contact, le plafonnier arrière peut être allumé ou éteint en faisant glisser la commande.

Lampes d'accueil/de lecture arrière (selon l'équipement)

Les lampes d'accueil peuvent être allumées en tout temps en appuyant sur le commutateur à bascule.



Éclairage et phares

AMPOULES

Remplacement des ampoules extérieures

Vérifiez fréquemment le fonctionnement de toutes les ampoules.

Ampoules à utiliser

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » (Department of Transportation des États-Unis) pour l'Amérique du Nord, et par la lettre « E » pour l'Europe; ces appellations assurent le rendement du phare, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et procurent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Numéro commercial
Feux de position et clignotants avant	3157 AK(ambre)
Phares de virage	3156K
Feux de position auxiliaires	912
Phares	9007
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	168
Troisième feu stop	921
Clignotants arrière	3156K
Phares de recul	3156K
Feux stop et feux arrière	3157K
Plafonnier	921
Éclairage du hayon	T-562
Lampes de lecture/plafonnier	578 (opt)
Éclairage du marchepied	T-562
Éclairage sous la planche de bord	194
Lampes d'accueil aux portes avant	168
Lampes de lecture du deuxième rang	578
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.	
Faites remplacer toutes les ampoules de la planche de bord par votre concessionnaire.	

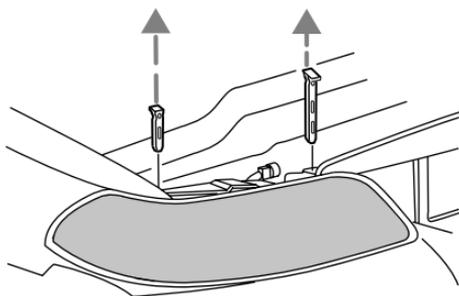
Éclairage et phares

Remplacement des ampoules de phare

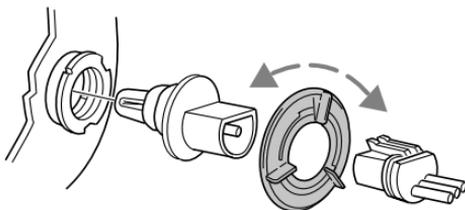
Pour enlever l'ampoule de phare, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est hors fonction puis ouvrez le capot.

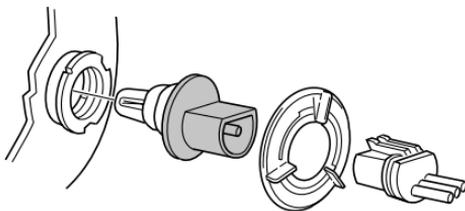
2. Tirez les deux goupilles de retenue vers le haut pour libérer le bloc optique, puis tirez ce dernier légèrement vers l'avant pour exposer l'arrière de l'ampoule.



3. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule en le tirant vers l'arrière, et retirez l'anneau d'arrêt en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et en le faisant glisser de la base en plastique.



4. Tirez l'ampoule du bloc optique, sans la tourner.



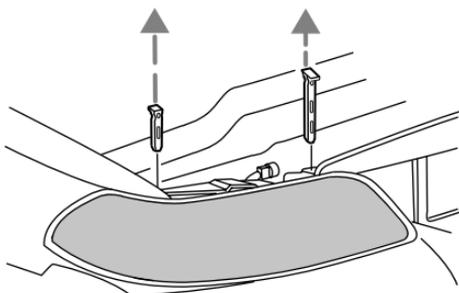
L'ampoule à halogène doit être gardée hors de la portée des enfants et maniée avec précaution. Ne saisissez l'ampoule que par sa base en plastique et ne touchez pas à l'enveloppe de verre. Les empreintes grasses de doigts sur le verre pourraient provoquer le bris de l'ampoule au moment de l'allumer.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

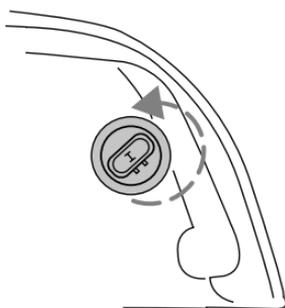
Éclairage et phares

Remplacement des ampoules des feux de position et des clignotants avant

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est hors fonction, puis ouvrez le capot.
2. Tirez les deux goupilles de retenue vers le haut pour libérer le bloc optique, puis tirez celui-ci légèrement vers l'avant pour accéder à la douille de l'ampoule.



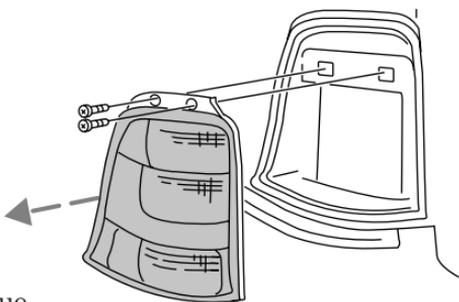
3. Retirez la douille de l'ampoule en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis tirez l'ampoule de la douille, sans la tourner.



Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

Remplacement des ampoules des feux arrière/phares de recul/clignotants arrière

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est hors fonction, puis ouvrez le hayon pour accéder au bloc optique des feux arrière et retirez les vis de fixation de ce dernier.
2. Retirez doucement le bloc optique des feux arrière.
3. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.
4. Retirez l'ampoule de la douille sans la tourner et insérez une ampoule neuve.

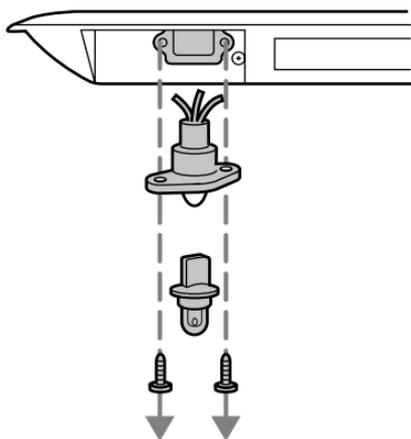


Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

Éclairage et phares

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

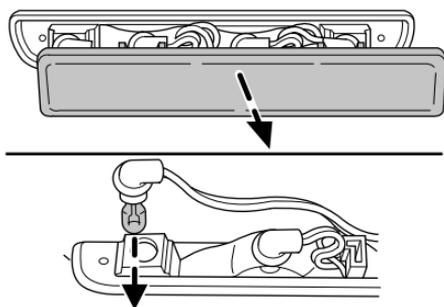
1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est hors fonction, puis retirez les deux vis ainsi que le bloc optique de plaque d'immatriculation du hayon.
2. Enlevez la douille de l'ampoule du bloc optique en la tirant sans la tourner.
3. Tirez l'ampoule délicatement hors de la douille.



Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

Remplacement des ampoules du troisième feu stop

1. Ouvrez le hayon et soulevez doucement le couvercle d'accès de la garniture du hayon.
2. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la.
3. Tirez doucement l'ampoule sans la tourner.



Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

Remplacement des ampoules des phares de virage (selon l'équipement)

Consultez un concessionnaire ou un technicien qualifié pour procéder au remplacement de ces ampoules.

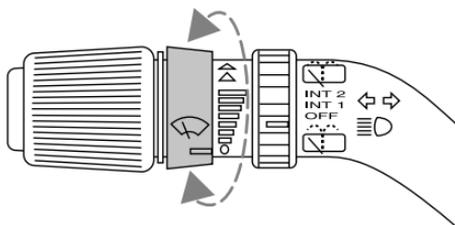
Remplacement des ampoules des feux de position auxiliaires (selon l'équipement)

Consultez un concessionnaire ou un technicien qualifié pour procéder au remplacement de ces ampoules.

Commandes du conducteur

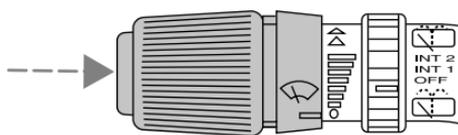
LEVIER MULTIFONCTION

Essuie-glace : tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la fréquence de balayage des essuie-glace; tournez-la vers vous pour réduire la fréquence de balayage des essuie-glace.



Lave-glace de pare-brise : enfoncez l'extrémité du levier :

- brièvement : pour un seul balayage des essuie-glace, sans lave-glace;
- rapidement, puis maintenez le levier enfoncé : pour obtenir trois balayages des essuie-glace avec du lave-glace;
- pendant un moment, puis maintenez l'extrémité du levier enfoncé : pour actionner les essuie-glace et le lave-glace pendant dix secondes ou moins.



Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière

Pour actionner l'essuie-glace de lunette arrière, tournez la commande à la position désirée. Choisissez :

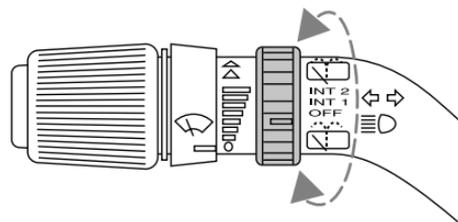
INT 2 — essuie-glace de lunette arrière à intervalles d'une seconde.

INT 1 — essuie-glace de lunette arrière à intervalles de dix secondes.

OFF — essuie-glace et lave-glace de lunette arrière hors fonction.

Pour laver la lunette arrière, tournez (et maintenez au besoin) la commande dans l'une ou l'autre des positions  .

À partir de l'une ou l'autre des positions, la commande retournera automatiquement à la position INT 2 ou OFF.



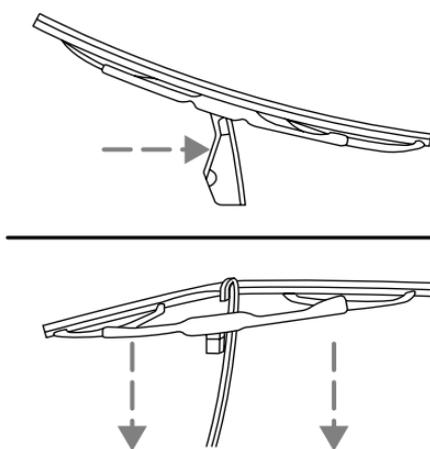
Commandes du conducteur

Remplacement des balais d'essuie-glace

1. Éloignez du pare-brise le bras d'essuie-glace. Placez le balai en angle par rapport au bras d'essuie-glace. Poussez manuellement l'agrafe pour dégager le balai et tirez ce dernier vers le bas en direction du pare-brise pour le retirer du bras d'essuie-glace.

2. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un clic.

3. Remplacez les balais d'essuie-glace tous les six mois pour obtenir un rendement optimal.



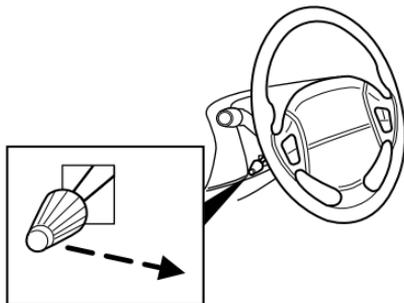
VOLANT RÉGLABLE

Pour régler le volant :

1. Tirez vers vous la commande de déblocage et maintenez-la dans cette position.

2. Déplacez le volant vers le haut ou le bas à la position désirée.

3. Relâchez la commande de déblocage du volant pour immobiliser le volant de direction dans la position choisie.

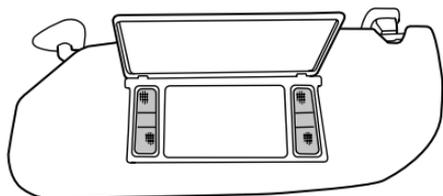


N'effectuez jamais le réglage du volant de direction en conduisant.

Commandes du conducteur

ÉCLAIRAGE DU MIROIR DE PARE-SOLEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'éclairage du miroir de courtoisie s'allume lorsque vous levez le volet du miroir.

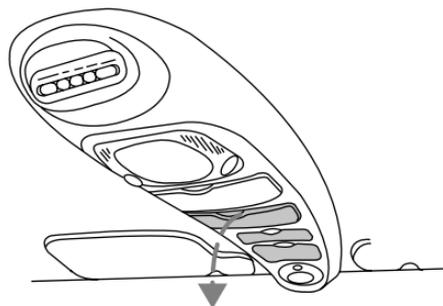


CONSOLE AU PAVILLON (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'aspect de la console au pavillon varie selon l'ensemble d'options choisi pour le véhicule.

Bacs de rangement avant et miroir panoramique (selon l'équipement)

Les bacs de rangement peuvent être utilisés pour ranger des lunettes de soleil ou d'autres objets similaires. Le miroir panoramique permet au conducteur de voir les passagers assis aux places arrière.



Ce rétroviseur n'est pas conçu pour remplacer le rétroviseur normal.

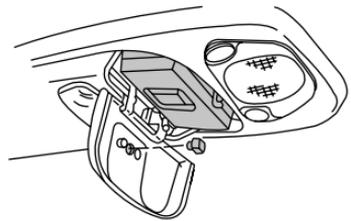
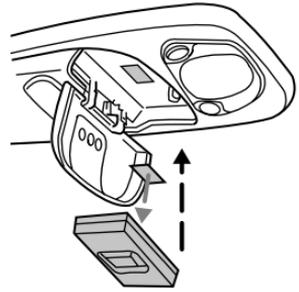
Consultez la rubrique *Portes coulissantes à commande électrique (selon l'équipement)* de ce chapitre pour connaître le fonctionnement des portes.

Commandes du conducteur

Pose d'un ouvre-porte de garage (selon l'équipement)

Le compartiment de rangement peut servir à ranger un ouvre-porte de garage de seconde monte :

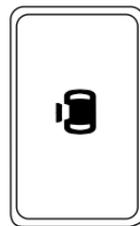
- retirez l'agrafe pour rangement de l'ouvre-porte de deuxième monte;
- placez un ruban autocollant en Velcro sur le côté opposé à la touche de commande de l'ouvre-porte;
- placez l'ouvre-porte dans le bac de rangement, la touche de commande dirigée vers le bas;
- placez les adaptateurs de hauteur fournis à l'arrière de la commande GARAGE au besoin;
- appuyez sur la commande GARAGE pour activer l'ouvre-porte.



Portes coulissantes à commande électrique (selon l'équipement)

Cette option permet l'ouverture et la fermeture des portes coulissantes à l'aide des commandes de l'habitacle. Il est également possible de fermer et d'ouvrir les portes coulissantes en se servant de la télécommande du système d'entrée sans clé. Consultez la rubrique *Système d'entrée sans clé à télécommande* du chapitre *Serrures et sécurité*.

Les commandes électriques des portes coulissantes sont accessibles aux passagers occupant les sièges de la deuxième rangée. Elles sont situées sur le panneau de garnissage en face de la porte coulissante. Pour ouvrir une ou l'autre des portes coulissantes à commande électrique, appuyez sur la commande correspondante et relâchez-la.



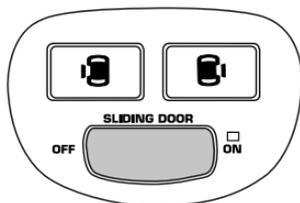
Commandes du conducteur

Neutralisation des portes coulissantes à commande électrique

Appuyez sur la portion « OFF » du contacteur de la console au pavillon pour neutraliser les portes coulissantes à commande électrique.

Ceci désactive les commandes arrière d'ouverture des portes coulissantes mais celles-ci peuvent toutefois être ouvertes

manuellement avec la poignée. Lorsque le dispositif de sécurité enfants est activé, seule la poignée extérieure peut ouvrir la porte. Les commandes de la console au pavillon et le système d'entrée sans clé à télécommande restent fonctionnels, et ce, même si le système est neutralisé.



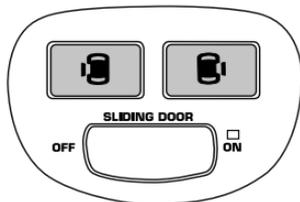
Ouverture et fermeture de la porte coulissante à commande électrique

Pour fonctionner, la porte coulissante doit être déverrouillée. Il n'est pas nécessaire que le commutateur d'allumage soit en position de marche. Pour éviter l'activation accidentelle de la porte coulissante à commande électrique, neutralisez les commandes du siège du deuxième rang. Lorsque la clé de contact est en position de marche, la porte coulissante à commande électrique ne s'ouvrira que si la boîte-pont est en position de stationnement (P). Il n'est toutefois pas nécessaire que la boîte-pont soit à cette position pour fermer la porte coulissante.

Lorsque le contacteur marche-arrêt est mis en fonction, les portes coulissantes peuvent être ouvertes ou fermées de la manière suivante :

- en enfonçant puis en relâchant la touche de commande gauche ou droite située sur la console au pavillon;
- en enfonçant puis en relâchant la touche de commande gauche ou droite du siège du deuxième rang;
- en ouvrant la porte manuellement à l'aide de la poignée intérieure ou extérieure;
- à l'aide de la télécommande. Consultez la rubrique *Système d'entrée sans clé à télécommande* du chapitre *Serrures et sécurité*.

Les portes peuvent être complètement ouvertes ou fermées de la manière suivante.



Commandes du conducteur

Lorsque le contacteur de marche-arrêt est mis hors fonction, les portes coulissantes peuvent être actionnées manuellement avec leur poignée intérieure ou extérieure.

La porte coulissante à commande électrique du côté gauche ne s'ouvrira pas (ni manuellement, ni électriquement) si la trappe de carburant est ouverte, quelle que soit la position du contacteur marche-arrêt.

Sécurité et obstructions

Si un objet obstrue la trajectoire de fermeture de la porte coulissante à commande électrique, celle-ci s'ouvre de nouveau automatiquement, suivant la résistance rencontrée.

Remise en service des portes coulissantes à commande électrique

Les portes coulissantes à commande électrique peuvent mal fonctionner ou ne pas fonctionner du tout dans les cas suivants :

- si la tension est trop basse ou si la batterie est déchargée;
- si la batterie est débranchée;
- si le fusible qui protège le circuit de la porte coulissante (fusible n° 6) est enlevé ou grillé. Consultez la rubrique *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

Si l'une des conditions ci-dessus s'est produite, procédez comme suit pour remettre les portes coulissantes à commande électrique en service :

1. Assurez-vous que les portes coulissantes à commande électrique sont déverrouillées et bien fermées.
2. Mettez le levier de vitesse en position de stationnement (P).
3. Appuyez sur la touche de commande des portes coulissantes sur la console au pavillon pour ouvrir la porte.
4. Attendez cinq secondes et fermez la porte coulissante en appuyant sur la touche de commande des portes coulissantes sur la console au pavillon.
5. Attendez cinq secondes puis répétez les étapes 3 et 4. Passez ensuite à l'étape 6.
6. Répétez les étapes 3 à 5 pour la porte opposée.

Si la porte ne reste pas en position complètement ouverte, répétez les étapes 1 à 4. Si la porte ne fonctionne toujours pas correctement :

7. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt.
8. Retirez le fusible des portes coulissantes à commande électrique (fusible n° 6) du porte-fusibles de l'habitacle et laissez-le sorti pendant trente secondes. Consultez la rubrique *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

Commandes du conducteur

9. Remettez le fusible en place et attendez dix secondes.

10. Répétez les étapes 1 à 6 ci-dessus.

Si la porte continue de ne pas fonctionner correctement, veuillez consulter votre concessionnaire.

Dispositif de sécurité enfants - porte coulissante

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité enfants qui empêche l'ouverture des portes coulissantes au moyen de la poignée intérieure; consultez la rubrique *Sécurité enfants* du chapitre *Serrures et sécurité*.

Pour ouvrir la porte coulissante lorsque le dispositif de sécurité enfants est activé :

- déverrouillez la porte et ouvrez-la de l'extérieur;
- ouvrez la porte en appuyant sur la commande gauche ou droite sur la console au pavillon.

PRISE DE COURANT AUXILIAIRE 12V

Les prises de courant sont conçues uniquement pour le branchement d'accessoires. N'y suspendez pas d'accessoire ni de support d'accessoire. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans l'allume-cigares. Utilisez la prise de courant.

N'utilisez pas la prise de courant pour actionner l'élément de l'allume-cigares.

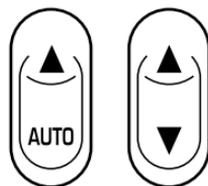
L'alimentation maximale disponible à chaque prise de courant dépend de l'intensité du fusible. Par exemple, un fusible de 20 A devrait permettre une alimentation maximale de 240 watts, un fusible de 15 A, une alimentation maximale de 180 watts et un fusible de 10 A, une alimentation maximale de 120 watts. Une consommation excédant ces limites peut faire griller le fusible.

Gardez toujours les chapeaux des prises de courant fermés lorsque celles-ci ne sont pas utilisées.

Commandes du conducteur

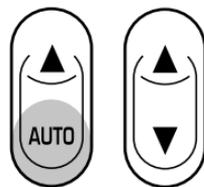
GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Appuyez sur la portion inférieure du commutateur à bascule et maintenez-la enfoncée pour abaisser la glace. Appuyez sur la portion supérieure du commutateur à bascule et maintenez-la enfoncée pour remonter la glace.



Commande à impulsion

Cette commande permet d'abaisser complètement la glace du conducteur sans avoir à maintenir enfoncée la commande de lève-glace. Appuyez à fond sur la commande AUTO et relâchez-la rapidement. Appuyez de nouveau pour l'arrêter.

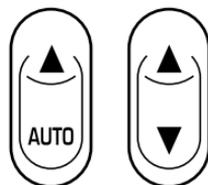


Temporisation des accessoires

La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser les contacteurs de glaces pendant une période allant jusqu'à dix minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte.

Déflecteurs à commande électrique (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé de déflecteurs arrière à commande électrique. Leur commande est identique à celle des glaces à commande électrique avant.



RÉTROVISEURS

Rétroviseur antiéblouissement intérieur à réglage automatique (selon l'équipement)

Votre véhicule est doté d'un rétroviseur antiéblouissement intérieur à réglage automatique. Ce rétroviseur électronique jour-nuit modifie sa position normale à la position antireflet quand une lumière éblouissante

Commandes du conducteur

est reflétée dans le rétroviseur. Lorsque le rétroviseur détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière ou de l'avant, il se règle automatiquement (en s'assombrissant) pour réduire l'éblouissement.

Évitez d'obstruer le capteur situé derrière le rétroviseur, car cela pourrait nuire au bon fonctionnement du rétroviseur.

Appuyez sur la touche pour activer ou désactiver le réglage automatique du rétroviseur.

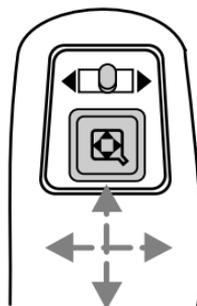


Le rétroviseur reprend sa position normale lorsque la boîte de vitesses passe en marche arrière (lorsque le rétroviseur est en fonction), ce qui assure une bonne visibilité vers l'arrière pendant le recul.

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique (selon l'équipement)

Pour régler vos rétroviseurs :

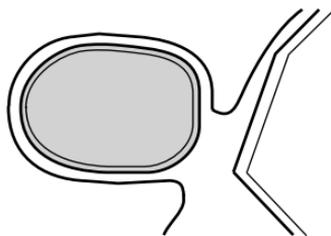
1. Sélectionnez ◀ pour régler le rétroviseur gauche ou ▶ pour régler le rétroviseur droit.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Remettez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs à la position choisie.



Rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement)

Les deux rétroviseurs sont chauffés automatiquement pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est mis en fonction.

Ne tentez pas d'éliminer la glace avec un grattoir ou encore, de régler le rétroviseur lorsqu'il est immobilisé par la glace. Cela pourrait endommager le verre et les rétroviseurs.



Commandes du conducteur

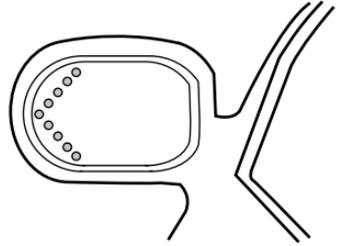
Rétroviseurs—signaux (selon l'équipement)

Lorsque le clignotant est utilisé, le rétroviseur correspondant affichera une flèche jaune clignotante.

Lorsque les feux de position sont allumés, l'intensité de la flèche sera moindre.

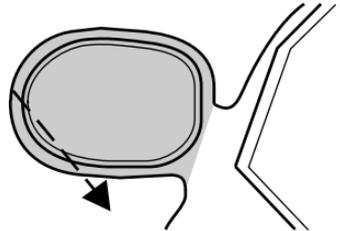
Cette flèche sert d'avertissement supplémentaire aux autres conducteurs pour leur indiquer que vous avez l'intention de tourner.

Lorsque la porte coulissante est ouverte, la flèche du rétroviseur correspondant clignotera pour indiquer que des personnes peuvent être en train d'entrer ou de sortir du véhicule.



Rétroviseurs repliables

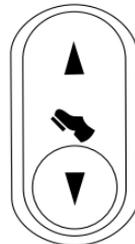
Repliez soigneusement les rétroviseurs latéraux lorsque vous roulez dans un endroit étroit, comme dans un lave-auto automatique.



RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DES PÉDALES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les pédales d'accélérateur et de frein doivent être réglées uniquement lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier de vitesse se trouve à la position de stationnement (P).

Appuyez sur la commande à bascule et maintenez-la enfoncée pour rapprocher ou éloigner de vous l'accélérateur et la pédale de frein.



Le réglage peut se faire sur une distance maximale d'environ 76 mm (3 po).

Commandes du conducteur



Ne procédez jamais au réglage des pédales d'accélérateur ou de frein pendant que vous conduisez.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque le programmeur de vitesse est en fonction, vous pouvez conserver une vitesse égale ou supérieure à 48 km/h (30 mi/h), sans avoir à laisser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Le programmeur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 48 km/h (30 mi/h).

Si votre véhicule est doté du système AdvanceTrac™, le programmeur de vitesse est neutralisé automatiquement lorsque les conditions de la route changent. Lorsque les conditions de conduite le permettent, vous pouvez réactiver le programmeur de vitesse en appuyant sur la touche RES du programmeur de vitesse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique *Dispositif antilacet AdvanceTrac™* du chapitre *Conduite*.

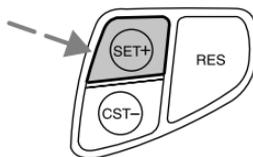
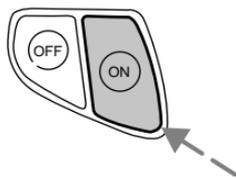


N'utilisez pas le programmeur de vitesse si la circulation est dense ou lorsque vous roulez sur des routes sinueuses, glissantes ou non revêtues.

Réglage du programmeur de vitesse

Pour plus de commodité, les commandes de votre programmeur de vitesse sont situées sur le volant de direction.

1. Appuyez sur la touche ON, puis relâchez-la.
2. Accélérez à la vitesse désirée.
3. Appuyez sur la touche SET +, puis relâchez-la.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Le témoin  s'allume au tableau de bord.



Commandes du conducteur

Remarque :

- La vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous roulez sur une pente raide.
- Si la vitesse du véhicule augmente au-delà de la vitesse programmée en descente, serrez les freins pour réduire la vitesse.
- Si la vitesse de votre véhicule chute de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée en montée, le programmeur de vitesse se désactivera automatiquement.
- Si la vitesse de véhicule baisse à 40 km/h (25 mi/h) ou moins, le programmeur de vitesse se désactive.

Désactivation du programmeur de vitesse

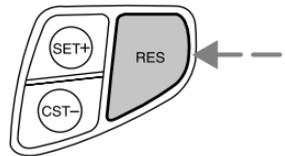
Pour désactiver le programmeur de vitesse :

- appuyez sur la pédale de frein.

La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le programmeur de vitesse est désactivé.

Reprise de la vitesse programmée

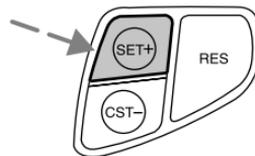
Appuyez sur la touche RES (reprise), puis relâchez-la pour ramener automatiquement le véhicule à la vitesse programmée précédemment. La commande de reprise ne fonctionne pas si la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).



Augmentation de la vitesse avec le programmeur de vitesse en fonction

Il existe trois façons de programmer une vitesse supérieure :

- maintenez la touche SET + jusqu'à la vitesse désirée, puis relâchez-la; ou
- appuyez et relâchez la touche SET + pour activer la fonction de « réglage instantané ». Chaque pression sur la touche augmente la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h); ou
- accélérez à la vitesse désirée au moyen de la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée, appuyez et relâchez la touche SET +.

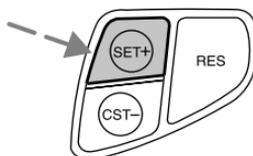
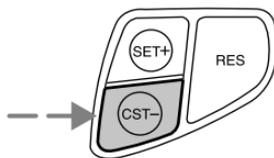


Commandes du conducteur

Réduction de la vitesse avec le programmeur de vitesse en fonction

Il existe trois façons de réduire la vitesse programmée :

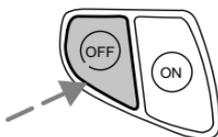
- appuyez sur la touche CST – jusqu'à la vitesse désirée et relâchez-la; ou
- appuyez et relâchez la touche CST – pour activer la fonction de « réglage instantané ». Chaque pression sur la touche réduit la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h); ou
- appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis appuyez sur la touche SET +.



Mise hors fonction du programmeur de vitesse

Il existe deux façons de mettre le programmeur de vitesse hors fonction :

- appuyez sur la touche OFF du programmeur de vitesse;
- coupez le contact.



Remarque : Lorsque vous mettez le programmeur de vitesse ou le commutateur d'allumage hors fonction, la mémoire de votre programmeur de vitesse est effacée.

CONSOLE CENTRALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La console centrale de votre véhicule peut comporter plusieurs options. Celles-ci comprennent :

- un compartiment de rangement;
- un chargeur de disques compacts (selon l'équipement);
- un système multimédia Autovision® (selon l'équipement).

Système multimédia Autovision® (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être doté du système multimédia Autovision®. Ce système offre aux passagers des sièges arrière un magnétoscope VHS, un écran vidéo à cristaux liquides de 16,3 cm (6,4 po) et des entrées pour

Commandes du conducteur

jeux vidéo. En outre, le système est intégré à la chaîne audio du véhicule. Pour connaître les instructions, consultez le Manuel d'utilisation du système multimédia Autovision® ou composez le 1 877 848-6434 pour obtenir des renseignements sur le produit.

UTILISATION D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE

L'utilisation des équipements de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté de façon significative. Cependant, la sécurité ne doit pas être compromise par l'utilisation de tels appareils. Ces équipements peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Les équipements de communication mobile comprennent, mais sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les systèmes de communication à l'intérieur du véhicule, les dispositifs télématiques et les radios bidirectionnelles portables.



La principale responsabilité du conducteur est de conduire son véhicule prudemment. La chose la plus importante à faire pour éviter les accidents est d'éviter les distractions et de porter constamment attention à la route. Attendez de vous trouver dans un endroit où vous pouvez utiliser ces différents équipements de communication mobile en toute sécurité.

SYSTÈME MAINS LIBRES HAUT DE GAMME CELLPORT® (SELON L'ÉQUIPEMENT)

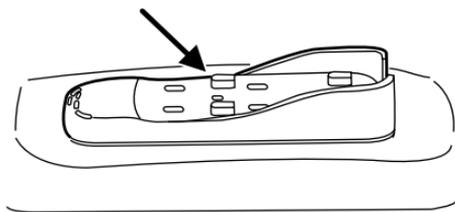
Le système mains libres haut de gamme Cellport® permet l'utilisation, par commande vocale, de votre téléphone sans fil en mode mains libres dans votre véhicule.

Le système se compose des trois éléments suivants :

- une station d'accueil universelle située dans la console centrale ou sur la planche de bord de votre véhicule;
- un adaptateur de poche spécifique à la marque et au modèle de votre téléphone sans fil;
- votre téléphone sans fil.

Commandes du conducteur

Rangez votre téléphone sans fil dans l'adaptateur de poche et placez celui-ci dans la poche d'accueil universelle. Pour obtenir des directives détaillées, consultez le *Manuel du propriétaire Cellport®*.



Le système est intégré à la chaîne audio de votre véhicule. Vous entendrez votre interlocuteur et réglerez le volume sonore de sa voix par le biais de la chaîne audio de votre véhicule.

Votre voix est captée par le microphone situé au-dessus du rétroviseur, ce qui vous permet de parler au téléphone. Pour obtenir des directives détaillées sur la façon d'utiliser le microphone, consultez le *Manuel du propriétaire Cellport®*.



Le réglage du volume de votre téléphone aura un impact sur le volume de la chaîne audio. Vous devrez peut-être modifier le volume de votre téléphone lors de l'utilisation du système mains libres haut de gamme.

Des adaptateurs de poche peuvent être obtenus auprès de votre concessionnaire autorisé.

Assurez-vous de bien comprendre et de respecter les lois et règlements relatifs à l'utilisation des téléphones sans fil qui s'appliquent dans la région où vous conduisez.

Avant de prendre la route, familiarisez-vous avec le fonctionnement et l'emplacement du système mains libres haut de gamme dans votre véhicule.



Afin d'éviter les distractions et de réduire les risques de blessures ou d'accident, Ford vous recommande de ne pas utiliser le téléphone pendant que vous conduisez.

Veillez vous déplacer hors de la route et immobiliser votre véhicule avant de répondre à un appel ou d'en faire un.

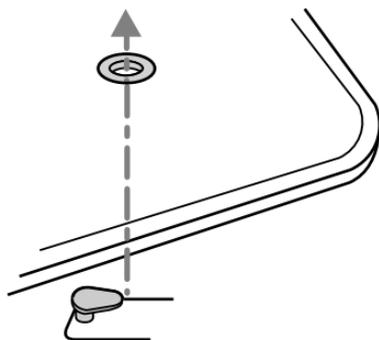
Pour éviter d'endommager l'antenne de votre téléphone ou votre voiture, retirez le fouet d'antenne de votre téléphone cellulaire avant d'entrer dans un lave-auto.

Commandes du conducteur

TAPIS DE SOL À FIXATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Pour installer des tapis de sol avec goujon de fixation :

Placez le tapis de sol sur le plancher, avec l'œillet sur l'extrémité pointue du goujon de fixation, et tournez-le vers l'avant pour le fixer. Assurez-vous que le tapis de sol n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélérateur et de frein. Pour enlever le tapis de sol, effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse.



Pour installer des tapis de sol avec vis de fixation :

1. Reculez le siège du conducteur au maximum.
2. Placez le tapis de sol du côté conducteur avec l'arrière du tapis contre le bord avant gauche (vers l'extérieur) du support de montage de la coulisse de siège.
3. Utilisez un tournevis pour visser la goupille de positionnement dans la moquette du véhicule. Exercez une certaine pression tout en tournant pour percer la moquette.

Lorsqu'elle est bien posée, la goupille ne s'enfonce pas avec difficulté mais tourne librement.

N'utilisez que des tapis de sol Ford d'origine. N'empilez pas plusieurs tapis de sol sur les tapis Ford d'origine car ils ne seraient pas fixés adéquatement.

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK® (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La télécommande universelle HomeLink®, située sur le pare-soleil du conducteur, est un dispositif pratique qui combine trois télécommandes en une seule. Elle peut être programmée pour retenir les codes de fréquence radio utilisés pour actionner l'ouverture de portes de garage et de portails, les systèmes d'alarme, le verrouillage des portes et le système d'éclairage de la maison ou du bureau.



Lors de la programmation de la télécommande universelle HomeLink®, vous devrez faire fonctionner la porte du garage ou du portail. Pour éviter les risques de blessures ou de dégâts, assurez-vous qu'aucune personne ni objet ne se trouve à proximité.

Commandes du conducteur

N'utilisez pas la télécommande universelle HomeLink® si vous possédez une télécommande pour porte de garage qui n'est pas munie des dispositifs d'arrêt automatique et de marche arrière tels que prescrits par les normes de sécurité fédérales américaines. (Cette recommandation concerne aussi les ouvre-portes de garages fabriqués avant le 1er avril 1982.) Une porte de garage qui ne peut pas détecter un objet et interrompre son mouvement pour faire marche arrière ne répond pas à ces normes de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez HomeLink® aux coordonnées suivantes : www.homelink.com ou **1 800 355-3515**.

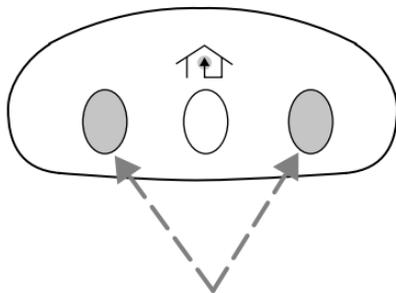
Gardez la télécommande originale pour l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour d'autres programmations (par exemple, si vous achetez un autre véhicule équipé de la fonction HomeLink®). Pour des raisons de sécurité, il est aussi recommandé d'effacer la programmation des boutons de télécommande universelle HomeLink® lorsque le véhicule est vendu; consultez à ce sujet la rubrique *Programmation* dans cette section.

Programmation

Ne programmez jamais la télécommande universelle HomeLink® lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Remarque : Sur certains véhicules, il peut être nécessaire de tourner la clé de contact à la position Accessoires pour procéder à la programmation ou à l'utilisation de la fonction HomeLink®. Il est aussi recommandé d'installer une nouvelle pile dans la télécommande du dispositif programmé sur le système HomeLink® pour procéder à un apprentissage plus rapide et précis des signaux.

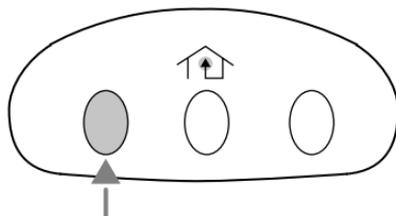
1. Maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés et relâchez-les seulement lorsque le témoin rouge se met à clignoter après vingt secondes. **Ne répétez pas** l'étape 1 pour programmer d'autres télécommandes aux deux autres boutons HomeLink®. Ceci effacera les signaux de télécommande déjà programmés dans le système HomeLink®.



2. Placez l'extrémité de votre télécommande portative à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la télécommande universelle HomeLink® (situé sur le pare-soleil), tout en gardant le témoin rouge en vue.

Commandes du conducteur

3. Appuyez et maintenez enfoncés simultanément le bouton HomeLink® et le bouton de la télécommande. **Ne relâchez la pression sur les deux boutons qu'après avoir terminé l'étape 4.**



Certains portails et certains ouvre-portes de garage peuvent exiger le remplacement de l'étape 3 par la marche à suivre décrite à la rubrique « Ouvre-portail et programmation au Canada ».

4. Le voyant rouge se met à clignoter, d'abord lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le voyant rouge clignote rapidement. (Le clignotement rapide du témoin indique la réception des signaux de la télécommande.)

5. Enfoncez et maintenez enfoncé le bouton de la télécommande universelle HomeLink® qui vient d'être programmé et surveillez le témoin rouge. Si le témoin reste allumé, la programmation est finie et le dispositif devrait être activé lorsque le bouton HomeLink® est enfoncé et relâché.

Remarque : Pour programmer les deux autres canaux HomeLink®, commencez par l'étape 2 de la section « Programmation », **ne répétez pas** l'étape 1. Si le témoin rouge clignote rapidement pendant deux secondes puis s'allume de façon continue, passez aux étapes 6 à 8 pour finir la programmation d'un dispositif équipé d'une fonction de code tournant.

6. Sur le moteur de votre ouvre-porte de garage dans le garage, repérez le bouton « learn » ou « smart » (situé en général près du fil de l'antenne sur le moteur).

7. Enfoncez et relâchez le bouton « learn » ou « smart ». (Le nom et la couleur du bouton peuvent varier, selon le fabricant).

Remarque : Il faut commencer l'étape 8 dans les 30 secondes.

8. Revenez au véhicule et enfoncez fermement puis maintenez enfoncé pendant deux secondes le bouton HomeLink®. Relâchez le bouton. Répétez la séquence enfoncez/maintenir/relâcher de nouveau, et, suivant la marque de l'ouvre-porte de garage (ou du dispositif équipé d'une fonction de code tournant), répétez cette séquence une troisième fois pour finir la programmation.

La télécommande HomeLink® devrait maintenant commander votre dispositif avec fonction de code tournant. Pour programmer d'autres canaux HomeLink®, commencez par l'étape 2 de la section « Programmation ». Si vous avez des questions ou commentaires,

Commandes du conducteur

contactez HomeLink sur leur site Web à l'adresse **www.homelink.com**, ou par téléphone, au **1 800 355-3515**.

Ouvre-portail et programmation au Canada

Lors de la programmation, votre télécommande portative peut cesser d'émettre automatiquement un signal, ce qui peut ne pas laisser suffisamment de temps à la télécommande universelle HomeLink® pour le recevoir.

Après avoir suivi les étapes 1 et 2

décrites dans la section « *Programmation* », remplacez l'étape 3 par la procédure suivante :

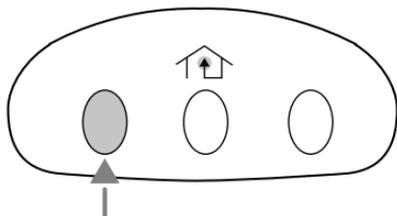
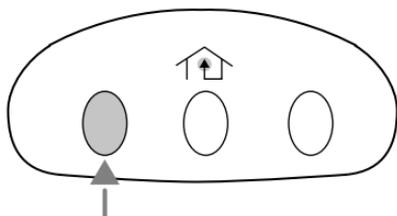
Remarque : Lors de la programmation d'un ouvre-porte de garage ou ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « programmation de cycle » pour éviter qu'il surchauffe.

- Continuez de maintenir le bouton HomeLink® enfoncé (remarque de l'étape 3 de la section « *Programmation* ») tout en enfonçant et en relâchant, **toutes les deux secondes** (« cycle »), le bouton sur votre télécommande jusqu'à ce que le signal de fréquence soit accepté par le système HomeLink®. Le témoin rouge se met à clignoter, d'abord lentement, puis rapidement une fois que le système HomeLink® a accepté le signal de fréquence radio.
- Passez à l'étape 4 de la section « *Programmation* ».

Utilisation de la télécommande universelle HomeLink®

Pour commander un dispositif, appuyez et relâchez le bouton HomeLink® approprié. L'activation du dispositif programmé (ouverture de la porte de garage, de l'ouvre-portail, système d'alarme, verrouillage des portes ou système d'éclairage de la maison ou du bureau, etc.) a lieu. Pour plus de commodité, la télécommande de

chaque dispositif peut aussi être utilisée. Si les problèmes de programmation persistent, contactez HomeLink® sur leur site Web à l'adresse **www.homelink.com**, ou par téléphone, au **1 800 355-3515**.

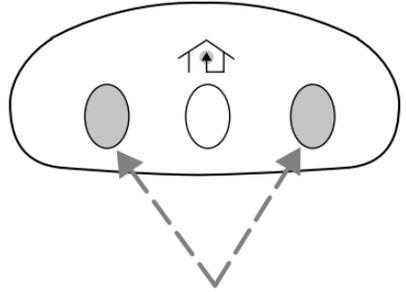


Commandes du conducteur

Pour effacer la programmation des boutons HomeLink®

Pour effacer les codes des trois canaux programmés (un canal individuel ne peut pas être effacé) :

- maintenez les deux boutons HomeLink® extérieurs enfoncés jusqu'à ce que le témoin rouge se mette à clignoter après vingt secondes. Relâchez les deux boutons. Ne maintenez pas les boutons enfoncés plus de 30 secondes.



Le système HomeLink® est maintenant en mode d'apprentissage et peut être programmé en commençant par l'étape 2 de la section « *Programmation* ».

Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink®

Pour programmer un dispositif à un bouton HomeLink® déjà programmé, procédez comme suit :

1. Enfoncez et maintenez enfoncé le bouton du canal désiré de la télécommande universelle HomeLink®. **NE** relâchez **PAS** le bouton.
2. Le témoin rouge commence à clignoter après vingt secondes. Sans relâcher le bouton HomeLink®, procédez à l'étape 2 de la section « *Programmation* ».

Pour toute question ou commentaire, contactez HomeLink® sur leur site Web à l'adresse www.homelink.com ou par téléphone au **1 800 355-3515**.

AFFICHEUR MULTIMESSAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque le contact est établi à l'allumage, l'afficheur multimessage, qui se trouve sur le tableau de bord, surveille constamment les paramètres de fonctionnement pour vous communiquer les informations importantes relatives aux systèmes de votre véhicule. Vous pouvez choisir parmi les fonctions qui seront affichées après une brève tonalité. L'afficheur multimessage affiche également des messages d'avertissement pour vous prévenir qu'une anomalie est détectée par le dispositif de surveillance. Ces messages sont suivis par le retentissement prolongé d'un carillon.



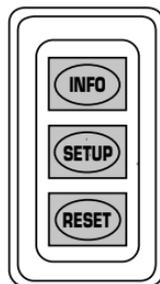
Commandes du conducteur

Choix de fonctions

Menu INFO

Cette touche permet d'afficher les paramètres suivants :

- boussole/température extérieure
- autonomie de carburant
- consommation moyenne de carburant
- temps écoulé depuis le départ
- marche-arrêt de l'afficheur multimessage



Menu de réglages

Appuyez sur cette touche pour afficher les réglages suivants :

- langue
- unités métriques ou anglo-saxonnes
- vérification des circuits
- mode d'affichage simple ou double

Touche de réinitialisation

Appuyez sur cette touche pour choisir et remettre à zéro les fonctions des menus d'information (INFO) et de réglages (SETUP).

Langue

1. Choisissez cette fonction au menu SETUP pour voir la langue d'affichage courante.



2. Vous pouvez faire défiler à l'affichage les choix de langues disponibles en appuyant sur la touche RESET.



Commandes du conducteur

3. Appuyez sur la touche RESET et maintenez-la enfoncée pour choisir une des langues.

SET TO
ENGLISH

Unités métriques ou anglo-saxonnes

1. Choisissez cette fonction au menu SETUP pour afficher les unités utilisées.

UNITS
< ENG > METRIC

2. Appuyez sur la touche RESET pour alterner entre les unités métriques et anglo-saxonnes.

Vérification des systèmes

Lorsque vous choisissez cette fonction au menu SETUP, l'afficheur multimessage montre tour à tour à l'écran chaque circuit surveillé. Pour chacun de ces circuits, l'afficheur multimessage indique pendant trois secondes soit le message de bon fonctionnement « OK » soit un message d'avertissement.

PRESS RESET
FOR SYS CHECK

Une pression sur la touche RESET provoque l'affichage de chacun des circuits surveillés.

Les messages sont affichés dans l'ordre suivant :

1. Vie utile de l'huile en XX %
2. Circuit de charge de la batterie
3. Niveau de liquide de lave-glace
4. Niveau de liquide de frein
5. Fermeture des portes, côtés conducteur et passager (pour que ce message soit effacé, la ou les portes doivent être fermées; si la touche RESET est enfoncée, le message « PLEASE CLOSE DOOR » [fermez la porte] s'affiche)
6. Fermeture du hayon
7. Feux extérieurs : phares, clignotants avant, feux stop, feux arrière et phares de virage/répétiteurs latéraux
8. Antipatinage Traction Control[™] ou dispositif antilacet AdvanceTrac[™](selon l'équipement)
9. Niveau de carburant
10. Autonomie de carburant

Commandes du conducteur

Mode d'affichage simple ou double

1. Choisissez cette fonction au menu SETUP pour afficher le mode d'affichage en cours d'utilisation.
2. Appuyez sur la touche RESET pour passer du mode d'affichage simple au mode d'affichage double.

DISPLAY MODE
SINGLE > DUAL

Mode d'affichage temporaire (selon l'équipement)

Ces messages seront affichés pendant quatre secondes lorsque le programmeur de vitesse est en fonction; consultez la rubrique *Programmeur de vitesse* du présent chapitre pour connaître les instructions qui leur sont rattachées.

La mention « SPEED CONTROL READY » (Programmeur de vitesse prêt) s'affiche lorsque vous mettez en fonction la commande du programmeur de vitesse.

SPEED CONTROL
READY

La mention « SPEED CONTROL OFF » (Programmeur de vitesse hors fonction) s'affiche lorsque vous mettez hors fonction la commande du programmeur de vitesse.

SPEED CONTROL
OFF

La mention « SPEED CONTROL SET » (Programmeur de vitesse réglé) s'affiche lorsque vous appuyez sur les boutons SET ou COAST du programmeur de vitesse.

SPEED CONTROL
SET

La mention « SPEED CONTROL CANCELLED » (Programmeur de vitesse annulé) s'affiche lorsque la pédale de frein est enfoncée.

SPEED CONTROL
CANCELLED

Commandes du conducteur

Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement vous informent de la possibilité de problèmes ou d'anomalies dans le fonctionnement des circuits de votre véhicule.

Dans le cas où plusieurs messages d'avertissement s'appliqueraient en même temps, l'afficheur multimessage les affichera à tour de rôle durant quatre secondes chacun.

S'il n'existe aucun autre avertissement, l'afficheur multimessage indique la dernière fonction choisie. Cette caractéristique vous permet d'utiliser toutes les ressources de l'afficheur multimessage après avoir pris connaissance de l'avertissement et l'avoir effacé au moyen de la touche RESET.

Les messages d'avertissement effacés sont classés en deux catégories :

- certains sont affichés de nouveau après dix minutes;
- certains ne sont affichés de nouveau qu'une fois que le contact à l'allumage a été coupé puis rétabli.

Il s'agit d'un rappel que les conditions qui ont provoqué la mise en garde existent toujours.

Porte conducteur ouverte	Cet avertissement ne peut pas être effacé.
Porte passager ouverte	
Porte arrière côté conducteur ouverte	
Porte arrière côté passager ouverte	
Vérifier le circuit de charge	Cet avertissement est réaffiché après dix minutes.
Surchauffe de la boîte de vitesses	
Vérifier la boîte de vitesses	
Bas niveau de carburant	

Commandes du conducteur

Hayon ouvert	Cet avertissement est réaffiché lorsque le contact a été coupé et rétabli.
Bas niveau de liquide de freins	
Vérifier les feux arrière	
Vérifier les phares	
Vérifier les clignotants arrière	
Vérifier les clignotants avant	
Vérifier les phares de virage/répétiteurs latéraux (selon l'équipement)	
Changement d'huile imminent	
Faire vidange huile	
Vérifier la fonction antipatinage (selon l'équipement)	
Vérifier le dispositif antilacet AdvanceTrac™ (selon l'équipement)	
Bas niveau de liquide de lave-glace	
Rappel de clignotants en fonction	

PORTE CONDUCTEUR OUVERTE. Ce message est affiché lorsque la porte conducteur est mal fermée.

PORTE PASSAGER OUVERTE. Ce message est affiché lorsque la porte passager est mal fermée.

PORTE ARRIÈRE CONDUCTEUR OUVERTE. Ce message est affiché lorsque la porte arrière côté conducteur est mal fermée.

PORTE ARRIÈRE PASSAGER OUVERTE. Ce message est affiché lorsque la porte arrière côté passager est mal fermée.

HAYON OUVERT. Ce message est affiché lorsque le hayon est mal fermé.

VÉRIFIER CIRCUIT DE CHARGE. Ce message est affiché lorsque le circuit de charge de la batterie ne fournit pas la tension voulue. Si vous faites fonctionner des accessoires électriques lorsque le moteur tourne au ralenti à bas régime, éteignez le maximum d'accessoires le plus rapidement possible. Si l'avertissement ne disparaît pas ou s'affiche alors que le moteur tourne à son régime normal, faites vérifier le plus tôt possible le circuit électrique de votre véhicule.

Commandes du conducteur

NIVEAU ESSENCE BAS. Ce message est affiché pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

ANOMALIE BOÎTE DE VITESSES. Ce message indique une anomalie de la boîte de vitesses. Si cet avertissement persiste, contactez votre concessionnaire le plus tôt possible.

SURCHAUFFE BOÎTE DE VITESSES. Ce message indique une surchauffe de la boîte de vitesses. Cet avertissement peut s'afficher lors du remorquage de lourdes charges ou de conduite à grande vitesse sur une longue distance à un rapport trop bas. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses. Consultez la rubrique *Huile pour boîte de vitesses* du chapitre *Entretien et caractéristiques*. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, faites vérifier le plus tôt possible la boîte de vitesses par votre concessionnaire.

Vérifier feux stop. Ce message est affiché lorsque les feux stop sont activés et qu'au moins une des ampoules est grillée. Vérifiez les clignotants dès que possible et faites remplacer l'ampoule grillée. L'ampoule du troisième feu stop n'est pas surveillée.

Vérifier phares. Ce message est affiché lorsque les phares sont activés et qu'au moins une ampoule est grillée. Vérifiez les clignotants dès que possible et faites remplacer l'ampoule grillée. Consultez la rubrique *Remplacement des ampoules* du chapitre *Éclairage et phares*

VÉRIFIER FEUX ARRIÈRE. Ce message est affiché lorsque les feux arrière sont allumés et qu'au moins une ampoule est grillée. Vérifiez les clignotants dès que possible et faites remplacer l'ampoule grillée.

VÉRIFIER CLIGNOTANTS AVANT. Ce message est affiché lorsque les clignotants sont activés et qu'au moins une ampoule est grillée. Vérifiez les clignotants dès que possible et faites remplacer l'ampoule grillée.

VÉRIFIER CLIGNOTANTS ARRIÈRE. Ce message est affiché lorsque les clignotants sont activés et qu'au moins une ampoule est grillée. Vérifiez les clignotants dès que possible et faites remplacer l'ampoule grillée.

VÉRIFIER RÉPÉTITEURS LATÉRAUX (selon l'équipement). Ce message est affiché lorsque les clignotants sont activés et qu'au moins une ampoule est grillée. Vérifiez les clignotants dès que possible et faites remplacer l'ampoule grillée.

RAPPEL CLIGNOTANTS EN FONCTION. Ce message est affiché lorsque les clignotants ont été activés et que le véhicule a parcouru plus de 0,8 km (0,5 mi).

Commandes du conducteur

NIVEAU LAVE-GLACE BAS. Ce message indique que le réservoir de liquide de lave-glace est vide aux trois quarts. Vérifiez le niveau du liquide de lave-glace. Consultez la rubrique *Liquide de lave-glace* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

VÉRIFIER ANTIPATINAGE (selon l'équipement). Ce message est affiché en cas d'anomalie du dispositif antipatinage. Si ce témoin reste allumé, contactez votre concessionnaire dans les plus brefs délais. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique *Dispositif antipatinage Traction Control™* du chapitre *Conduite*.

VÉRIFIER ANTILACET (selon l'équipement). Ce message est affiché en cas d'anomalie du dispositif antilacet. Si ce message apparaît sur l'afficheur multimessage, le dispositif antilacet AdvanceTrac™ peut ne fonctionner que partiellement. Si cet avertissement persiste pendant que le moteur tourne, faites réparer votre véhicule le plus tôt possible par votre concessionnaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique *Dispositif antilacet AdvanceTrac™* du chapitre *Conduite*.

PRÉVOIR VIDANGE HUILE/FAIRE VIDANGE HUILE. Ce message est affiché lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile descend en dessous de 5 %. Lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile se situe entre 0 % et 5 %, le message « PRÉVOIR VIDANGE HUILE » est affiché pour vous avertir que la vidange doit être bientôt effectuée. Lorsque ce pourcentage atteint 0 %, le message « FAIRE VIDANGE HUILE » est affiché pour vous avertir que la vidange doit être effectuée dans les plus brefs délais.

L'huile moteur doit être remplacée chaque fois qu'un message à cet effet s'affiche au guichet de l'afficheur multimessage. N'UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.

Pour réinitialiser (remettre à 100 %) le système de contrôle de l'huile moteur après chaque changement d'huile, soit environ tous les 8 000 km (5 000 mi) ou tous les 180 jours, procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche SETUP pour accéder à la fonction de vérification des paramètres.

PRESS RESET
FOR SYS CHECK

Commandes du conducteur

2. Appuyez sur la touche RESET et relâchez-la pour afficher le pourcentage de vie utile de l'huile neuve

« VIE HUILE XX% APP RESET NEUVE ».

OIL LIFE XX%
HOLD RESET NEW

3. Appuyez sur la touche RESET pendant deux secondes pour afficher

« HUILE NEUVE APPUYER RESET ».

IF NEW OIL
HOLD RESET

4. Maintenez la touche RESET enfoncée pour voir la mention « OIL LIFE SET TO 100% » (vie utile de l'huile fixé à 100 %) s'afficher. La vie utile de l'huile est désormais rétablie.

OIL LIFE SET
TO XX% %

Pour rétablir le système de contrôle d'huile à votre pourcentage personnalisé :

1. Appuyez sur la touche SETUP pour accéder à la fonction de vérification des paramètres.

PRESS RESET
FOR SYS CHECK

2. Appuyez sur la touche RESET et relâchez-la pour afficher le pourcentage de vie utile de l'huile neuve

« VIE HUILE XX% APP RESET NEUVE ».

OIL LIFE XX%
HOLD RESET NEW

3. Appuyez sur la touche RESET pendant deux secondes pour afficher

« HUILE NEUVE APPUYER RESET ».

IF NEW OIL
HOLD RESET

4. Relâchez brièvement la touche RESET, puis appuyez simultanément sur les touches RESET et SETUP pour activer un mode de service qui affichera le pourcentage de vie utile de l'huile
« VIE HUILE XX% RESET POUR MODIF ».

OIL LIFE XX%
RESET TO ALTER

Commandes du conducteur

5. Appuyez sur la touche RESET jusqu'à ce que vous trouviez votre pourcentage de vie utile de l'huile établi en fonction de vos habitudes de conduite.

6. Une fois ce pourcentage affiché, appuyez sur la touche SETUP pour continuer la vérification des paramètres.

ERREURS DONNEES. Ces messages indiquent la présence d'une anomalie de communication entre les divers modules électroniques du véhicule :

- ordinateur de voyage
- vie utile de l'huile
- circuit de charge
- capteur de porte
- capteur de hayon
- éclairage extérieur
- antipatinage
- liquide de lave-glace
- liquide de frein
- boussole
- température extérieure

Consultez votre concessionnaire dès que possible si ces messages apparaissent régulièrement.

Boussole électronique (selon l'équipement)

La direction indiquée par la boussole peut être faussée lorsque vous conduisez à proximité de grands immeubles, de ponts, de lignes à haute tension et d'antennes radio puissantes. La lecture de la boussole peut être également modifiée par la présence d'objets magnétiques ou métalliques sur, dans, ou près du véhicule.

Dans la plupart des cas, si des circonstances faussent le cap relevé par la boussole, cette dernière se rectifiera d'elle-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire. Consultez la rubrique *Réglage de la déclinaison et étalonnage de la boussole*.

La plupart des zones géographiques ont un nord magnétique quelque peu différent du nord apparaissant sur les cartes géographiques. Cette variation est de quatre degrés entre des zones adjacentes et devient

Commandes du conducteur

substantielle lorsque le véhicule traverse plusieurs zones. Un réglage de la déclinaison éliminera cette erreur. Consultez la rubrique *Réglage de la déclinaison et étalonnage de la boussole*.

Réglage de la déclinaison et étalonnage de la boussole

Procédez à ce réglage dans un endroit bien dégagé, exempt de structures en acier et de lignes à haute tension.

Pour obtenir un étalonnage optimal, éteignez tous les accessoires électriques (système de chauffage-climatisation, essuie-glace, etc.) et assurez-vous que toutes les portes du véhicule sont fermées.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position de contact.

2. Faites démarrer le moteur.

3. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.

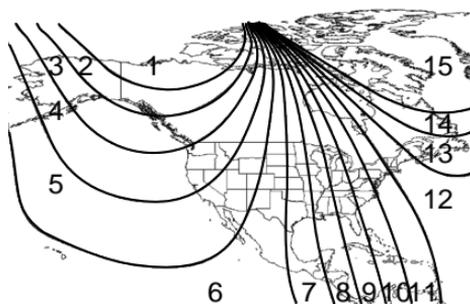
4. Choisissez la fonction « Compass/Outside Temperature » (boussole/température extérieure) du menu INFO.

5. Appuyez sur la touche RESET et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le réglage courant de la zone apparaisse à l'écran de l'afficheur multimessage.

6. Relâchez la touche, puis enfoncez-la légèrement de nouveau.

7. Appuyez sur la touche SETUP à plusieurs reprises jusqu'à ce que le réglage de la zone correspondant à votre situation géographique apparaisse sur l'afficheur multimessage. Pour sortir du mode de réglage de la zone, appuyez sur la touche RESET, puis relâchez-la.

8. Appuyez sur la touche RESET pour amorcer la fonction d'étalonnage de la boussole.



RESET FOR ZONE
INFO TO EXIT

SETUP ZONE XX
RESET IF DONE

RESET FOR CAL
INFO TO EXIT

Commandes du conducteur

9. Conduisez lentement le véhicule en cercles (à une vitesse inférieure à 5 km/h [3 mi/h]) jusqu'à ce que la mention EFFECTUER CERCLE LENTM POUR CALIBRER soit

remplacée par la mention d'étalonnage terminé. L'étalonnage peut demander jusqu'à trois cercles complets.

10. L'étalonnage de la boussole est terminé.

FUEL ECON AVG (consommation moyenne)

Cette fonction du menu INFO permet d'afficher la consommation moyenne en litres aux 100 kilomètres ou en milles au gallon (US).

CIRCLE SLOWLY
TO CALIBRATE

XXX AVERAGE
L / 100 KM

Si vous calculez votre consommation moyenne en divisant le nombre de litres consommés aux 100 kilomètres de conduite (milles de conduite par gallon US consommé), le résultat obtenu peut être différent de la consommation moyenne affichée pour les raisons suivantes :

- votre véhicule n'était pas sur une surface parfaitement plane lors du remplissage;
- les seuils d'arrêt automatique des distributeurs d'essence diffèrent d'une station-service à l'autre;
- les procédures varient d'un remplissage à l'autre;
- les valeurs affichées sont arrondies au dixième de litre ou de gallon US.

1. Pour obtenir une consommation moyenne stabilisée, faites rouler votre véhicule sur une distance d'au moins 8 km (5 mi) avec le programmeur de vitesse en fonction.

2. Notez la consommation moyenne sur autoroute pour pouvoir vous y référer plus tard.

Pour assurer la précision du calcul de la consommation sur autoroute, il est important d'appuyer sur la touche RESET après la mise en fonction du programmeur de vitesse.

Commandes du conducteur

DIST TO EMPTY (autonomie)

Cette fonction du menu INFO vous indique le nombre de kilomètres (milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant restant dans le réservoir, en conditions de

conduite normales. N'oubliez pas de couper le contact lorsque vous faites le plein du réservoir, sinon l'affichage n'indiquera pas l'ajout de carburant avant quelques kilomètres (milles) de conduite.



La mention LOW FUEL LEVEL (niveau d'essence bas) clignote à l'écran et un signal sonore retentit pendant une seconde lorsque la jauge indique que le niveau de carburant dans le réservoir est bas.

TRIP ELAPSED DRIVE TIME (temps écoulé depuis le départ)

Cette fonction sélectionnée à partir du menu INFO permet d'afficher le temps écoulé depuis le départ et continue d'accumuler les heures et les minutes tant que le commutateur est à la position Contact.

1. Appuyez sur la commande INFO jusqu'à ce que l'afficheur multimessage indique le temps écoulé depuis le départ « TRIP ELAPSED TIME XXXX ».

2. Appuyez sur la touche RESET et maintenez-la enfoncée pendant deux secondes pour effacer l'affichage.

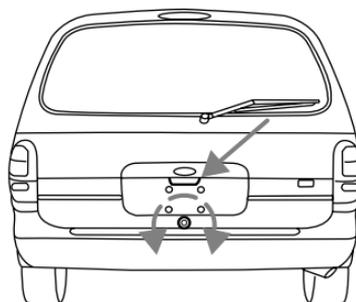
DISPLAY ON/OFF (marche-arrêt de l'afficheur multimessage)

Cette fonction sélectionnée à partir du menu INFO permet d'activer (ON) ou de désactiver (OFF) l'afficheur multimessage.

HAYON

Pour déverrouiller le hayon, insérez la clé dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre. Vous pouvez également déverrouiller le hayon (mais pas l'ouvrir) avec la commande électrique des portes et la télécommande d'entrée sans clé.

Pour ouvrir le hayon, serrez la poignée.



- N'ouvrez pas le hayon dans un garage ou un local dont le plafond est bas, car il pourrait être endommagé en heurtant le plafond.

Commandes du conducteur

- Ne conduisez pas avec le hayon ouvert. Le hayon et ses pièces connexes pourraient être endommagés et de l'oxyde de carbone pourrait pénétrer dans l'habitacle.

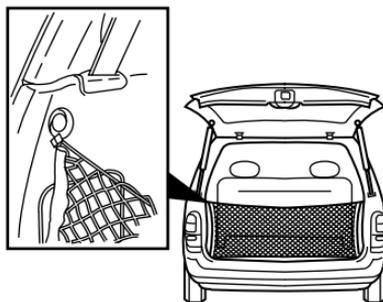
 Assurez-vous que le hayon est bien fermé pour éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans l'habitacle et que les passagers et les bagages ne tombent du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ou sa glace ouverts, laissez les bouches d'aération ouvertes pour admettre l'air extérieur dans l'habitacle.

AIRE DE CHARGEMENT

Filet d'arrimage (selon l'équipement)

Le filet d'arrimage permet de maintenir en place des objets légers dans l'aire de chargement. Fixez le filet aux agrafes prévues à cet effet. N'utilisez pas le filet pour maintenir des objets dont le poids total dépasse 22 kg (50 lb).

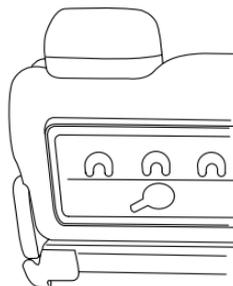
Le second filet d'arrimage se fixe à l'arrière du siège.



 Le filet d'arrimage n'est pas conçu pour retenir des objets en cas de collision ou lors d'un arrêt soudain.

Crochets (selon l'équipement)

Les crochets peuvent être utilisés pour suspendre de petits objets. Ne suspendez pas d'objets dont le poids dépasse 12 kg (20 lb) sur chacun des crochets. En cas de collision, les crochets ne sont pas conçus pour maintenir les objets qui y sont suspendus.



Commandes du conducteur

PORTE-BAGAGES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La charge maximale, lorsqu'elle est distribuée uniformément, est de 75 kg (165 lb) sur la base de la galerie, ou de 45 kg (100 lb) sur le pavillon. S'il est impossible de répartir la charge, placez-la aussi loin que possible vers l'arrière. Utilisez les boucles d'ancrage pour fixer la charge.

Pour régler la traverse, procédez comme suit :

1. Desserrez la molette située à chaque extrémité de la traverse (les deux traverses sont réglables).

2. Glissez la traverse à l'emplacement voulu.

3. Serrez la molette située à chaque extrémité de la traverse.

Pour retirer les traverses des longerons de la galerie, procédez comme suit :

1. Desserrez la molette située à chaque extrémité de la traverse (les deux traverses sont réglables).

2. Faites glisser la traverse jusqu'à l'extrémité du longeron.

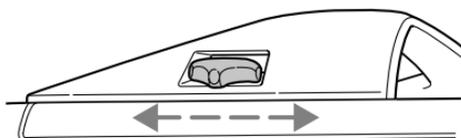
3. À l'aide d'un objet long et plat, appuyez sur les languettes des deux extrémités de la traverse.

4. Faites glisser les traverses jusqu'au bout des longerons pour les sortir.

Pour remettre les traverses en place sur les longerons de la galerie, procédez comme suit :

1. Faites glisser chaque traverse sur les languettes et engagez-les sur les longerons.

2. Serrez la molette située à chaque extrémité de la traverse.



Serrures et sécurité

CLÉS

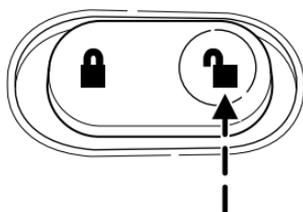
La clé fonctionne dans toutes les serrures du véhicule. En cas de perte, des clés de rechange sont disponibles chez votre concessionnaire.

Vous devriez toujours conserver une deuxième clé avec vous, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas d'urgence.

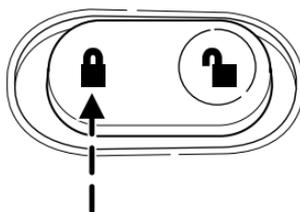
Consultez la rubrique *Système antidémarrage SecuriLock™* pour obtenir de plus amples renseignements.

VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Appuyez sur cette commande pour déverrouiller toutes les portes.



Appuyez sur cette commande pour verrouiller toutes les portes.



Serrures à mémoire

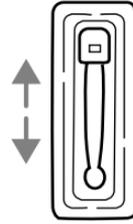
Si vous verrouillez vos portes à l'aide de la commande de verrouillage électrique ou de la télécommande lorsque la porte coulissante est ouverte, celle-ci sera automatiquement verrouillée lors de sa fermeture.

Serrures intelligentes

Lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, à n'importe quelle position, et que la porte conducteur ou passager est ouverte, les portes ne peuvent être verrouillées à l'aide des commutateurs de serrures à commande électrique.

Sécurité enfants

- Lorsque ces serrures sont en fonction, les portes arrière ne peuvent pas être ouvertes de l'intérieur.
- Elles peuvent cependant être ouvertes de l'extérieur si elles ne sont pas verrouillées.



Les dispositifs sécurité enfants se trouvent sur le bord avant de chaque porte coulissante et doivent être activés séparément. Le fait d'activer le verrou d'une porte n'activera pas automatiquement celui de l'autre.

- Déplacez la commande vers le haut pour activer le dispositif sécurité enfants.
- Déplacez-la vers le bas pour désactiver le dispositif sécurité enfants.

Si votre véhicule est équipé de portes coulissantes à commande électrique, consultez la rubrique *Portes coulissantes à commande électrique* du chapitre *Commandes du conducteur* pour de plus amples renseignements concernant le fonctionnement du dispositif sécurité enfants avec ce type de porte.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règlements de la FCC des États-Unis et aux normes RS-210 d'Industrie Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) il doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut annuler l'autorisation de l'utiliser.

Serrures et sécurité

- Télécommande à trois touches



- Télécommande à quatre touches



- Télécommande à cinq touches



Le système d'entrée sans clé à télécommande vous permet :

- de verrouiller ou de déverrouiller sans clé toutes les portes et le hayon;
- de déverrouiller et d'ouvrir une porte coulissante à commande électrique du côté droit ou du côté gauche (selon l'équipement);
- de déclencher l'alarme de détresse;
- d'activer et de désactiver l'alarme antivol à détection périmétrique (selon l'équipement).

Serrures et sécurité

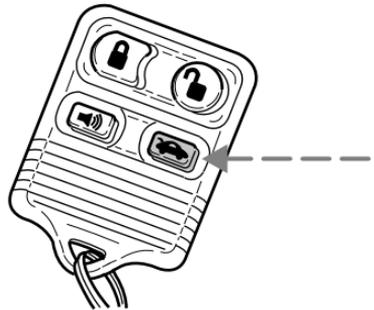
En cas d'anomalie du système d'entrée sans clé à télécommande de votre véhicule, assurez-vous d'apporter **TOUTES vos télécommandes d'entrée sans clé** chez votre concessionnaire autorisé pour que le problème puisse y être diagnostiqué.

Déverrouillage des portes

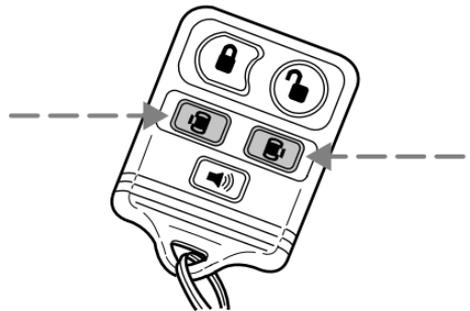
1. Appuyez sur la touche  et relâchez-la pour déverrouiller la porte du conducteur. **Remarque :** Les lampes intérieures s'allument et l'alarme antivol (selon l'équipement) est désactivée.
2. Appuyez de nouveau sur la touche  et relâchez-la dans les trois secondes qui suivent pour déverrouiller toutes les portes et le hayon.

Ouverture/fermeture des portes coulissantes à commande électrique (selon l'équipement)

- Télécommande à quatre touches



- Télécommande à cinq touches



- Appuyez sur cette touche deux fois dans les trois secondes qui suivent pour déverrouiller la porte coulissante à commande électrique. L'éclairage intérieur s'allume.
- Appuyez de nouveau sur cette touche deux fois dans les trois secondes qui suivent pour verrouiller la porte coulissante et éteindre l'éclairage intérieur.

Serrures et sécurité

Verrouillage des portes

1. Appuyez sur la touche  et relâchez-la pour verrouiller toutes les portes et le hayon. Les feux de position clignotent une fois.
2. Appuyez de nouveau sur la touche  et relâchez-la dans les trois secondes qui suivent pour confirmer la fermeture et le verrouillage de toutes les portes et du hayon. **Remarque :** Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de position s'allument une fois de plus.

Si l'une des portes n'est pas fermée correctement, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois.

Déclenchement de l'alarme de détresse personnelle

Appuyez sur  pour activer l'alarme. L'alarme déclenche l'avertisseur sonore, les clignotants s'activent et les lampes intérieures s'allument.

Pour désactiver l'alarme, appuyez de nouveau sur cette touche ou tournez le commutateur d'allumage en position Contact ou Accessoires.

Remplacement de la pile

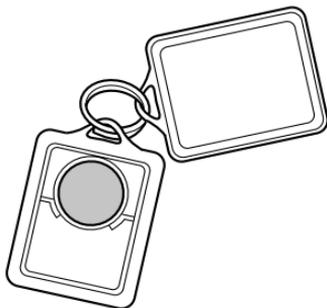
La télécommande d'entrée sans clé est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente. La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). Une réduction de portée de la télécommande peut être occasionnée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

Procédez comme suit pour remplacer la pile :

1. Engagez une pièce de monnaie mince entre les deux moitiés du boîtier près de l'anneau porte-clés. **NE DÉMONTÉZ PAS LA PARTIE AVANT DE LA TÉLÉCOMMANDE.**

2. Retirez la pile.



3. Installez la pile neuve. Consultez le diagramme à l'intérieur de la télécommande pour installer la pile dans le bon sens.

4. Refermez le boîtier.

Remarque : Le remplacement des piles n'efface **pas** la programmation de la télécommande d'entrée sans clé de votre véhicule. Après avoir changé les piles, la télécommande devrait fonctionner normalement.

Remplacement des télécommandes perdues

Si vous désirez acheter des télécommandes supplémentaires ou faire reprogrammer votre télécommande d'entrée sans clé parce que vous en avez perdu une, vous pouvez effectuer la reprogrammation vous-même ou apporter **toutes vos télécommandes** chez votre concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.

Reprogrammation de vos télécommandes d'entrée sans clé

Assurez-vous d'avoir **toutes vos télécommandes d'entrée sans clé** (pour un maximum de quatre) à portée de la main avant de commencer la procédure.

Pour reprogrammer vos télécommandes d'entrée sans clé :

1. Assurez-vous que le véhicule est déverrouillé électroniquement;

2. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage.

3. Tournez le commutateur d'allumage de la position Antivol à la position Arrêt.

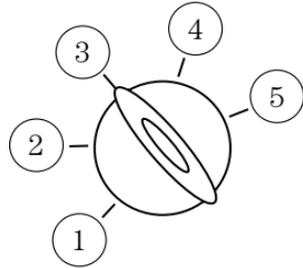
4. Passez rapidement de la position Arrêt à la position Contact huit fois dans un délai de dix secondes. **Remarque :** Le huitième cycle doit se terminer avec le commutateur à la position Contact.

5. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, confirmant le passage en mode de programmation.

6. Dans les vingt secondes qui suivent, appuyez sur n'importe quelle touche de la télécommande d'entrée sans clé. **Remarque :** Si vous dépassez le délai de vingt secondes, vous devez recommencer la procédure à partir du début.

7. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, confirmant la programmation de cette télécommande d'entrée sans clé.

8. Répétez l'étape 6 pour programmer chacune des autres télécommandes d'entrée sans clé.



Serrures et sécurité

9. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt lorsque vous avez terminé la programmation de toutes vos télécommandes.

10. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, pour confirmer la fin de la programmation.

Éclairage à l'entrée

Les lampes intérieures s'allument lorsque le système d'entrée sans clé à télécommande est utilisé pour déverrouiller les portes, les portes coulissantes à commande électrique (selon l'équipement) ou le hayon.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes intérieures :

- si le commutateur d'allumage est mis à la position Contact; ou
- si la touche de déverrouillage de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée; ou
- après que celles-ci ont été allumées 25 secondes.

Pour permettre le fonctionnement de l'éclairage à l'entrée, le rhéostat d'éclairage de la planche de bord **ne doit pas** être placé à la position d'arrêt.

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas si :

- il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- une porte, une porte coulissante à commande électrique (selon l'équipement) ou le hayon est ouvert.

La protection antidécharge de la batterie éteint les lampes intérieures quelques minutes après la fermeture de la dernière porte, même si le rhéostat d'éclairage de la planche de bord reste en fonction.

Éclairage à la sortie

- L'éclairage intérieur s'allume lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage.
- Lorsque la commande des phares est en mode veilleuse, seules les lampes intérieures inférieures s'allument.

Le système se met automatiquement hors fonction après 25 secondes. Pour que l'éclairage à l'entrée puisse fonctionner, le rhéostat d'éclairage de la planche de bord **ne doit pas** être placé à la position d'arrêt.

Neutralisation et remise en fonction du verrouillage automatique

La neutralisation de l'éclairage à la sortie peut être effectuée par votre concessionnaire.

Verrouillage automatique

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le moteur tourne; et que
- vous placez le levier de vitesse à une position qui met le véhicule en mouvement.

Reverrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

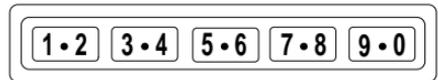
- une porte (autre que celle du conducteur) est ouverte puis fermée pendant que le moteur tourne; et que
- vous mettez le véhicule en mouvement.

Désactivation/activation de la fonction de verrouillage automatique

La désactivation/activation de la fonction de verrouillage automatique peut être neutralisée à l'aide du clavier d'entrée sans clé (selon l'équipement) sur la porte ou par votre concessionnaire.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À CLAVIER

Vous pouvez utiliser le clavier de votre système d'entrée sans clé pour :



- verrouiller ou déverrouiller les portes sans utiliser de clé;
- activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique.

Le clavier peut être mis en fonction à l'aide du code d'entrée à cinq chiffres établi à l'usine; ce code est inscrit sur la carte du propriétaire se trouvant dans la boîte à gants et sur le module de l'ordinateur; il peut aussi être obtenu auprès de votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également programmer votre propre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres.

Lorsque vous vous servez du clavier, appuyez au centre des touches pour établir un bon contact.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Composez le code établi à l'usine.
2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur la touche 1 • 2 du clavier.

Serrures et sécurité

3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne faut pas dépasser un délai de plus de cinq secondes entre chaque chiffre lors de la saisie du code personnalisé.

Conseils :

- ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre;
- ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent;
- le code établi à l'usine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé;
- si vous programmez un deuxième code d'entrée personnalisé, le premier sera effacé.

Déverrouillage et verrouillage des portes au moyen de l'entrée sans clé à clavier

Pour déverrouiller la porte du conducteur, composez le code à cinq chiffres établi à l'usine ou votre code d'entrée personnalisé. Il ne faut pas dépasser un délai de plus de cinq secondes entre chaque chiffre lors de la saisie du code personnalisé. Les lampes intérieures s'allument lorsque la première touche du clavier est enfoncée.

Pour déverrouiller toutes les portes, appuyez sur la touche 3 • 4 dans les cinq secondes qui suivent.

Pour verrouiller toutes les portes, appuyez simultanément sur les touches 7 • 8 et 9 • 0. Vous **n'avez pas** besoin de composer au préalable le code du clavier. **Remarque** : Les lampes intérieures s'éteignent.

Verrouillage automatique

Cette fonction permet de verrouiller automatiquement toutes les portes lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi à l'allumage;
- le levier de vitesse est déplacé en marche arrière (R) ou dans un rapport de marche avant; et
- la pédale de frein est relâchée.

Cette fonction permet également de reverrouiller automatiquement toutes les portes lorsque :

- le contact est établi et qu'une porte est ouverte et refermée; et
- vous mettez le véhicule en mouvement en relâchant la pédale de frein.

Désactivation et réactivation de la fonction de verrouillage automatique au moyen du clavier

Votre véhicule est équipé d'une fonction de verrouillage automatique. Pour désactiver et réactiver cette fonction, procédez comme suit :

1. Coupez le contact.
2. Fermez toutes les portes.
3. Composez le code d'entrée à cinq chiffres.
4. Appuyez sur la touche 3 • 4 et maintenez-la enfoncée; en même temps, appuyez sur la touche 7 • 8.
5. Relâchez la touche 3 • 4.
6. Relâchez la touche 7 • 8.

L'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer la désactivation du système.

L'avertisseur sonore retentit deux fois (un son court et un long) pour confirmer la réactivation du système.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK™

Le système antidémarrage SecuriLock™ est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Ce système est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une **clé à puce** programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé à puce inadéquate peut entraîner une condition de « DÉMARRAGE NON AUTORISÉ ».

Deux clés à puce vous sont remises avec votre véhicule; vous pouvez acheter des clés supplémentaires chez votre concessionnaire. Les nouvelles clés peuvent être programmées chez votre concessionnaire ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez la rubrique *Programmation de clés supplémentaires* pour savoir comment programmer les clés à puce.

Remarque : Le système antidémarrage SecuriLock™ n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Remarque : Certains articles tels que les gros objets métalliques, les dispositifs électroniques accrochés au porte-clés et utilisés pour l'achat de carburant ou autres objets similaires, ou une autre clé accrochée au même porte-clés que celui où se trouve la clé à puce peuvent entraîner

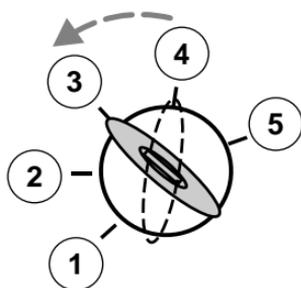
Serrures et sécurité

des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Bien que ces objets et dispositifs ne puissent pas endommager la clé à puce, ils peuvent toutefois causer des problèmes temporaires s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage. Dans un tel cas, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloigné de la clé à puce tout autre objet accroché au porte-clés.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage est immédiatement amorcé lorsque le commutateur d'allumage est à la position Arrêt (3).

L'indicateur **THEFT** clignote à intervalle de deux secondes lorsque le système est mis en veille.



Neutralisation automatique

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT (4) avec une **clé à puce**, le système antidémarrage est mis hors fonction.

- L'indicateur **THEFT** s'allume pendant trois secondes avant de s'éteindre.
- Si l'indicateur **THEFT** reste allumé ou clignote rapidement, faites réparer le système par votre concessionnaire.

Remplacement des clés

Si les clés à puce de votre véhicule ont été perdues ou volées et que vous n'avez pas de clé supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et de nouvelles clés à puce devront être programmées.

Le remplacement de clés à puce peut s'avérer très coûteux; il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour y acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation de clés supplémentaires

Vous pouvez programmer vos clés à puce vous-même. Veuillez lire attentivement toute la procédure avant de commencer.

Conseils :

- vous pouvez programmer jusqu'à huit clés correspondant au système antidémarrage de votre véhicule;
- n'utilisez que des clés SecuriLock[™];
- vous devez avoir à portée de la main les deux clés à puce déjà programmées (dont vous vous servez déjà) et la ou les nouvelles clés non programmées;
- si vous n'avez pas deux clés à puce déjà programmées à votre disposition, vous devez vous rendre avec votre véhicule chez votre concessionnaire pour faire programmer les nouvelles clés.

1. Insérez une clé déjà programmée dans le commutateur d'allumage.

2. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt (3) à la position Contact (4). Gardez le commutateur d'allumage à la position Contact (4) pendant au moins une seconde, mais sans dépasser un délai de dix secondes.

3. Coupez le contact et retirez la clé à puce du commutateur d'allumage.

4. Dans un délai de dix secondes suivant le retrait de la clé, insérez l'autre clé déjà programmée dans le commutateur d'allumage.

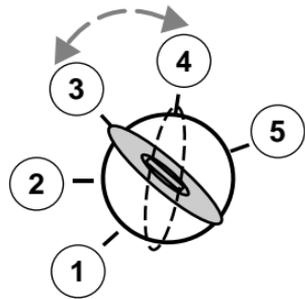
5. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt (3) à la position Contact (4). Gardez le commutateur d'allumage à la position Contact (4) pendant au moins une seconde, mais sans dépasser un délai de dix secondes.

6. Coupez le contact et retirez la seconde clé à puce du commutateur d'allumage.

7. Dans un délai de vingt secondes suivant le retrait de la clé, insérez la clé non programmée (nouvelle clé ou clé voiturier) dans le commutateur d'allumage.

8. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt (3) à la position Contact (4). Gardez le commutateur d'allumage à la position Contact (4) pendant au moins une seconde.

9. Votre nouvelle clé est maintenant programmée.



Serrures et sécurité

Si la programmation a réussi, la clé à puce fait démarrer le moteur de votre véhicule et le témoin antivol du tableau de bord s'allume pendant trois secondes, puis s'éteint. Si la programmation a échoué, le moteur du véhicule ne peut pas être démarré et le témoin antivol clignote. En cas de nouvel échec, rendez-vous avec votre véhicule chez votre concessionnaire pour y faire programmer les nouvelles clés.

Si vous désirez programmer des clés supplémentaires, répétez cette procédure à partir de l'étape 1 pour chaque clé.

ALARME ANTIVOL À DÉTECTION PÉRIMÉTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système d'alarme antivol à détection périmétrique protège votre véhicule contre les effractions.

En cas d'anomalie de l'alarme antivol à détection périmétrique, apportez **TOUTES vos télécommandes d'entrée sans clé** chez votre concessionnaire pour qu'il puisse y effectuer un diagnostic.

Pour activer l'alarme antivol

Lorsqu'il est mis en veille, ce système protège votre véhicule contre les effractions. En cas d'effraction, les phares, les feux de stationnement et le témoin de l'alarme clignent, et l'avertisseur sonore retentit d'une manière intermittente.

Pour mettre l'alarme antivol en veille, retirez d'abord la clé du commutateur d'allumage. Utilisez ensuite une des méthodes suivantes :

- appuyez sur la touche de verrouillage de la télécommande d'entrée sans clé;
- pendant que la porte est ouverte, appuyez sur la touche de verrouillage de la porte à commande électrique, à l'intérieur du véhicule.

Vingt secondes après l'une des opérations ci-dessous, l'alarme est armée pour le capot et toute porte déjà fermée.

Si une porte ou le capot n'est pas fermé, l'alarme est mise en veille et attend, pour se mettre en fonction, la fermeture de la porte ou du capot.

Une fois la fermeture effectuée, l'armement se fait dans les 20 secondes et l'éclairage extérieur peut clignoter.

Pour désamorcer l'alarme antivol

Pour désamorcer l'alarme antivol, utilisez une des méthodes suivantes :

- Déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande.
- Déverrouillez les portes à l'aide d'une clé.
- Mettez le contact à l'allumage (RUN/START) avec une clé à puce SecuriLock.

Sièges et dispositifs de retenue

SIÈGES

Remarques :



Un passager assis dans un siège dont le dossier est incliné pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.

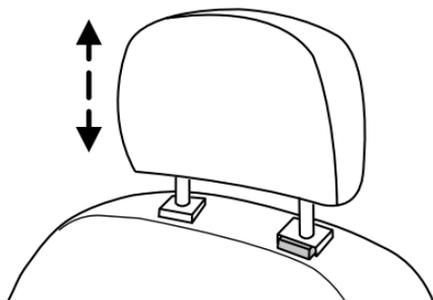


Pour éviter les blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, n'empilez pas de bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de sièges.

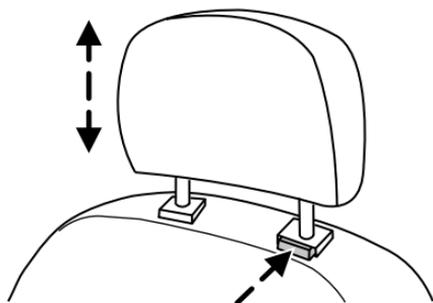
Appuis-tête réglables (selon l'équipement)

Les appuis-tête permettent de limiter les mouvements de la tête en cas de collision arrière. Réglez l'appui-tête de façon à ce qu'il soit placé directement derrière la tête ou aussi près que possible de cette position.

Les appuis-tête peuvent être relevés ou abaissés.



Appuyez sur le bouton pour descendre l'appui-tête.



Sièges et dispositifs de retenue

Réglage des sièges avant à commande manuelle

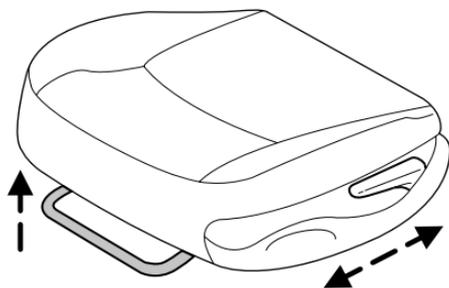


Ne réglez jamais le siège du conducteur ou son dossier quand le véhicule est en marche.

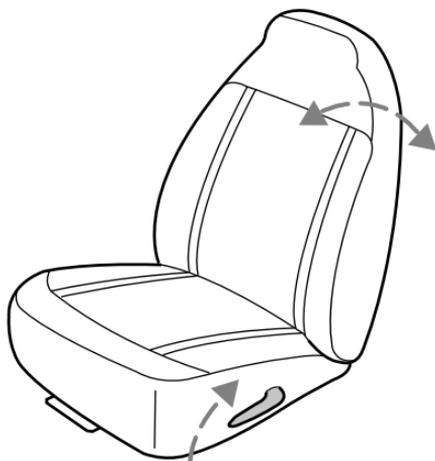


Lorsque vous conduisez ou prenez place dans un véhicule, assurez-vous que le dossier du siège est bien en position verticale, et la sangle sous-abdominale bien serrée et aussi basse que possible autour des hanches.

Levez la manette pour avancer ou pour reculer le siège.



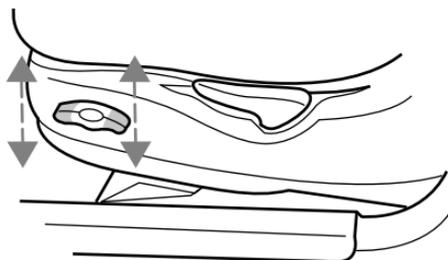
Tirez le levier vers le haut pour ajuster le dossier.



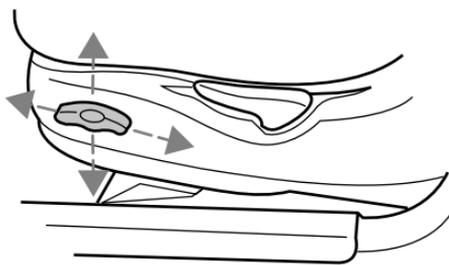
Sièges et dispositifs de retenue

Réglage électrique des sièges (selon l'équipement)

Appuyez sur la commande pour élever ou abaisser l'avant ou l'arrière du siège.



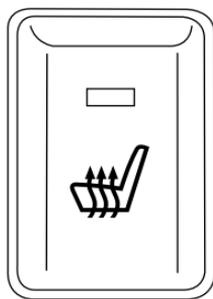
Appuyez sur la commande pour élever ou abaisser le siège ou encore, pour le déplacer vers l'avant ou vers l'arrière.



Sièges chauffants (selon l'équipement)

Pour mettre en fonction les sièges chauffants :

- poussez la commande située sur le siège pour la mise en fonction;
- appuyez de nouveau sur la commande pour mettre le chauffage du siège hors fonction.



Le témoin présent sur la commande s'allume lorsque le siège chauffant est en fonction.

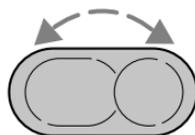
Le chauffage du siège se met hors fonction après dix minutes ou lorsque le contact est coupé.

Sièges et dispositifs de retenue

Utilisation du support lombaire à réglage électrique (selon l'équipement)

La commande de réglage électrique du support lombaire est située sur le côté intérieur du siège.

Appuyez sur un côté de la commande pour augmenter la fermeté.

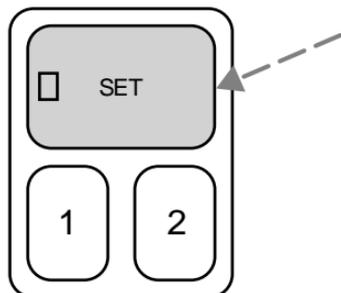


Appuyez sur l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté.

Sièges, rétroviseurs et pédales à réglage mémorisé (selon l'équipement)

Ce système permet le réglage automatique du siège du conducteur, des rétroviseurs extérieurs et des pédales réglables selon deux positions programmables.

La commande du siège à réglage mémorisé est située sur la planche de bord à la droite du volant de direction.



- Pour mettre la première position en mémoire, déplacez le siège à la position voulue à l'aide de ses commandes. Appuyez sur la touche SET. Le témoin de la touche SET s'allume brièvement. Lorsque ce témoin s'allume, appuyez sur la touche 1.
- Mettez la deuxième position en mémoire en effectuant les mêmes opérations avec la touche 2.

Un réglage ne peut être rappelé que si le levier de vitesse est en position de stationnement (P). La position du siège peut être mise en mémoire à n'importe quel moment.

Le réglage de la position du siège est également rappelé lorsque vous appuyez sur la touche de déverrouillage de votre télécommande d'entrée sans clé.

Pour incorporer les réglages mémorisés à la télécommande d'entrée sans clé, consultez la rubrique *Système d'entrée sans clé à télécommande* du chapitre *Serrures et sécurité*.

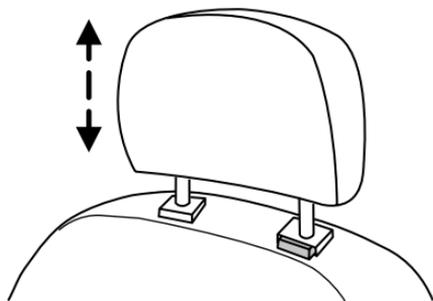
Sièges et dispositifs de retenue

SIÈGES ARRIÈRE

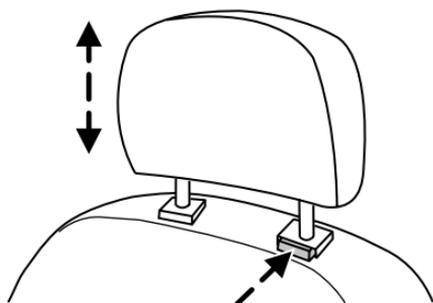
Appuis-tête

Régalez l'appui-tête de façon à ce qu'il soit placé directement derrière la tête ou aussi près que possible de cette position.

Les appuis-tête peuvent être relevés ou abaissés.

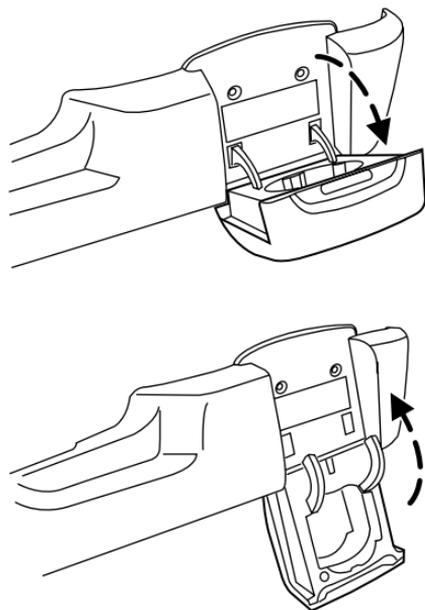


Appuyez sur le bouton pour descendre l'appui-tête.



Sièges et dispositifs de retenue

Porte-gobelets montés sur le siège (selon l'équipement)

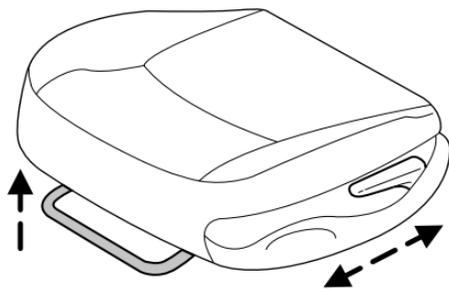


Votre véhicule peut être équipé de porte-gobelets montés sur les côtés extérieurs des sièges du deuxième rang. Le porte-gobelet est conçu pour se détacher du siège sous l'effet d'une lourde charge. Il peut être remis en place en alignant les bras avec les orifices dans le revêtement latéral et en le poussant vers le siège.

Réglage des sièges arrière

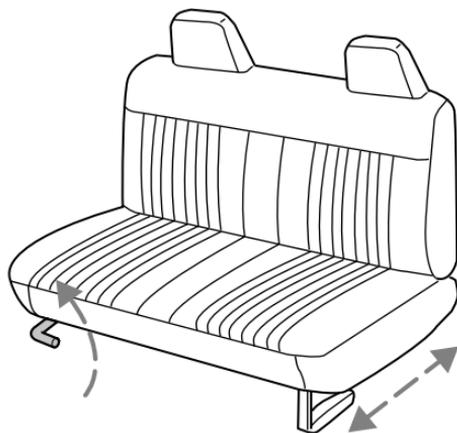
Tirez le levier vers le haut pour déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

- Siège baquet de deuxième rang

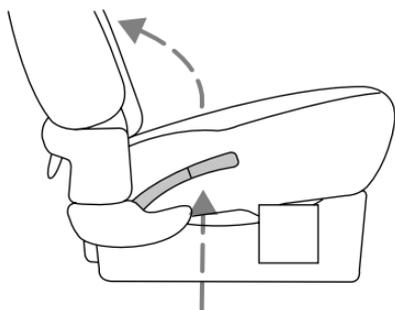


Sièges et dispositifs de retenue

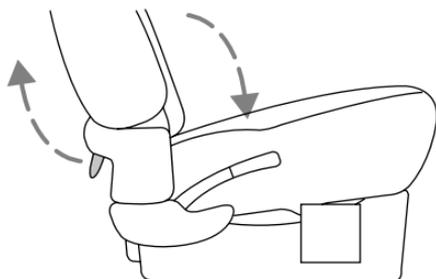
- Banquette de deuxième / troisième rang ou sièges baquets du troisième rang



Tirez le levier vers le haut pour régler l'inclinaison du dossier du siège.



Tirez le levier vers le haut pour rabattre le dossier vers l'avant.

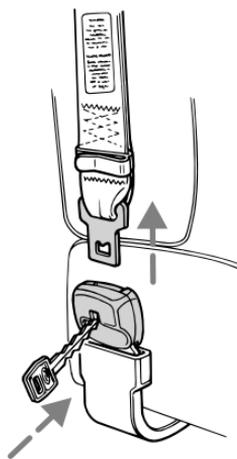
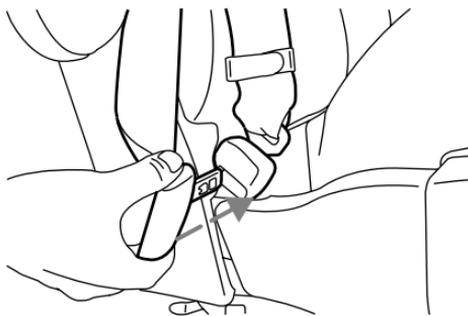


Sièges et dispositifs de retenue

Banquette ou siège baquet

Procédez comme suit pour enlever la banquette :

1. (Banquette de deuxième rang seulement.) Dégagez la ceinture trois points des ancrages amovibles situées à côté du siège (selon l'équipement) en insérant la languette de la ceinture de sécurité ou une clé dans la fente de l'ancrage amovible et en tirant vers le haut.

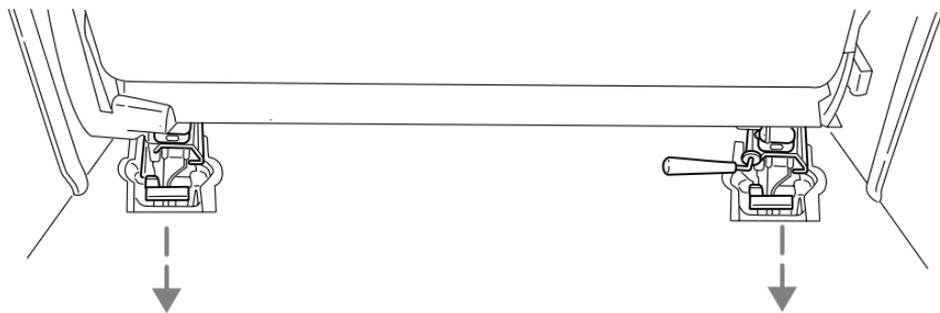


Sièges et dispositifs de retenue



2. (Banquette de deuxième rang seulement.) À l'aide de l'attache de l'extrémité du baudrier, fixez l'extrémité de la sangle à la partie fixe du baudrier qui sort du panneau de garnissage. L'extrémité du baudrier **doit** être fixée pour éviter tout heurt pendant la conduite.

Si la banquette est dotée du dossier rabattable vers l'avant, rabattez complètement le dossier pour faciliter l'enlèvement de la banquette.



3. De l'arrière de la banquette, tirez à fond les loquets de dégagement situés de chaque côté de la banquette pour dégager les crochets arrière des étriers du plancher.

4. Relevez l'arrière de la banquette par les loquets de dégagement pour dégager les crochets du plancher, puis ramenez la banquette vers l'arrière jusqu'à ce que les crochets avant soient dégagés des étriers du plancher.

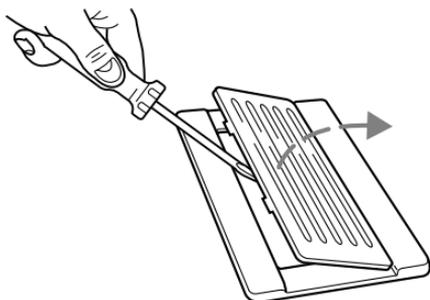
5. Enlevez la banquette.

Sièges et dispositifs de retenue

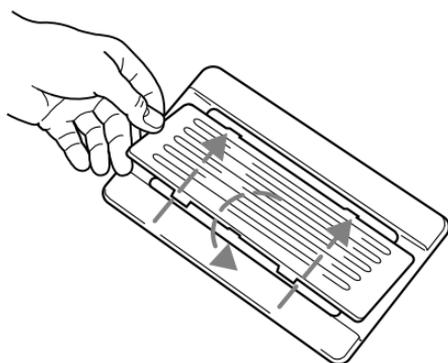
Procédez comme suit pour remettre la banquette en place :

1. Retirez (si nécessaire) les caches du plancher pour accéder aux étriers.

- Pour enlever les caches, utilisez un tournevis pour soulever le cache (à l'endroit indiqué) vers le haut et le sortir du plancher.

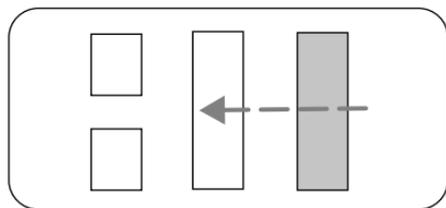


- Pour poser les caches, insérez d'abord les languettes situées du côté opposé à l'endroit de soulèvement du cache dans les fentes de l'étrier du plancher, puis enfoncez le côté opposé du cache jusqu'à ce que le couvercle s'enclenche fermement en place. (Vous pouvez acheter des caches supplémentaires auprès de votre concessionnaire.)



2. Installez la banquette dans le véhicule.

La banquette de troisième rang peut être installée au deuxième rang.



3. Alignez les crochets avant du siège avec les goupilles des étriers avant, abaissez l'arrière du siège dans les étriers arrière jusqu'à ce que les deux loquets s'enclenchent. Assurez-vous que le siège est bien verrouillé à l'avant et à l'arrière.

4. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée, puis insérez la languette de la ceinture dans la boucle d'ancrage amovible (selon

Sièges et dispositifs de retenue

(l'équipement), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et sentiez l'engagement du dispositif de verrouillage.



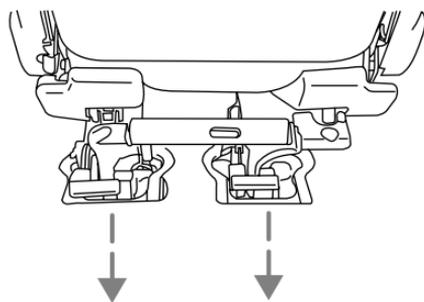
Verrouillez toujours le siège au plancher, que le siège soit occupé ou non. Si la banquette n'est pas verrouillée, elle pourrait causer des blessures en cas d'arrêt brusque.

Sièges baquets

Enlèvement du ou des sièges

Pour faciliter l'enlèvement du siège, rabattez complètement le dossier vers l'avant.

1. De l'arrière de la banquette, tirez à fond les loquets de dégagement situés de chaque côté de la banquette pour dégager les crochets arrière des étriers du plancher.



2. Relevez l'arrière de la banquette par les loquets de dégagement pour dégager les crochets du plancher, puis ramenez la banquette vers l'arrière jusqu'à ce que les crochets avant soient dégagés des étriers du plancher.

3. Enlevez le siège.

4. Répétez les étapes 1 à 3 pour l'autre siège baquet.

Procédez comme suit pour remettre le ou les sièges en place :

Avant de reposer les sièges baquets, assurez-vous qu'ils correspondent à leur place dans le véhicule. Leur côté de montage n'est pas interchangeable. Chaque siège est doté d'un support sur son côté extérieur qui s'engage dans un logement pour s'assurer qu'il repose au bon endroit. Assurez-vous que le siège soit toujours placé de façon que la boucle de la ceinture de sécurité soit dirigée vers l'intérieur du véhicule.

1. Installez la banquette dans le véhicule.

2. Alignez les crochets avant du siège avec les goupilles des étriers avant, abaissez l'arrière du siège dans les étriers arrière jusqu'à ce que les deux loquets s'enclenchent. Assurez-vous que le siège est bien verrouillé à l'avant et à l'arrière.

Sièges et dispositifs de retenue



Verrouillez toujours le siège au plancher, que le siège soit occupé ou non. Si la banquette n'est pas verrouillée, elle pourrait causer des blessures en cas d'arrêt brusque.

DISPOSITIFS DE RETENUE

Système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé procure, dans son ensemble, un niveau supérieur de protection aux passagers avant lors de collisions frontales. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système a la capacité d'analyser la situation des passagers et la gravité de la collision, avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés pour aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers lors de divers types de collision frontale.

Le système de sécurité personnalisé de votre véhicule se compose des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège conducteur;
- capteur de poids du passager;
- capteur de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et avertisseur de sécurité;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, détecteurs d'impact, prétendeurs de ceinture de sécurité, capteurs de boucle de ceinture de sécurité avant, capteur de position du siège conducteur, capteur de poids et témoins.

Fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule à la gravité de la collision et à la situation des passagers. Un ensemble de capteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des

Sièges et dispositifs de retenue

dispositifs de retenue active les prétendeurs de sécurité, ou une ou les deux étapes des sacs gonflables « intelligents », selon la gravité de l'impact et la situation des passagers.

Le fait que les prétendeurs de sécurité ou les sacs gonflables ne se mettent pas en fonction pour les occupants des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement la présence d'une anomalie du système. Cela signifie plutôt que le système de sécurité personnalisé a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité. Les sacs gonflables et les prétendeurs avant sont conçus pour entrer en fonction en cas de collision frontale ou de situation similaire seulement, non pas en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule.

Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant

Les sacs gonflables à deux étapes permettent d'adapter le niveau d'énergie de déploiement des sacs gonflables. Un niveau d'énergie plus faible est utilisé pour les impacts courants d'intensité modérée. Un niveau d'énergie plus élevé est utilisé pour les impacts les plus violents. Consultez la rubrique *Dispositifs de protection supplémentaires* de ce chapitre.

Capteur de gravité d'impact avant

Le capteur de gravité d'impact avant améliore l'évaluation de la gravité d'une collision. Placé complètement à l'avant du véhicule, il fournit dès le début de l'impact des renseignements essentiels relatifs à la gravité de la collision. Ceci permet au système de sécurité personnalisé de faire la distinction entre différents niveaux de collision et de modifier la stratégie d'activation des sacs gonflables à deux étapes et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de position du siège conducteur

Le capteur de position du siège conducteur permet au système de sécurité personnalisé d'adapter le niveau de déploiement du sac gonflable à deux étapes du conducteur selon la position du siège. Le système protège les conducteurs de petite taille assis près du sac gonflable en réduisant le niveau de déploiement du sac gonflable.

Capteur de poids du passager

Les sacs gonflables doivent se déployer avec une très grande force pour protéger les occupants, et cette force peut présenter un risque mortel si

Sièges et dispositifs de retenue

ces occupants se trouvent très près du sac gonflable lorsque celui-ci commence à se déployer. Pour certains passagers, cette situation se produit parce qu'ils sont assis trop près du sac gonflable. Pour d'autres passagers, cette situation se produit lorsque le passager n'est pas correctement retenu par la ceinture de sécurité ou par un siège d'enfant et qu'il se déplace vers l'avant lors du freinage qui précède une collision. Le moyen le plus efficace de réduire les risques de blessures consiste à s'assurer que tous les occupants ont convenablement bouclé leur ceinture de sécurité. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu sur la banquette arrière du véhicule est plus en sécurité que sur le siège avant.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE** mettez **JAMAIS** un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez mettre un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, reculez celui-ci au maximum.



Placez toujours les enfants de 12 ans ou moins sur le siège arrière en utilisant toujours les dispositifs de retenue pour enfant adéquats.

Le capteur de poids du passager peut annuler automatiquement le fonctionnement du sac gonflable avant et du rideau gonflable latéral du passager (selon l'équipement). Ce système est conçu pour protéger les occupants de petite taille (comme les enfants) contre les risques de déploiement du sac gonflable, lorsqu'ils sont mal assis ou mal attachés sur le siège du passager avant, à l'encontre des recommandations concernant la place des enfants ou l'emplacement des sièges d'enfant. Même avec cette technologie, les parents **DEVRAIENT** toujours attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le capteur annule aussi le déploiement du sac gonflable si le siège du passager avant n'est pas occupé, pour éviter d'avoir à remplacer le sac gonflable inutilement.

Capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant

Les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant déterminent si le conducteur et le passager avant ont bouclé leur ceinture de sécurité. Cette information permet au système de sécurité personnalisé d'adapter le déploiement du sac gonflable et l'activation du prétendeur de ceinture de sécurité selon l'utilisation de la ceinture de sécurité. Consultez la rubrique *Ceintures trois points* de ce chapitre.

Sièges et dispositifs de retenue

Prétendeurs de ceinture de sécurité avant

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places latérales avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant en cas de collision frontale ou quasi frontale. Ceci améliore l'efficacité des ceintures de sécurité et aide à placer l'occupant correctement par rapport au sac gonflable afin d'accroître le degré de protection. Les prétendeurs de ceinture de sécurité peuvent être activés seuls ou, si la collision est sévère, conjointement avec les sacs gonflables.

Ceintures de sécurité avant à enrouleur à absorption d'énergie

Les enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité avant permettent à la sangle de sortir progressivement et de manière contrôlée de l'enrouleur selon le déplacement de l'occupant vers l'avant. Ceci aide à réduire les risques de blessures à la poitrine de l'occupant en limitant la force qui lui est appliquée. Consultez la rubrique *Ceintures de sécurité à absorption d'énergie* de ce chapitre.

Évaluation du fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé comporte un témoin au tableau de bord ou un avertisseur de sécurité servant à indiquer l'état du système. Consultez la rubrique *Témoins et carillons* du chapitre *Instruments*. Le système de sécurité personnalisé n'exige aucun entretien périodique.

Le module de commande des dispositifs de protection surveille ses propres circuits internes et les circuits des sacs gonflables, des capteurs d'impact, des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de boucle de ceinture de sécurité avant, du capteur de position du siège conducteur et du capteur de poids du passager. De plus, le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi le témoin d'avertissement des dispositifs de retenue et de protection du tableau de bord. Une anomalie du système est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- le témoin clignote ou reste allumé;
- le témoin ne s'allume pas immédiatement après que le contact a été établi à l'allumage;
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces situations se produit, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le système de sécurité personnalisé chez

Sièges et dispositifs de retenue

vosre concessionnaire ou par un technicien qualifié. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Précautions concernant les ceintures de sécurité

 Lorsque vous conduisez ou prenez place dans un véhicule, assurez-vous que le dossier du siège est bien en position verticale, et la sangle sous-abdominale bien serrée et aussi basse que possible autour des hanches.

 Afin de réduire tout risque de blessures, assurez-vous que les enfants sont assis à un endroit pourvu de dispositifs de retenue adéquats.

 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux quand le véhicule est en marche. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture, même lorsque la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable.

 Il est extrêmement dangereux pour un passager de prendre place dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. Toute personne y prenant place court un plus grand risque de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Ne laissez personne prendre place ailleurs que sur un siège muni d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

 En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

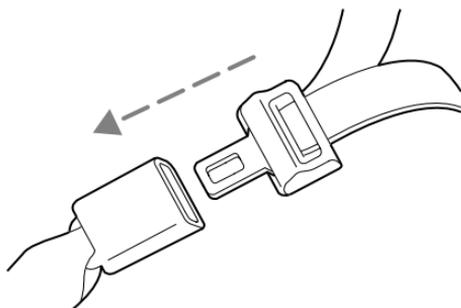
Sièges et dispositifs de retenue

 Chaque siège du véhicule est muni d'une ceinture de sécurité comportant une boucle et une languette qui sont conçues pour fonctionner ensemble. 1) Ne placez le boudoir que sur l'épaule du côté de la portière. Ne portez jamais le boudoir sous le bras. 2) Ne faites jamais passer la ceinture de sécurité autour du cou, du côté intérieur de l'épaule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne à la fois.

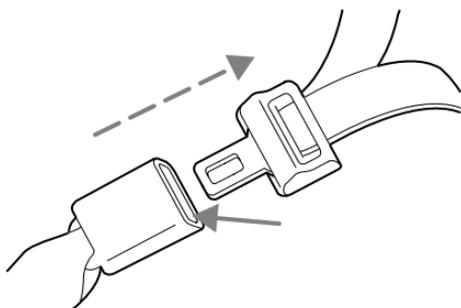
 Placez toujours les enfants de 12 ans ou moins sur le siège arrière en utilisant toujours les dispositifs de retenue pour enfant adéquats.

Ceintures trois points

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la languette), jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic retentisse. Assurez-vous que la languette est fermement engagée dans la boucle.



2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.



Les places avant et latérales arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points. Les ceintures latérales des passagers avant et arrière sont munies de languettes autobloquantes dont le fonctionnement est expliqué ci-dessous.

Sièges et dispositifs de retenue

Ceintures de sécurité à languette autobloquante

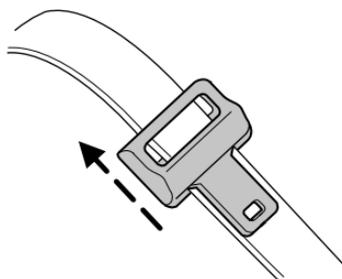
La languette autobloquante coulisse librement sur la sangle lorsque la ceinture de sécurité n'est pas déployée ou lorsqu'elle est tirée pour permettre le bouclage. Lorsque la languette autobloquante de la ceinture trois points est enclenchée dans la boucle, la languette autobloquante permet de raccourcir la sangle sous-abdominale, mais la verrouille pour éviter qu'elle ne se détende.

Avant de pouvoir boucler une ceinture trois points à languette autobloquante, il peut être nécessaire de tirer sur la sangle sous-abdominale pour l'allonger.

1. Pour ce faire, tirez un peu la sangle du baudrier pour la faire sortir de l'enrouleur.

2. Pendant que vous maintenez la sangle sous la languette, saisissez l'extrémité métallique de la languette de façon à ce qu'elle soit parallèle à la sangle et faites glisser la languette vers le haut.

3. Tirez suffisamment sur la sangle pour que la languette atteigne la boucle.



Bouclage de la languette autobloquante

1. Tirez la ceinture trois points de l'enrouleur jusqu'à ce que la sangle de celle-ci soit suffisamment sortie pour la faire passer au milieu de l'épaule et sur la poitrine.

2. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée. Si elle l'est, dévrillez-la.

3. Engagez la languette dans la boucle appropriée jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic retentisse.

4. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien enclenchée.



La ceinture sous-abdominale doit être bien ajustée et placée aussi bas que possible autour des hanches. Ne placez pas cette sangle autour de la taille.



Les occupants des sièges avant et arrière, y compris les femmes enceintes, doivent boucler leur ceinture pour bénéficier d'une protection maximale en cas d'accident.

Sièges et dispositifs de retenue



Chaque siège du véhicule est muni d'une ceinture de sécurité comportant une boucle et une languette qui sont conçues pour fonctionner ensemble. 1) Ne placez le boudrier que sur l'épaule du côté de la portière. Ne portez jamais le boudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer la ceinture de sécurité autour du cou, du côté intérieur de l'épaule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne à la fois.

Lorsque la ceinture trois points dotée d'une languette autobloquante est bouclée, elle s'adapte à vos mouvements. Cependant, en cas de freinage ou de virage brusque, ou en cas de collision à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mi/h), la ceinture de sécurité se verrouille pour réduire la propulsion de l'occupant vers l'avant.

Ceintures de sécurité à absorption d'énergie

- Ce véhicule est équipé d'un système de ceintures de sécurité à absorption d'énergie au siège du passager avant, de même qu'aux places de la banquette du deuxième rang adjacentes à une porte coulissante; un tel système contribue à réduire les blessures en cas de collision frontale.
- Cette ceinture de sécurité est équipée d'un enrouleur conçu pour détendre progressivement la sangle. Ceci permet d'amortir le choc exercé sur la poitrine de l'occupant en cas d'accident.



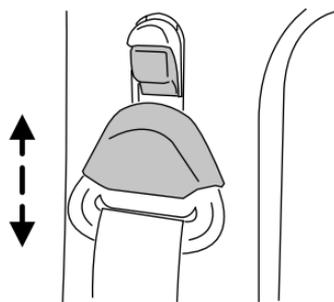
En cas de collision, les risques de blessures graves sont accrus si vous négligez d'inspecter et de remplacer au besoin les ceintures de sécurité et leurs enrouleurs.

Régleur de hauteur des ceintures de sécurité avant

Les places avant ainsi que les places latérales de la banquette du deuxième rang de votre véhicule sont dotées d'un régleur de hauteur du boudrier. Réglez la hauteur du boudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour ce faire, appuyez sur le bouton du régleur et faites glisser ce dernier vers le bas ou vers le haut.

Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.



Sièges et dispositifs de retenue

 Placez le régleur du baudrier à la hauteur voulue de sorte que la sangle repose au centre de l'épaule. Si le baudrier n'est pas bien ajusté, l'efficacité de la ceinture diminuera et les risques de blessures graves seront accrus en cas de collision.

Ceintures sous-abdominales

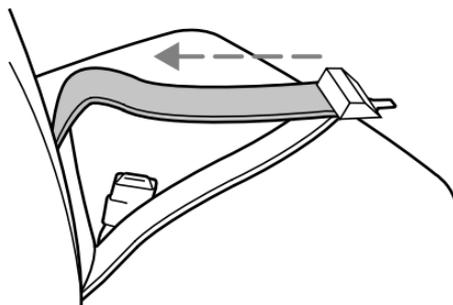
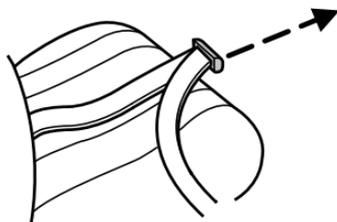
Réglage des ceintures sous-abdominales de la banquette du troisième rang

La ceinture sous-abdominale ne se règle pas automatiquement.

 La ceinture sous-abdominale doit être bien ajustée et placée aussi bas que possible autour des hanches. Ne placez pas cette sangle autour de la taille.

Insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la languette). Pour allonger la sangle, tournez la languette à angle droit par rapport à la sangle et tirez jusqu'à ce qu'elle atteigne la boucle. Pour serrer la ceinture, tirez sur l'extrémité libre jusqu'à ce que la sangle soit bien ajustée sur les hanches.

Raccourcissez la ceinture au maximum et bouclez-la lorsqu'elle n'est pas utilisée.



Témoin et carillon de ceinture de sécurité

Le témoin de ceinture de sécurité s'allume au tableau de bord et le carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture.

Sièges et dispositifs de retenue

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact à l'allumage...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon avertisseur retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon avertisseur cesse de retentir.
La ceinture du conducteur est bouclée avant d'établir le contact à l'allumage...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Rappel de bouclage des ceintures de sécurité BeltMinder

Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité. Ce dispositif rappelle au conducteur que la ceinture est débouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée alors que le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 5 km/h (3 mi/h) et que de une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt Minder se déclenche : le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes toutes les trente secondes, pour une durée d'environ cinq minutes ou jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée.
La ceinture du conducteur est bouclée pendant que le témoin des ceintures de sécurité est allumé et que le carillon avertisseur retentit...	Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder ne se déclenche pas.
La ceinture du conducteur est bouclée avant d'établir le contact à l'allumage...	Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder ne se déclenche pas.

Sièges et dispositifs de retenue

Les raisons les plus souvent données pour ne pas porter la ceinture de sécurité sont les suivantes (résultats d'enquêtes réalisées aux États-Unis) :

Raisons données...	Considérez les faits suivants...
« Les accidents sont rares. »	Quelque 36 700 accidents se produisent chaque jour. Le risque d'être impliqué dans un accident augmente proportionnellement avec le temps passé au volant, même pour les bons conducteurs. <i>Un conducteur sur quatre sera grièvement blessé lors d'un accident au cours de sa vie.</i>
« Je ne vais pas loin. »	Trois accidents mortels sur quatre ont lieu dans un rayon de 40 kilomètres (25 milles) du domicile.
« Les ceintures sont inconfortables. »	Les ceintures de sécurité Ford sont conçues pour être confortables. Si elles ne sont confortables, essayez de changer la position du point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité et de redresser le dossier du siège au maximum. Ces changements de position peuvent améliorer le confort.
« J'étais pressé. »	Une des principales causes d'accident. Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder nous avertit que nous n'avons pas pris le temps de boucler notre ceinture.
« Les ceintures de sécurité sont inefficaces. »	Les ceintures de sécurité, lorsqu'elles sont utilisées correctement, réduisent les risques de mort des passagers avant de 45 % pour les voitures et de 60 % pour les camionnettes.

Sièges et dispositifs de retenue

Raisons données...	Considérez les faits suivants...
« Il y a peu de circulation. »	Un accident mortel sur deux est le résultat d'une perte de la maîtrise du véhicule , souvent lorsque la voie est complètement libre.
« Les ceintures froissent mes vêtements. »	Cela est probable, mais un accident peut causer plus de dégâts que des vêtements froissés, surtout si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité.
« Mes passagers ne portent pas leur ceinture. »	Donnez l'exemple : les jeunes gens risquent quatre fois plus de perdre la vie lorsque DEUX occupants ou PLUS ont pris place dans le véhicule. Les enfants et les jeunes frères et sœurs imitent les comportements qu'ils voient.
« J'ai un sac gonflable. »	Les sacs gonflables sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec une ceinture de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas conçus pour se déployer lors d'un impact arrière ou latéral, ni en cas de capotage du véhicule.
« Je préfère être éjecté du véhicule. »	Ce n'est pas une bonne idée. Les personnes qui sont éjectées du véhicule risquent 40 fois plus de MOURIR. Les ceintures de sécurité empêchent d'être éjecté du véhicule. ON NE CHOISIT PAS SON ACCIDENT.

Sièges et dispositifs de retenue



Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée dans le but d'éviter que le carillon de rappel de bouclage des ceintures de sécurité ne retentisse. Le fait de s'asseoir sur une ceinture de sécurité accroît les risques de blessures en cas de collision. Pour désactiver (une seule fois) ou neutraliser le dispositif de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, veuillez suivre les directives détaillées ci-dessous.

Désactivation temporaire

Chaque fois que la ceinture est bouclée puis débouclée pendant que le contact est établi à l'allumage, le rappel de bouclage des ceintures BeltMinder est désactivé, mais uniquement jusqu'à ce que le contact à l'allumage soit coupé.

Désactivation/activation du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder

Avant de commencer, assurez-vous que :

- les commutateurs d'allumage et d'éclairage sont à la position d'arrêt et toutes les portes sont fermées;
- le frein de stationnement est serré et le levier de vitesse se trouve en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle);
- la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée;

Lisez les étapes 1 à 9 avant d'activer ou de désactiver le rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder.

Méthode d'activation et de désactivation du rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder :



Pour réduire les risques de blessures, n'activez ou ne désactivez jamais le dispositif de rappel de bouclage des ceintures de sécurité en conduisant le véhicule.

1. Établissez le contact à l'allumage sans faire démarrer le moteur.
2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une à deux minutes).
 - Les étapes 3 à 5 doivent être effectuées dans un délai de 60 secondes, sinon la marche à suivre devra être reprise du début.
3. Bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois, en terminant la séquence avec la ceinture débouclée. Cette opération peut être effectuée avant ou pendant l'activation du rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder.

Sièges et dispositifs de retenue

4. Activez, puis désactivez le commutateur d'éclairage.
5. Bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois, en terminant la séquence avec la ceinture débouclée.
 - Une fois l'étape 5 complétée, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant trois secondes.
6. Lorsque le témoin de ceinture de sécurité s'éteint, dans les sept secondes qui suivent, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.
 - Cette action désactive le rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder s'il était activé ou, au contraire, le met en fonction s'il était désactivé.
7. La confirmation de la désactivation du rappel de bouclage des ceintures de sécurité est indiquée par le clignotement du témoin de ceinture de sécurité quatre fois par seconde, durant trois secondes.
8. La confirmation de l'activation du rappel de bouclage des ceintures de sécurité est indiquée par :
 - le témoin de ceinture de sécurité, qui clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes, pour ensuite s'éteindre pendant trois secondes;
 - puis de nouveau, le témoin de ceinture de sécurité clignote quatre fois par seconde, durant trois secondes.
9. Lorsque ces opérations de confirmation ont été effectuées, la désactivation ou l'activation du dispositif est terminée.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité est trop courte lorsqu'elle est totalement déroulée, il est possible d'ajouter une rallonge de ceinture de sécurité de 20 cm (8 po) (numéro de pièce 611C22). Vous pouvez obtenir gratuitement une telle rallonge chez votre concessionnaire.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. Le fabricant est identifié sur une étiquette située à l'extrémité de la sangle. En outre, n'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.



N'utilisez pas une rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Entretien des ceintures de sécurité

Vérifiez périodiquement toutes les ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles fonctionnent normalement et qu'elles ne sont pas

Sièges et dispositifs de retenue

endommagées. Assurez-vous que les ceintures ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les dispositifs de retenue, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucle des sièges avant, les ensembles de support de boucle (la barre coulissante, selon l'équipement), les réglers de hauteur des baudières (selon l'équipement), les brides d'ancrage pour siège d'enfant (selon l'équipement), les pattes d'ancrage et les points d'ancrage inférieurs pour sièges à boucles de verrouillage (selon l'équipement) et la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un technicien qualifié détermine que les ceintures sont en bon état, leur remplacement est inutile, sauf comme expliqué à la rubrique *Remplacement des ceintures de sécurité du siège du passager avant et de la banquette de deuxième rangée après une collision* de ce chapitre. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.



Si vous négligez de remplacer les ceintures de sécurité dans les cas mentionnés ci-dessus, des risques de blessures graves pourraient s'ensuivre en cas de collision.

Consultez la rubrique *Habitacle* du chapitre *Nettoyage*.

Remplacement des ceintures de sécurité du siège du passager avant et de la banquette de deuxième rangée après une collision

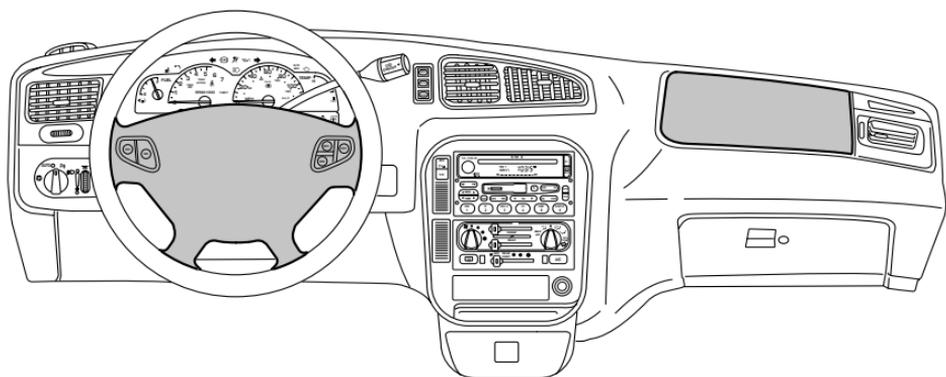
Toutes les ceintures de sécurité du passager avant et de la banquette de deuxième rang adjacentes à une porte coulissante sont munies d'un enrouleur à absorption d'énergie conçu pour réduire les risques de blessures en cas de collision frontale. Cet enrouleur doit être changé si la ceinture était utilisée lors d'une collision ayant provoqué le déploiement des sacs gonflables. Si les ceintures de sécurité ne sont pas remplacées, les risques de blessures en cas de collision sont accrus.



Si vous négligez de remplacer les ceintures de sécurité dans les cas mentionnés ci-dessus, des risques de blessures graves pourraient s'ensuivre en cas de collision.

Sièges et dispositifs de retenue

DISPOSITIFS DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRES

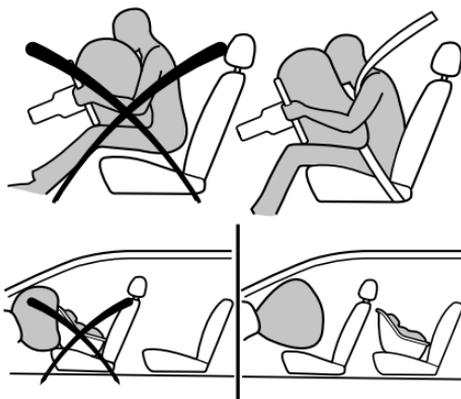


Les dispositifs de protection supplémentaires sont conçus pour être utilisés conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant et réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Le terme « dispositifs de protection supplémentaires » indique que les sacs gonflables sont conçus pour améliorer la protection fournie par les ceintures de sécurité. À eux seuls, les sacs gonflables ne peuvent pas offrir une aussi grande protection que lorsqu'ils sont utilisés avec les ceintures de sécurité lors des impacts pour lesquels leur déploiement est prévu. De même, les sacs gonflables n'offrent aucune protection lors des collisions pour lesquelles leur déploiement n'est pas prévu.

Sièges et dispositifs de retenue

Consignes importantes concernant les dispositifs de protection supplémentaires

Les dispositifs de protection supplémentaires sont conçus pour être utilisés conjointement avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement; il y a risque de blessures causées par un sac qui se gonfle.



Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture, même lorsque la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable.



Placez toujours les enfants de 12 ans ou moins sur le siège arrière en utilisant toujours les dispositifs de retenue pour enfant adéquats.



La « National Highway Traffic Safety Administration » (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant du siège et le module de sac gonflable.



Ne laissez jamais votre bras reposer sur le module de sac gonflable car vous risquez de subir des fractures graves ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement le siège d'un ou deux degrés vers l'arrière par rapport à la verticale.

Sièges et dispositifs de retenue

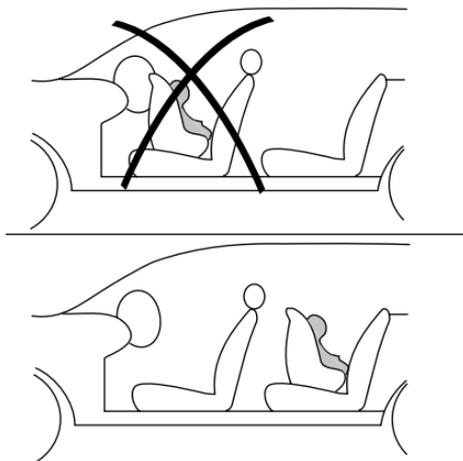
 Ne placez pas d'objet ni d'équipement sur ou à proximité d'un module de sac gonflable. Si des objets se trouvent à un endroit où ils pourraient entrer en contact avec le sac gonflable, ils risqueraient d'être projetés contre votre visage ou votre poitrine lors du déploiement du sac et les risques de blessures en seraient accrus en cas de collision.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de protection supplémentaires ou leurs fusibles. Consultez votre concessionnaire Ford ou Lincoln.

 Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître le risque de blessures. Ne modifiez jamais l'avant de votre véhicule.

Enfants et sacs gonflables

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.



Sièges et dispositifs de retenue



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE** placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou un porte-bébé orienté vers l'arrière devant un dispositif de sac gonflable activé. Si vous devez poser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, reculez le siège du véhicule au maximum.

Évaluation du fonctionnement du circuit

Les dispositifs de protection supplémentaires comportent un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du circuit.

Consultez la rubrique *Témoins et carillons* du chapitre *Instruments*.

Les rideaux gonflables latéraux n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie des dispositifs de protection supplémentaires est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- le témoin (le même que celui du système des sacs gonflables avant et latéraux) clignote ou reste allumé;
- le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi à l'allumage;
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

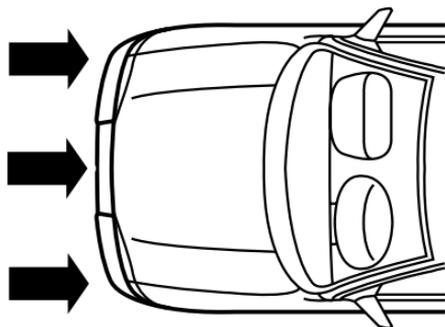


Si l'une de ces situations se produit, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier les dispositifs de protection supplémentaires chez votre établissement concessionnaire ou par un technicien qualifié. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Sièges et dispositifs de retenue

Fonctionnement des dispositifs de protection supplémentaires (sacs gonflables)

Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale assez importante pour que les capteurs ferment le circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs. Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement la présence d'une anomalie du système, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale, et non pas en cas de capotage, de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule.



Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de soude), qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.



Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent cependant provoquer des écorchures, des enflures ou une perte auditive temporaire en se déployant. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes,

Sièges et dispositifs de retenue

particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. C'est pourquoi il est impératif que le conducteur et le passager avant bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent le plus loin possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, d'être assez rapproché des commandes pour bien conserver la maîtrise du véhicule.



Certains éléments des sacs gonflables sont chauds après le gonflage. Évitez de les toucher.



Après s'être déployé, **un sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé immédiatement**. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, son compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les dispositifs de protection supplémentaires comprennent les éléments suivants :

- un module pour le sac gonflable du conducteur et un second module pour le sac gonflable du passager (comprenant les sacs et les gonfleurs);
- rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement). Consultez la rubrique *Sacs gonflables latéraux* plus loin dans ce chapitre;
- un ou plusieurs capteurs d'impact et de décélération;
- un témoin de disponibilité et un carillon;
- un module de diagnostic;
- et le câblage électrique qui relie ces différents éléments.

Le module de diagnostic surveille ses propres circuits internes ainsi que le circuit électrique des sacs (y compris les capteurs d'impact), le câblage électrique, le témoin des sacs gonflables, l'alimentation électrique de réserve et les gonfleurs.

Rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement)



Ne placez aucun d'objet et ne posez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable latéral ou à proximité de celui-ci, ni dans la zone des sièges avant où ils pourraient entrer en contact avec les rideaux gonflables latéraux. Ne pas observer ces directives peut augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

Sièges et dispositifs de retenue

 N'utilisez pas de couvre-siège de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient entraver le déploiement des rideaux gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

 N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, car le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en sortant brutalement du côté du dossier.

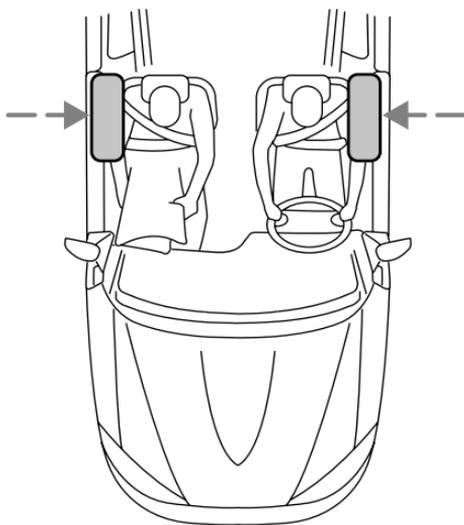
 Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même les sacs gonflables, les fusibles du circuit des sacs ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable. Consultez votre concessionnaire Ford ou Lincoln.

 Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même lorsque la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable.

Fonctionnement des rideaux gonflables latéraux

Le système de rideaux gonflables latéraux comprend les éléments suivants :

- un sac gonflable en nylon avec générateur de gaz dissimulé derrière le support latéral extérieur des dossiers des sièges conducteur et passager avant;
- un revêtement de siège spécial conçu pour permettre le déploiement du sac gonflable;
- les mêmes témoins, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant;
- deux détecteurs d'impact fixés au plancher sous les sièges avant, du côté de la porte.



Sièges et dispositifs de retenue

Les rideaux gonflables latéraux peuvent, de concert avec les ceintures de sécurité, contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante.

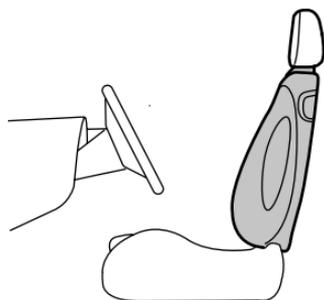
Les rideaux gonflables latéraux sont placés sur le côté extérieur du dossier des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision peut se déployer, même si le siège en question n'est pas occupé. Ces sacs sont conçus pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Les dispositifs de protection supplémentaires latéraux sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour fermer un circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement la présence d'une anomalie du système, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Le déploiement des rideaux latéraux n'est prévu qu'en cas de collision latérale, mais pas en cas de capotage ni de collision frontale ou arrière, à moins que l'impact ne soit suffisamment violent pour provoquer une importante décélération latérale.



Certains éléments des sacs gonflables sont chauds après le gonflage. Évitez de les toucher.



Après s'être déployé, **un rideau gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau. Le rideau gonflable latéral et ses éléments (y compris le siège) doivent être inspectés et remplacés au besoin selon les directives du manuel de réparation et d'entretien.** Si le rideau gonflable latéral n'est pas remplacé, son compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Comment se débarrasser des sacs gonflables ou des véhicules qui en sont équipés (y compris les prétendeurs)

Consultez votre concessionnaire local ou un technicien qualifié. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

Sièges et dispositifs de retenue

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Consultez les rubriques qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants. Consultez également la rubrique *Dispositifs de protection supplémentaires* du présent chapitre pour connaître les directives spéciales d'utilisation des sacs gonflables.

Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant

Au Canada et aux États-Unis, les lois rendent obligatoire l'emploi de dispositifs de retenue pour enfant. Si vous transportez dans votre véhicule des enfants âgés de quatre ans ou moins et pesant jusqu'à 18 kg (40 lb), vous devez les asseoir dans des sièges conçus spécialement pour eux. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule. Dans la mesure du possible, faites asseoir les enfants de moins de douze ans sur la banquette arrière de votre véhicule. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux quand le véhicule est en marche. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

Respectez soigneusement les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant ou le porte-bébé dont vous équipez votre véhicule.

Enfants et ceintures de sécurité

Si la taille de l'enfant le permet, il est recommandé de l'attacher dans un siège d'enfant. Si l'enfant est trop grand pour un siège d'enfant (selon les prescriptions du fabricant du siège), il doit toujours être attaché avec l'une des ceintures de sécurité du véhicule.

Respectez tous les conseils importants sur les dispositifs de retenue et les sacs gonflables qui s'appliquent aux adultes dans votre véhicule.

Si le baudrier de la ceinture peut être positionné de façon à ne pas reposer sur le visage ou sur le cou, attachez l'enfant avec la ceinture trois points. Le fait de déplacer l'enfant vers le centre du véhicule peut aider à mieux ajuster le baudrier.



Ne laissez jamais d'enfants, d'adultes non responsables ou d'animaux seuls dans le véhicule.

Sièges et dispositifs de retenue

Rehausseur pour enfant

En général, les enfants sont trop grands pour les sièges d'enfant convertibles typiques lorsqu'ils atteignent 18 kg (40 livres) ou qu'ils ont environ 4 ans. Bien que la ceinture trois points fournisse une certaine protection, ces enfants sont encore trop petits pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement, ce qui risque d'augmenter les risques de blessures graves.

Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture sous-abdominale et de la ceinture à baudrier pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Ford recommande l'utilisation d'un rehausseur.

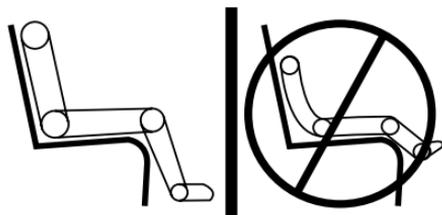
Le rehausseur offre un meilleur ajustement de la ceinture trois points sur l'enfant. L'enfant est assis plus haut, de sorte que la ceinture sous-abdominale passe sur ses hanches et que ses genoux pendent plus confortablement. Le rehausseur améliore aussi l'ajustement du baudrier et le confort de l'enfant qui l'utilise.

Recommandations d'utilisation du rehausseur par les enfants

Les enfants doivent utiliser un rehausseur dès qu'ils sont trop grands pour un siège d'enfant et jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement. En général, la ceinture trois points s'ajuste correctement lorsqu'ils atteignent environ 36 kg (80 lb) (soit 8 à 12 ans).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre « OUI » à TOUTES les questions suivantes :

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du siège sans être affaissé?



- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Sièges et dispositifs de retenue

Types de rehausseur

Il existe deux types de rehausseur :

- Sans dossier.

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez celui-ci et utilisez la ceinture trois points. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut faire que la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant soit positionnée plus haut que le siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une autre place où le dossier est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points.



- Avec dossier.

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier doit alors être utilisé.



Les deux types de rehausseur peuvent être utilisés dans un véhicule sur un siège doté d'une ceinture trois points si l'enfant pèse plus de 18 kg (40 lb).

Le baudrier doit passer sur la poitrine de l'enfant et reposer fermement au centre de son épaule. La ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur ses hanches, jamais sur l'estomac.

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis.

Sièges et dispositifs de retenue

L'importance du baudrier

La tête de l'enfant peut heurter une surface dure lors d'une collision si un rehausseur est utilisé sans baudrier. De ce fait, n'utilisez jamais de rehausseur avec une ceinture sous-abdominale uniquement. Il est recommandé d'utiliser un rehausseur avec une ceinture trois points sur un siège arrière, qui représente la place la plus sûre pour un enfant.



Respectez toutes les directives fournies par le fabricant du rehausseur.



Ne faites jamais passer le baudrier sous le bras de l'enfant ou derrière son dos, ce qui annule toute protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

SIÈGES DE SÉCURITÉ POUR ENFANT



Siège d'enfant ou porte-bébé

Utilisez un siège d'enfant recommandé pour le poids et la taille de l'enfant. Respectez toutes les directives du fabricant du siège d'enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Sièges et dispositifs de retenue

Procédez comme suit pour installer un siège d'enfant :

- lisez et respectez les directives données à la rubrique *Dispositifs de protection supplémentaires* du présent chapitre;
- utilisez la boucle de ceinture appropriée pour la position du siège dans le véhicule;
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce qu'un déclic retentisse et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est fermement engagée dans la boucle;
- tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle;
- placez le dossier du siège en position verticale.



Ford recommande d'utiliser un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Placez le siège d'enfant de manière à pouvoir utiliser une patte d'ancrage pour la sangle. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la rubrique *Ancrage des sièges d'enfant au moyen d'une sangle de retenue*.



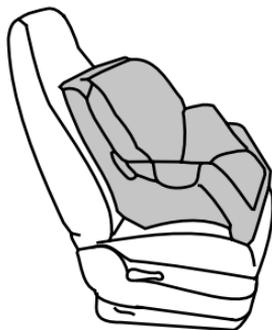
Ne manquez pas de respecter les directives du fabricant fournies avec le siège afin d'éviter tout risque de blessures à l'enfant en cas de collision ou d'arrêt brutal.

Pose d'un siège d'enfant aux places munies d'une ceinture trois points à languette autobloquante

La sangle située au-dessous de la languette est la partie sous-abdominale de la ceinture trois points et la sangle au-dessus de la languette constitue la partie baudrier.

Sièges et dispositifs de retenue

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

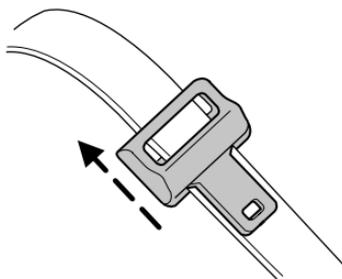


Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège passager avant, reculez celui-ci le plus possible.

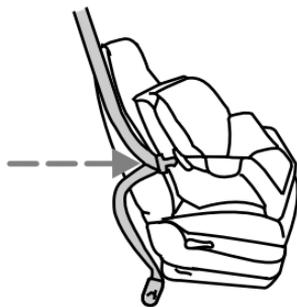


Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière **NE DEVRAIENT JAMAIS** être placés devant un dispositif de sac gonflable activé.

2. Faites glisser la languette vers le haut.

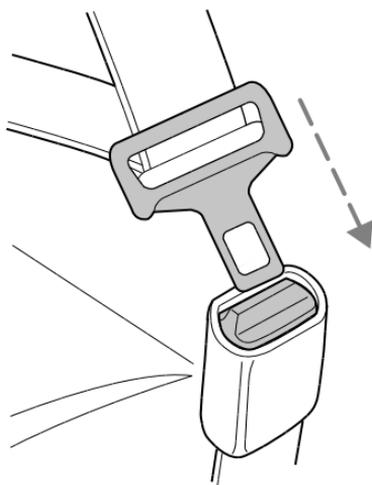


3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble près de la languette, faites passer la languette et la ceinture à travers le siège d'enfant, en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Sièges et dispositifs de retenue

4. Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic retentisse. Assurez-vous que la ceinture est bien bouclée en tirant sur la sangle.

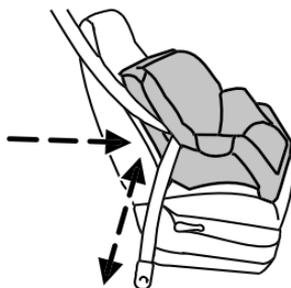


5. Tout en poussant le siège pour enfant vers le bas avec votre genou, tirez la partie baudrier de la ceinture de sécurité vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale de la ceinture.



6. Laissez la ceinture se rétracter pour supprimer le jeu de la sangle et bien serrer le siège d'enfant.

7. Avant d'asseoir l'enfant dans son siège, essayez de faire basculer le siège vers l'avant et vers l'arrière afin de vous assurer qu'il est bien fixé. Pour vérifier cette condition, empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est



Sièges et dispositifs de retenue

adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

8. Vérifiez de temps en temps que la ceinture trois points ne s'est pas relâchée. Le baudrier doit être suffisamment tendu pour assurer l'efficacité de la ceinture sous-abdominale en cas de collision.

Pose d'un siège de sécurité pour enfant aux places munies d'une ceinture sous-abdominale

1. Allongez la ceinture sous-abdominale. Pour ce faire, placez la languette de manière à ce que sa partie inférieure soit à angle droit par rapport à la sangle, tout en faisant glisser la languette vers le haut.

2. Placez le siège d'enfant sur le siège arrière du véhicule, à la place centrale.

3. Faites passer la languette et la sangle par le siège d'enfant en suivant les directives du fabricant.

4. Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic se fasse entendre. Assurez-vous que la ceinture est bien bouclée en tirant sur la languette.

5. Appuyez sur le siège d'enfant en tirant sur la sangle sous-abdominale pour bien la tendre.

6. Avant d'asseoir l'enfant dans son siège, essayez de faire basculer le siège de gauche à droite et d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour vérifier cette condition, empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Ancrage des sièges d'enfant au moyen d'une sangle de retenue

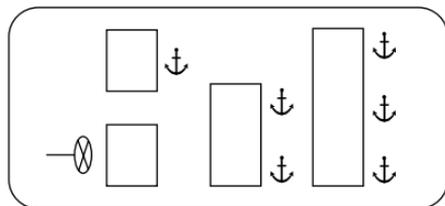
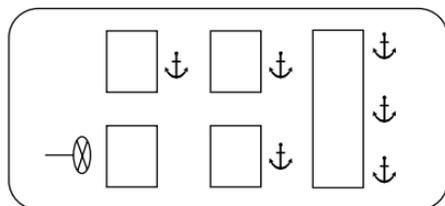
La plupart des nouveaux sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui passe par-dessus le dossier du siège et se fixe à un point d'ancrage. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent les sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège que vous voulez utiliser pour obtenir tout renseignement à ce sujet.



Les enfants doivent être assis à l'arrière, sur un siège d'enfant convenable solidement fixé au véhicule.

Sièges et dispositifs de retenue

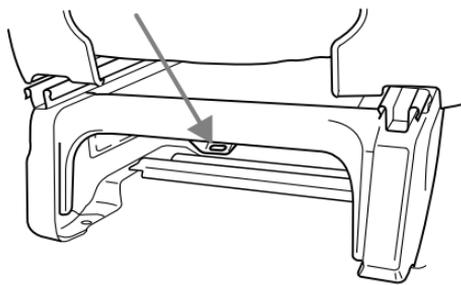
Les pattes d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux endroits indiqués :



Vous pouvez fixer une sangle de retenue aux pattes d'ancrage prévus derrière tous les sièges, sauf les sièges avant à réglage électrique. Le siège à réglage manuel du passager avant comporte des pattes d'ancrage.

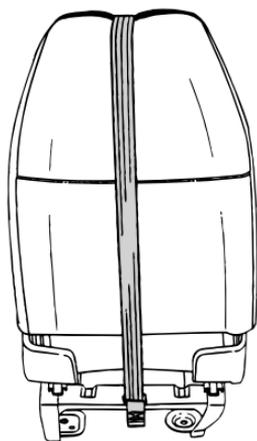
Siège passager avant (sièges à réglage manuel seulement)

1. Placez le siège d'enfant sur le coussin du siège passager.

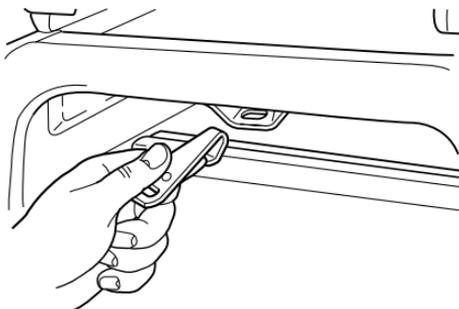


Sièges et dispositifs de retenue

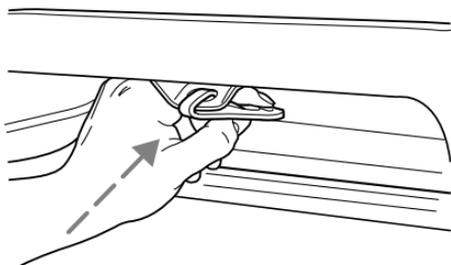
2. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Si votre véhicule est équipé d'appuis-tête réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appui-tête, entre les deux tiges. Si le haut du siège d'enfant touche à l'appui-tête, relevez l'appui-tête pour que le siège d'enfant puisse aller vers l'arrière au maximum.



3. Saisissez la sangle de retenue et placez-la sur l'armature du siège.



4. Faites tourner le crochet d'ancrage et agrafez la sangle de retenue à la structure du siège.



Sièges et dispositifs de retenue

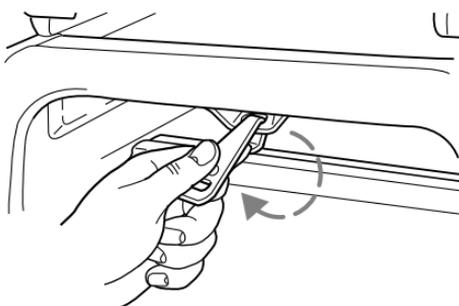


Si la sangle de retenue n'est pas convenablement agrafée (comme indiqué sur l'illustration), le siège d'enfant ne sera pas retenu en cas de collision.

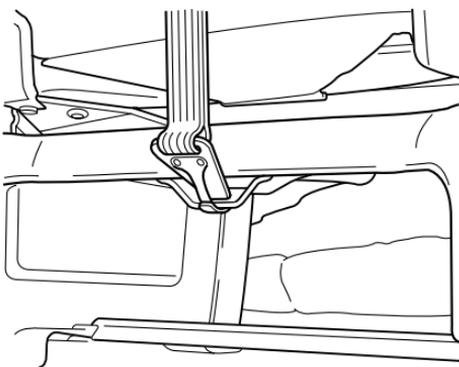


5. Tournez l'attache de la sangle de retenue.

6. Pour fixer le siège d'enfant, consultez les directives fournies dans ce chapitre sous la rubrique *Pose d'un siège d'enfant aux places munies d'une ceinture trois points à languette autobloquante* pour fixer le siège d'enfant.



7. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

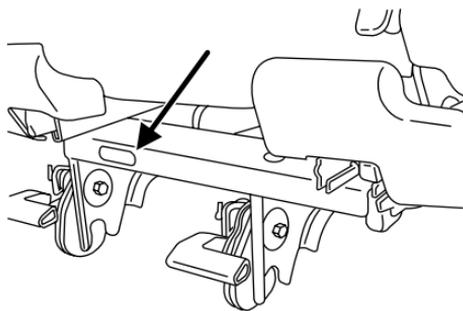


Sièges et dispositifs de retenue

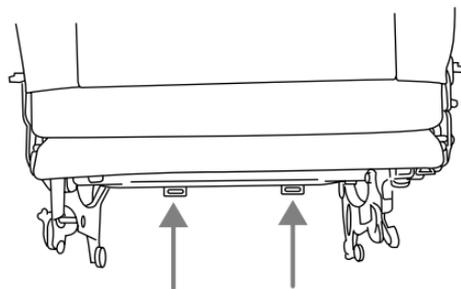
Sièges arrière

Effectuez les opérations 1 à 8 expliquées ci-dessus pour les places suivantes :

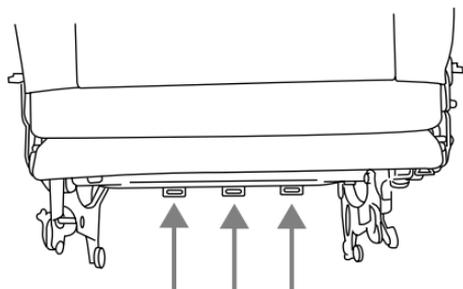
- sièges baquets de deuxième rang;



- banquette de deuxième rang;



- banquette de troisième rang.



Pour obtenir tous les renseignements complémentaires importants portant sur l'utilisation adéquate des ceintures de sécurité, des sièges d'enfants et des porte-bébés, lisez entièrement le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue* du présent guide.

Sièges et dispositifs de retenue

Ancrage des sièges d'enfant au moyen de fixations à boucles de verrouillage inférieures et points d'ancrage

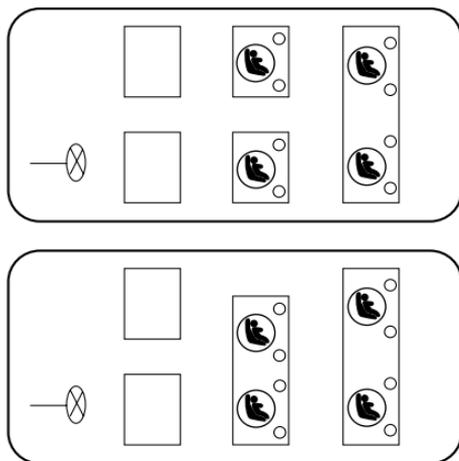
Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage situés à certaines des places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant élimine le besoin d'utiliser les ceintures de sécurité pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue doit également être fixée à la patte d'ancrage correspondante. Consultez la rubrique *Ancrage des sièges de sécurité pour enfant au moyen d'une sangle de retenue* du présent chapitre.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs pour siège d'enfant sur les sièges identifiés par le symbole de siège d'enfant.

Les points d'ancrage situés des deux côtés du centre de la banquette arrière sont fournis principalement pour l'installation de sièges d'enfant sur les sièges latéraux; ils sont plus éloignés l'un de l'autre que les points d'ancrage inférieurs pour l'installation de

sièges d'enfant sur les autres sièges. Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides au centre de la banquette arrière. Un siège d'enfant muni de fixations à boucles de verrouillage inférieures montées sur sangle peut

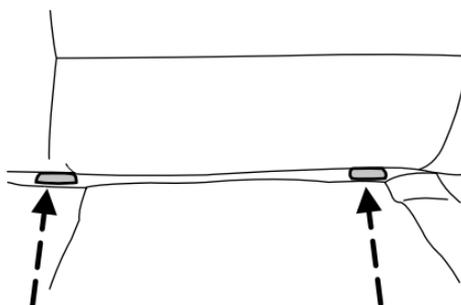
être utilisé au centre de la banquette arrière, à moins qu'un autre siège d'enfant ne soit déjà installé à une place latérale et fixé à l'un de ces points d'ancrage inférieurs.



Ne fixez jamais deux sièges d'enfant à boucles de verrouillage au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

Sièges et dispositifs de retenue

Les points d'ancrage inférieurs destinés à l'installation d'un siège d'enfant sont situés dans la partie postérieure de la banquette arrière, entre le coussin du siège et le dossier.



Veillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant à boucles de verrouillage.



N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège. Le réglage de l'angle du dossier du siège peut permettre à la sangle de retenue d'être serrée sans que l'avant du siège d'enfant ne soit relevé.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est bien fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage. Essayez de le faire bouger d'un côté et de l'autre et tirez-le aussi vers l'avant pour vous assurer qu'il est convenablement retenu par les boucles de verrouillage.



Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

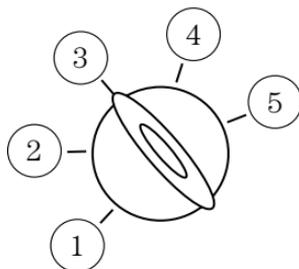
DÉMARRAGE

Positions du commutateur d'allumage

1. La position Accessoires permet le fonctionnement des accessoires électriques, tels que la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

2. La position Antivol bloque le volant et le levier de vitesse (boîte de vitesses automatique) et permet de retirer la clé du commutateur d'allumage.

3. La position Arrêt éteint le moteur et tous les accessoires, sans verrouiller le volant. Cette position permet également au levier de vitesse de la boîte automatique d'être déplacé de la position de stationnement (P) sans que la pédale de frein ne soit enfoncée.



Lorsque le commutateur d'allumage est en position d'arrêt, il est possible de sortir de la position de stationnement (P) le levier de la boîte de vitesses automatique sans avoir à enfoncer préalablement la pédale de frein. Pour éviter tout déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement.

4. La position Contact met tous les circuits électriques sous tension et allume les témoins. La clé demeure dans cette position pendant la conduite du véhicule.

5. La position Démarrage permet de lancer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

Préparation au démarrage

Le démarrage du moteur est commandé par le module de commande du groupe motopropulseur. Ce circuit est conforme à toutes les normes canadiennes relatives aux interférences radioélectriques.

Lors de la mise en marche d'un moteur à injection, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou durant le démarrage. N'utilisez l'accélérateur que si vous éprouvez de la difficulté à mettre le moteur en marche. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage, consultez la rubrique *Démarrage* dans le présent chapitre.

Conduite



Le fait de laisser le moteur tourner au ralenti à régime élevé de façon prolongée peut produire des températures très élevées au niveau du moteur et de la tuyauterie d'échappement et ainsi entraîner des risques d'incendie et autres dommages au véhicule.



Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de pouvoir provoquer un incendie sur de tels sols.



Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé, car les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer. Consultez la rubrique intitulée *Précautions contre les gaz d'échappement* du présent chapitre.



Si vous percevez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier et réparer le véhicule par votre concessionnaire. Ne conduisez pas le véhicule si vous détectez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle.

Consignes de sécurité importantes

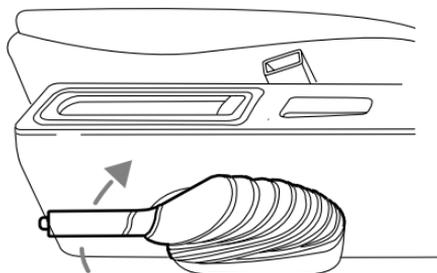
Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule.

Avant le démarrage :

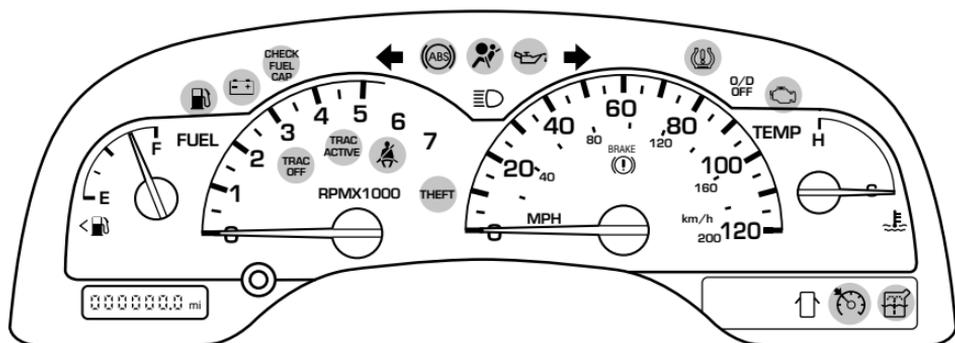
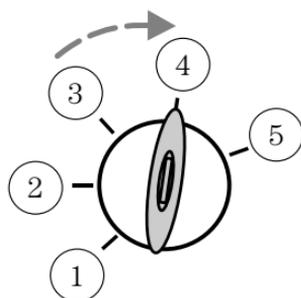
1. Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation adéquate des ceintures de sécurité, consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.
2. Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
3. Assurez-vous que le levier de vitesse est en position de stationnement (P).



4. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.



- Tournez la clé à la position Contact (4) sans atteindre la position Démarrage (5).



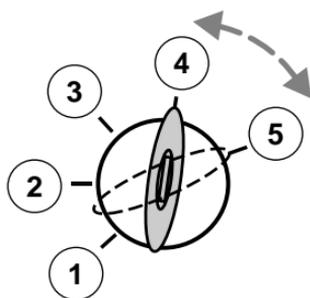
Assurez-vous que les témoins correspondants s'allument ou s'allument brièvement, selon le cas. Si un témoin ne s'allume pas, faites vérifier votre véhicule.

- Si la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, il est possible que le témoin  ne s'allume pas.

Conduite

Démarrage du moteur

1. Tournez la clé à la position Contact (4) sans atteindre la position Démarrage (5).
2. Tournez la clé à la position Démarrage (5), puis relâchez-la dès que le moteur démarre. Un lancement prolongé du moteur risque d'endommager le démarreur.



Remarque : Si le moteur ne démarre pas dans les cinq secondes au premier essai, coupez le contact (3), attendez dix secondes et essayez de nouveau. Si le moteur ne démarre toujours pas, appuyez à fond sur l'accélérateur et essayez de nouveau; ceci permettra de lancer le moteur avec le carburant coupé, dans l'éventualité où le moteur serait noyé.

Utilisation du chauffe-moteur (selon l'équipement)

Le chauffe-moteur est destiné à réchauffer le liquide de refroidissement du moteur, ce qui facilite le démarrage et génère une réponse rapide du dispositif de chauffage et de dégivrage de l'habitacle. L'emploi d'un chauffe-moteur est fortement recommandé si vous habitez une région où la température descend en dessous de $-23\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-10\text{ }^{\circ}\text{F}$). Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, branchez le chauffe-moteur au moins trois heures avant de faire démarrer votre véhicule. Vous pouvez brancher le chauffe-moteur le soir pour faciliter le démarrage le lendemain matin.



Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches pour éviter de prendre le courant.

Précautions contre les gaz d'échappement

L'oxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez vos précautions pour en éviter les dangers.



Si vous percevez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier et réparer le véhicule par votre concessionnaire. Ne conduisez pas le véhicule si vous détectez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle.

Renseignements importants relatifs à l'aération de l'habitacle

Si vous laissez le moteur tourner longtemps au ralenti alors que votre véhicule est arrêté, baissez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po) ou réglez les commandes de chauffage et de climatisation pour permettre à de l'air frais de pénétrer dans l'habitacle.

FREINS

Les bruits de freins occasionnels sont normaux. Si un grincement continu résultant d'un contact métallique se fait entendre lors des freinages, cela peut indiquer que les garnitures de frein sont usées. Faites-les vérifier par un technicien qualifié. Si des vibrations ou des secousses sont continuellement ressenties au niveau du volant lors du freinage, il est recommandé de faire vérifier votre véhicule dès que possible par un technicien qualifié.

Système de freins antiblocage aux quatre roues (ABS)

Votre véhicule est équipé de freins antiblocage. Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins. Un bruit mécanique provenant du moteur de pompe des freins antiblocage peut se faire entendre et une pulsation peut être ressentie au niveau de la pédale de frein lors du fonctionnement des freins antiblocage; de telles manifestations sont normales.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage (ABS)

Le témoin (ABS) s'allume brièvement au tableau de bord lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position Contact. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.

Même si le freinage antiblocage est hors fonction, vous pouvez utiliser le freinage régulier. (Si le témoin de frein s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites réparer votre système de freinage immédiatement.)

BRAKE



Conduite

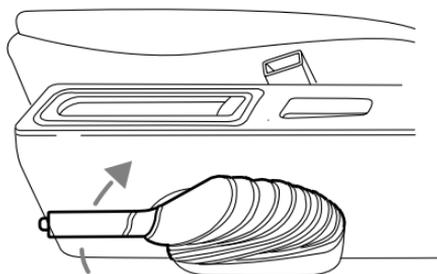
Méthode de freinage avec freins antiblocage (ABS)

Si vous devez faire un freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein sans la relâcher; ne freinez pas par petits coups successifs car l'efficacité des freins antiblocage s'en trouverait réduite et la distance d'arrêt requise pour le véhicule serait accrue. Le freinage antiblocage entrera immédiatement en jeu pour permettre de conserver la maîtrise de la direction en cas de freinage d'urgence ou de conduite sur chaussée glissante. Veuillez toutefois noter que le freinage antiblocage ne réduit pas la distance de freinage.

Frein de stationnement (⚠)

Pour serrer le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein jusqu'à la butée. Le témoin de frein s'allumera et demeurera allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour desserrer le frein, maintenez le bouton enfoncé, tirez le levier légèrement, puis abaissez-le complètement.



BRAKE



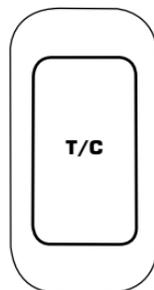
Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est fermement engagé en position de stationnement (P).

DISPOSITIF ANTIPATINAGE TRACTION CONTROL™ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'un dispositif antipatinage Traction Control™. Ce système contribue à maintenir la tenue de route et la manœuvrabilité de votre véhicule, en particulier sur une chaussée glissante comme des routes verglacées, enneigées ou non goudronnées. Le dispositif permet à votre véhicule de mieux utiliser l'adhérence dont il dispose dans de telles conditions.

Lorsque le dispositif antipatinage est activé, un bruit de moteur électrique provenant du compartiment moteur peut être entendu; en outre, le régime moteur n'augmente pas lorsque vous appuyez davantage sur l'accélérateur. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

Si votre véhicule est coincé dans la neige, dans la glace ou sur une chaussée très glissante, essayez de désactiver le dispositif antipatinage Traction Control™. Ceci vous permet de faire patiner les roues pour dégager le véhicule en lui donnant un mouvement de va-et-vient. L'interrupteur de fonction antipatinage est situé à la gauche de la radio.



Si une anomalie de la fonction antipatinage est décelée, le message « CHECK TRACTION CONTROL » (Vérifiez la fonction antipatinage) s'affiche à l'écran de l'afficheur multimessage (selon l'équipement) et le témoin « T/C OFF » s'allume. Dans un tel cas, faites réparer votre véhicule par un technicien qualifié.

Dispositif antilacet AdvanceTrac™ (selon l'équipement)

Le dispositif AdvanceTrac™ fournit une fonction d'amélioration de la stabilité du véhicule ainsi qu'une fonction d'amélioration de l'adhérence. Le patinage excessif des roues est contrôlé en réduisant momentanément la puissance du moteur ou en serrant rapidement les freins antiblocage. Si le véhicule commence à déraper excessivement vers la gauche ou la droite, ou en cas de patinage excessif, le dispositif AdvanceTrac™ tentera de corriger le glissement latéral en appliquant de la force de freinage individuellement à chaque roue et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Si le dispositif AdvanceTrac™ est activé et désactivé à de nombreuses reprises en peu de temps, la portion freinage du dispositif se met hors fonction pour permettre aux freins de refroidir. Une fonction AdvanceTrac™ limitée qui n'utilise que la réduction de la puissance du moteur contribuera quand même à réduire le patinage des roues. Le fonctionnement normal reprend dès que les freins ont refroidi. Le freinage antiblocage n'est pas compromis par cette situation et continue à fonctionner normalement pendant la période de refroidissement des freins.

Le dispositif AdvanceTrac™ améliore la stabilité du véhicule lors de manœuvres faisant appel à toute l'adhérence disponible, en particulier lors de la conduite sur route mouillée, enneigée ou verglacée ou en cas de manœuvre d'urgence. Par exemple, le conducteur bénéficiera d'une adhérence accrue et maintiendra un meilleur contrôle du véhicule s'il doit effectuer d'urgence un changement de voie.

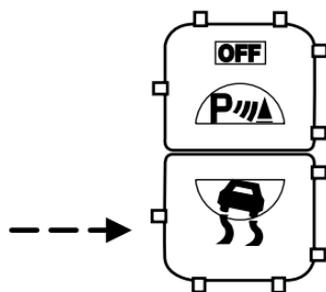
Conduite

Le dispositif antilacet AdvanceTrac™ peut entrer en action dans les conditions suivantes :

- accélération sur une chaussée glissante;
- prise trop rapide d'un virage;
- coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle;
- plaque de glace;
- changement de voie sur une route enneigée;
- passage d'une route secondaire enneigée à une route principale dégagée, ou vice versa;
- passage d'une route d'asphalte à une route de gravier, ou vice versa;
- contact avec le bord du trottoir lors d'un virage;
- prise d'un virage à une vitesse excessive avec une remorque très chargée (consultez la rubrique *Traction d'une remorque* de ce chapitre).

Le dispositif AdvanceTrac™ est toujours mis en fonction lorsque le moteur est lancé. Cependant, il ne fonctionne pas lorsque le véhicule roule en marche arrière.

Le bouton AdvanceTrac™ permet au conducteur de contrôler la disponibilité du dispositif AdvanceTrac™. L'état du dispositif antilacet AdvanceTrac™ est indiqué par le témoin « TRAC ACTIVE » au tableau de bord lorsque le dispositif est en fonction.



Si une anomalie est détectée dans le dispositif AdvanceTrac™, le témoin « TRAC OFF » du tableau de bord reste allumé. Si le véhicule est équipé d'un afficheur multimessage, la mention « CHECK ADVANCETRAC » (Vérifier AdvanceTrac) sera également affichée au guichet.

Si votre véhicule est pris dans la neige ou la boue ou si vous conduisez dans du sable profond, il peut être utile de neutraliser le dispositif AdvanceTrac™ pour que les roues puissent patiner. Si la puissance du moteur de votre véhicule semble être réduite lors de la conduite sur du sable profond ou dans de la neige très profonde, neutralisez la fonction d'amélioration de la stabilité du dispositif AdvanceTrac™ pour rétablir la puissance du moteur; ceci augmentera l'inertie du véhicule, l'aidant ainsi à traverser l'obstacle.

Certains conducteurs pourraient remarquer un léger mouvement de la pédale de frein lorsque le dispositif AdvanceTrac[™] effectue son autodiagnostic. Lors de la mise en fonction du dispositif antilacet AdvanceTrac[™], vous pourriez remarquer les phénomènes suivants :

- un grondement ou un raclement;
- une légère décélération du véhicule;
- le témoin « TRAC ACTIVE » s'allume;
- si votre pied est sur la pédale de frein, vous ressentirez une vibration;
- dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci s'enfoncera pour mettre les freins en œuvre. Il se peut que vous entendiez aussi un bruit de déplacement d'air provenant du dessous de la planche de bord.

Ces conditions sont normales lors du fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac[™].

N'altérez pas et ne changez pas les caractéristiques de la suspension ou de la direction de votre véhicule, car tout changement à la tenue de route du véhicule compromettrait le fonctionnement du dispositif AdvanceTrac[™]. De plus, n'installez pas de haut-parleur près de la console centrale avant, ni sous ni l'un ni l'autre des sièges avant. Les vibrations causées par un haut-parleur peuvent avoir un impact sur les capteurs du dispositif AdvanceTrac[™] placés à ces endroits.



Des habitudes de conduite agressives, quelles que soient les conditions routières, peuvent vous faire perdre le contrôle du véhicule et augmenter les risques de blessures graves et de dégâts matériels. L'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac[™] est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, conséquemment, les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. En cas de problème grave en cours de conduite, **RALENTISSEZ.**

DIRECTION

Pour éviter d'endommager le système de servodirection :

- ne maintenez jamais le volant en position de virage maximale (jusqu'à ce qu'il bloque) pendant plus de quelques secondes lorsque le moteur tourne;
- ne conduisez pas votre véhicule si le niveau du liquide de la pompe de direction assistée est bas (en dessous du repère MIN du réservoir).

Conduite

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant de direction peut être tourné, mais l'effort requis est accru.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, vérifiez la présence des problèmes suivants :

- pneu insuffisamment gonflé
- usure inégale des pneus
- éléments de la suspension desserrés ou usés
- éléments de la direction desserrés ou usés
- alignement inadéquat de la direction.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE-PONT AUTOMATIQUE

Interverrouillage du levier sélecteur

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur qui empêche ce dernier de sortir de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas dégager le levier de vitesse de la position de stationnement (P) même lorsque le contact est établi à l'allumage et que la pédale de frein est enfoncée, procédez de la façon qui suit :

1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position Antivol, puis retirez-la.
2. Réinsérez la clé et placez-la à la position Arrêt. **Appuyez sur la pédale de frein et placez la boîte de vitesses au point mort (N).**



Lorsque le commutateur d'allumage est en position d'arrêt, il est possible de sortir de la position de stationnement (P) le levier de la boîte de vitesses automatique sans avoir à enfoncer préalablement la pédale de frein. Pour éviter tout déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement.

3. Faites démarrer le moteur.

Si la méthode ci-dessus doit être utilisée pour déverrouiller le levier de vitesse, il est possible que le fusible de ce circuit soit grillé ou que les feux stop soient défectueux. Consultez la rubrique *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.



Ne conduisez pas avant d'avoir confirmé le fonctionnement des feux stop.

 Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est engagé en position de stationnement (P). Tournez la clé de contact en position Antivol et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

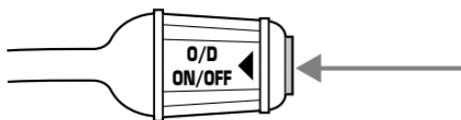
 Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire ou un technicien qualifié.

Conduite avec une boîte de vitesses automatique à surmultipliée avec levier sélecteur sur la colonne de direction et contacteur d'annulation de la surmultipliée

Votre boîte-pont est équipée d'une stratégie autoadaptative intégrée à l'ordinateur de votre véhicule. Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte-pont et pour procurer des changements de rapport uniformes durant la vie utile du véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte-pont neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte-pont. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage autoadaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte-pont. De plus, lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, la stratégie doit être apprise de nouveau.

Votre boîte de vitesses automatique à surmultipliée offre un fonctionnement complètement automatique soit en 

(surmultipliée), soit avec le contacteur d'annulation de la surmultipliée enfoncé. La conduite avec le levier sélecteur en  (surmultipliée) offre la meilleure consommation d'essence en conditions normales de conduite. Pour une commande manuelle, commencez en première imposée (1) puis passez les vitesses manuellement.



Pour engager la boîte de vitesses, mettez le moteur en marche, enfoncez la pédale de frein puis sortez le levier de vitesse de la position de stationnement (P). Une fois le levier sélecteur bien en place, relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez sur la pédale de l'accélérateur selon les besoins.

Conduite

Positions du levier de vitesse de la boîte-pont automatique quatre vitesses



Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte-pont et empêche les roues arrière de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- faites démarrer le moteur;
- appuyez sur la pédale de frein;
- engagez la boîte de vitesses au rapport choisi.

Pour placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P) :

- immobilisez totalement votre véhicule;
- déplacez le levier de vitesse et placez-le en position de stationnement (P).



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est engagé en position de stationnement (P). Tournez la clé de contact en position Antivol et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position de marche arrière (R), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier de vitesse en position de marche arrière ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

D (Surmultipliée)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte-pont monte et descend les rapports de la première (1) à la quatrième (4) vitesse.

Deuxième imposée (2)

Cette position permet seulement d'utiliser la deuxième vitesse.

- Le freinage moteur est disponible.
- Utilisez-la pour démarrer sur une chaussée glissante.
- Pour revenir à la surmultipliée **D**, mettez le levier de vitesse à la position de surmultipliée **D**.
- La sélection de la deuxième imposée (2) à des vitesses plus élevées fera rétrograder la boîte-pont en deuxième lorsque la vitesse du véhicule le permettra.

Première imposée (1)

- Procure un freinage moteur maximal.
- Permet les passages à des vitesses supérieures par le déplacement du levier de vitesse.
- Ne permet pas la rétrogradation en première (1) à vitesse élevée; permet la rétrogradation en première (1) à basse vitesse seulement.



Quand vous laissez le véhicule en stationnement, ne vous servez pas du sélecteur de vitesse en guise de frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement et assurez-vous que le sélecteur de vitesse est en position de stationnement (P). Coupez le contact avant de quitter le véhicule. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance avec le moteur en marche. Si vous n'observez pas ces consignes, votre véhicule risque de se déplacer inopinément et de blesser quelqu'un.

Si votre véhicule reste pris dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule reste immobilisé dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en alternant de façon régulière les passages en marche avant et en marche arrière, avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Au besoin, essayez de mettre le dispositif antipatinage Traction Control™ ou le dispositif antilacet AdvanceTrac™ hors fonction. Vous permettrez ainsi aux roues de patiner, ce qui vous aidera peut-être à dégager votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique *Dispositif antipatinage Traction Control™ (selon l'équipement)* ou *Dispositif antilacet AdvanceTrac™ (selon l'équipement)* du présent chapitre.

Conduite

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

SONAR DE REcul (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le sonar de recul déclenche un avertisseur pour alerter le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière lorsque le levier de vitesse se trouve en position de marche arrière. Le sonar de recul aide le conducteur à détecter la présence de certains obstacles derrière le véhicule lorsque :

- le véhicule se déplace vers un obstacle immobile à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h (3 mi/h);
- le levier de vitesse se trouve en position de marche arrière mais le véhicule ne se déplace pas vers l'arrière (la pédale de frein est enfoncée ou le frein de stationnement est serré), et qu'un objet mobile s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h (3 mi/h); ou
- le véhicule se déplace en marche arrière à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h) et un objet mobile s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h).

Ce dispositif est inopérant lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar de recul décrites dans cette section. Le sonar de recul ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (surtout ceux qui sont immobiles et de grande dimension) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane, pour le stationnement. Le mauvais temps peut avoir un impact sur le fonctionnement du sonar de recul, tel qu'un rendement réduit ou un déclenchement accidentel du système.



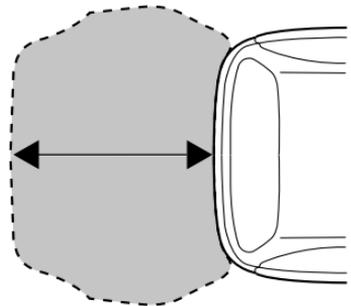
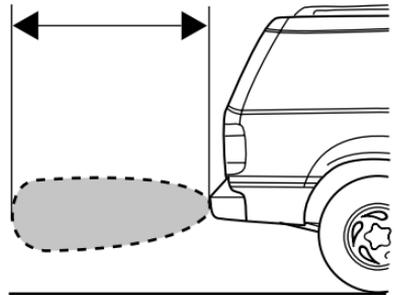
Pour éviter les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar de recul.



Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.

Le sonar de recul détecte des obstacles dans une zone allant jusqu'à 2 mètres (6 pi) à partir du pare-chocs arrière; cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (pour connaître les distances de détection approximatives, consultez les illustrations). Le sonar de recul retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. Le sonar de recul retentit de façon continue lorsque l'obstacle est à moins de 25 cm (10 po) du pare-chocs. Si le sonar de recul détecte un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 25 cm (10 po) du côté du véhicule, il ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, le sonar retentit de nouveau.

Le sonar de recul se met automatiquement en fonction lorsque le levier de vitesse se trouve en position de marche arrière (R) et que le contact est établi à l'allumage. Un bouton de commande sur le tableau de bord permet au conducteur d'activer ou de désactiver le sonar de recul. Pour désactiver le sonar de recul, le contact doit être établi et le levier sélecteur doit être engagé en position de marche arrière (R). Un témoin sur la commande s'allume lorsque le système est désactivé. Si le témoin



Conduite

s'allume lorsque le sonar de recul n'est pas désactivé, cela peut indiquer une défaillance du sonar de recul.

Veillez à ce que les capteurs du sonar de recul (situés sur le pare-chocs arrière ou sur son bouclier) ne soient pas obstrués par de la saleté, de la neige ou de la glace (ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants). Si les capteurs sont bloqués, la précision du sonar de recul sera alors compromise.

Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.

NAPPES D'EAU PROFONDES

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ne peut être évitée, conduisez très lentement, plus particulièrement si vous ne connaissez pas la profondeur de celle-ci. Ne traversez jamais des endroits inondés dont la profondeur dépasse la partie inférieure des moyeux (pour les camionnettes) ou des jantes (pour les voitures). L'adhérence et le freinage peuvent être limités et votre véhicule peut caler. L'eau peut également pénétrer dans la prise d'air et endommager gravement le moteur.

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en appliquant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. **La conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer de sérieux dégâts internes à celle-ci.**

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes suivants :

- **Poids en ordre de marche** : poids du véhicule qui comprend l'équipement de série, les liquides, les lubrifiants, etc., mais qui exclut les passagers et l'équipement installé après la sortie de l'usine.
- **Charge utile** : poids combiné maximal de la charge à transporter, des occupants et de l'équipement en option. La charge utile est égale à la différence entre le poids total autorisé en charge (PTAC) et le poids en ordre de marche.
- **Poids total roulant (PTR ou sigle anglais GVW)** : le poids total roulant représente la somme du poids en ordre de marche et de la charge utile.

- **Poids total autorisé en charge (PTAC ou sigle anglais GVWR) :** poids maximal du véhicule, des occupants, de l'équipement en option et de la charge. Cette donnée est spécifique à chaque véhicule et figure sur l'étiquette d'homologation du véhicule apposée sur le rebord latéral de la porte conducteur.
- **Poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE ou sigle anglais GAWR) :** poids maximal autorisé pour chaque essieu. Cette donnée est spécifique à chaque véhicule et figure sur l'étiquette d'homologation du véhicule apposée sur le rebord latéral de la porte conducteur.
- **Poids total roulant (PTR ou sigle anglais GCW) :** poids combiné du véhicule remorqueur (y compris le poids des passagers et du chargement) et de la remorque.
- **Poids total roulant autorisé (PTRA ou sigle anglais GCWR) :** poids combiné maximal autorisé du véhicule remorqueur (y compris les passagers et les bagages) et de la remorque chargée.
- **Poids maximal autorisé de la remorque :** poids maximal de la remorque que le véhicule peut tracter. Cette donnée est obtenue en soustrayant du PTRA (poids total roulant autorisé) du véhicule remorqueur le poids en ordre de marche du véhicule pour chaque combinaison de moteur et boîte de vitesses, le poids de l'équipement requis pour le remorquage et le poids du conducteur.
- **Poids maximal de la remorque :** poids maximal de la remorque que le véhicule chargé (avec passagers et bagages) est autorisé à tracter. Cette donnée est obtenue en soustrayant le poids du véhicule chargé du PTRA (poids total roulant autorisé) du véhicule remorqueur.
- **Plage de poids de la remorque :** plage de poids de la remorque spécifiée, de zéro jusqu'au poids de remorquage maximal.

Lors du calcul du poids maximal de la remorque, n'oubliez pas d'inclure le poids du timon de la remorque chargée.

L'étiquette d'homologation du véhicule, apposée sur le rebord latéral de la porte côté conducteur, dresse une liste des cotes de poids pour le véhicule. Consultez ces cotes avant d'ajouter un équipement de deuxième monte au véhicule.

Veillez toujours à ce que le poids des passagers, de la charge et de l'équipement du véhicule reste dans les limites établies pour votre véhicule, y compris le poids total autorisé en charge (PTAC ou sigle anglais GVWR) et le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE ou sigle anglais GAWR).

Conduite

Remarque : Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur essieu indiqués par leur sigle (PTAC ou PMAE) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, des risques de dommages matériels au véhicule, de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule, de même que de blessures graves pourraient en résulter.

N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Par contre, le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que les pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

Calcul de la charge que votre véhicule peut transporter ou tracter

1. Consultez le tableau de remorquage correspondant pour déterminer le poids total roulant autorisé (PTRA) en fonction du type de véhicule et du type d'option d'ensemble de remorquage (selon l'équipement).
2. Pesez le véhicule tel qu'il est utilisé normalement, sans la charge. Pour connaître le poids exact, faites peser le véhicule par une société de transport ou un poste d'inspection de camions.
3. Soustrayez le poids du véhicule chargé du poids total roulant autorisé (PTRA [sigle anglais GCWR]) des tableaux suivants. Vous obtenez alors le poids maximal de la remorque que votre véhicule peut tracter. Cette donnée doit être inférieure au poids apparaissant au tableau de remorquage.

TRACTION D'UNE REMORQUE

La traction de remorque avec votre véhicule exige l'ensemble électrique pour traction de remorque disponible en option et peut aussi exiger l'utilisation d'un ensemble additionnel de traction de remorque de service moyen, également disponible en option.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Pour votre sécurité et afin d'assurer le rendement maximal du véhicule, utilisez toujours l'équipement approprié pour tracter une remorque.

Pour tracter une remorque en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- respectez les limites de charge de votre véhicule. Si celles-ci sont dépassées, une partie de la charge doit être enlevée de la remorque ou du véhicule jusqu'à ce que tous les poids soient conformes aux limites spécifiées;
- préparez soigneusement votre véhicule au remorquage. Consultez la rubrique *Préparatifs avant le remorquage* de ce chapitre;
- redoublez de prudence lorsque vous tractez une remorque. Consultez la rubrique *Conduite avec une remorque* de ce chapitre;
- effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tractez une remorque. Consultez la rubrique Conditions rigoureuses dans le Calendrier d'entretien périodique;
- ne tractez pas de remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru au moins 800 km (500 mi);
- prenez connaissance des directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.

Si votre véhicule est équipé du câblage de remorquage pour service dur en option, il est précâblé pour la traction de remorque. Un connecteur électrique se trouve sous la planche de bord pour la pose éventuelle d'un boîtier électronique. Un autre connecteur électrique est fourni à l'attelage. Ce connecteur alimente les feux arrière, feux stop et clignotants, phares de recul, charge de la batterie et freins électroniques (lorsqu'un boîtier électronique pour freins électriques est posé), en plus de fournir la masse de la remorque. Le nécessaire livré avec votre véhicule contient des adaptateurs pour fixer le boîtier électronique pour freins électriques et convertir le connecteur d'attelage pour remorque de catégorie I.

Conduite

Moteur	Poids total roulant autorisé (PTRA) maximal - en kg (en lb)	Plage de poids de la remorque (0 à maximum) - en kg (en lb)
Fourgon/Familiale		
Moteur 3.8L sans ensemble de remorquage	3175 (7000)	0-907 (0-2000)
Familiale		
Moteur 3.8L avec ensemble de remorquage	3856 (8500)	0-1588 (0-3500)

Ne dépassez pas les charges maximales indiquées sur l'étiquette d'homologation de sécurité. Pour connaître la définition des termes utilisés sur l'étiquette, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* du présent chapitre. Lors du calcul du poids maximal de la remorque, n'oubliez pas d'inclure le poids du timon de la remorque chargée.



La traction de remorques dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque, excède les limites du véhicule et peut entraîner des dégâts au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, au châssis, et des risques de perte de maîtrise et de blessures.

Préparatifs avant le remorquage

Assurez-vous d'utiliser l'équipement adéquat et d'atteler convenablement la remorque à votre véhicule. Consultez, au besoin, votre concessionnaire ou un détaillant de remorques reconnu.

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs. Utilisez un attelage porteur. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Chaînes de sécurité

Accrochez toujours des chaînes de sécurité aux crochets de l'attelage du véhicule. Croisez les chaînes sous le timon de la remorque et laissez-leur suffisamment de jeu pour ne pas gêner dans les virages.

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Freins de remorque

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer correctement et de les régler conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.



Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient fortement accrus.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTR.A.

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules tractés. Assurez-vous que l'éclairage de votre remorque est conforme aux réglementations du code de la route.

Ne faites pas d'épissures ou de modifications au câblage électrique du véhicule ou des feux pour le remorquage.

Votre véhicule est doté d'un module électronique perfectionné à commutation de masse qui commande et surveille le fonctionnement des feux. Si vous épissez des fils ou les connectez aux ampoules du véhicule, les feux arrière NE FONCTIONNERONT PAS. En pareil cas, le dispositif de surveillance des feux sera désactivé ou fournira des indications incorrectes.

Votre véhicule peut accommoder un module de remorquage qui communique avec le système électrique du véhicule, afin d'assurer le bon fonctionnement des feux de la remorque. Pour connaître l'équipement à utiliser et la méthode de branchement du circuit d'éclairage de la remorque, consultez votre concessionnaire ou l'entreprise de location de remorques.

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- désactivez le programmeur de vitesse. Il est possible que le programmeur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée;
- si vous devez tracter une remorque, renseignez-vous sur les règlements du code de la route en vigueur dans votre région;

Conduite

- pour éviter des changements de rapport fréquents, rétrogradez à un rapport inférieur. Cela facilite aussi le refroidissement de la boîte de vitesses. (Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la rubrique *Positions du levier de vitesse de la boîte-pont automatique quatre vitesses* de ce chapitre;
- anticipez les arrêts et freinez graduellement;
- ne dépassez jamais le poids total roulant autorisé (PTRA) de votre véhicule, sinon des dégâts internes peuvent être causés à la boîte de vitesses.

Entretien requis après la traction d'une remorque

Si vous tractez une remorque sur de longues distances, votre véhicule doit être entretenu plus fréquemment. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le Calendrier d'entretien périodique.

Conseils pour la traction d'une remorque

- Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la sensation que procure la combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.
- Lors de la traction d'une remorque, prévoyez une plus grande distance de freinage.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, passez à un rapport inférieur. N'appliquez pas les freins continuellement, car ils pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Entre 10 % et 15 % du poids de la remorque chargée doivent être portés sur le timon.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez soigneusement l'attelage et les branchements électriques de la remorque ainsi que le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et accroître l'efficacité du climatiseur si vous devez vous arrêter pendant des périodes prolongées en circulation intense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
- N'arrêtez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Néanmoins, si cette manœuvre est indispensable, calez les roues de la remorque.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR

Pour remorquer votre véhicule avec les quatre roues au sol (comme derrière un véhicule de loisirs), consultez les directives correspondant au groupe motopropulseur de votre véhicule.

Ces directives ont pour but d'éviter que la boîte de vitesses de votre véhicule ne soit endommagée par le manque de lubrification.

Tous les véhicules à traction avant :

Il est déconseillé de remorquer un véhicule à traction avant dont les roues avant touchent le sol. Il est préférable de remorquer votre véhicule avec les deux roues avant reposant sur un chariot porte-roues ou sur une remorque prévue à cet effet.

Dans le cas où votre véhicule en panne devrait être remorqué par un autre véhicule (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateau ne sont pas disponibles), il peut être remorqué sur les quatre roues dans les conditions suivantes :

- mettez la boîte de vitesses au point mort (N);
- le véhicule remorqueur ne doit pas dépasser une vitesse de 56 km/h (35 mi/h);
- ne faites pas remorquer votre véhicule sur une distance supérieure à 80 km (50 mi).

Dépannage

SERVICE DE DÉPANNAGE

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- durant la période de votre Garantie limitée de véhicule neuf de trois ans ou 60 000 kilomètres (36 000 milles), selon la première échéance, pour les véhicules Ford, et de quatre ans ou 80 000 kilomètres (50 000 milles) pour les véhicules Lincoln.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- le remplacement d'un pneu en cas de crevaison;
- les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie;
- un service de déverrouillage si les clés ont été laissées à l'intérieur du véhicule;
- la livraison de carburant limitée en cas de panne sèche;
- le remorquage de votre véhicule à l'établissement concessionnaire Ford le plus proche, ou chez le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule s'il est situé dans un rayon de 56,3 km (35 mi) (un seul remorquage par panne). Les remorquages sont effectués même pour une cause non couverte par votre garantie initiale, par exemple, en cas d'accident ou si votre véhicule est immobilisé dans la neige ou dans la boue (certaines restrictions s'appliquent, comme les remorquages de saisie ou de reprise de possession du véhicule).

Les clients canadiens doivent consulter le Guide du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements sur :

- la durée de couverture;
- les quantités de carburant exactes;
- le remorquage du véhicule en panne;
- le remboursement de dépenses d'un voyage d'urgence;
- la planification de voyages.

COMMENT FAIRE APPEL AU SERVICE DE DÉPANNAGE

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Aux États-Unis, cette carte se trouve dans le porte-documents contenant le Guide du propriétaire, situé dans la boîte à gants, pour les

véhicules Ford, alors que pour les véhicules Lincoln, elle vous est envoyée par la poste. Au Canada, elle se trouve dans le Guide du propriétaire, dans la boîte à gants.

Les clients de Ford ou Mercury qui résident aux États-Unis et qui requièrent l'aide du Service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 241-3673; les clients de Lincoln doivent téléphoner au 1 800 521-4140.

Les clients canadiens qui requièrent l'aide du Service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

Si vous devez faire vous-même le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable. Les clients américains qui requièrent des renseignements relatifs au remboursement doivent téléphoner au 1 800 241-3673 pour les véhicules Ford ou Mercury et au 1 800 521-4140 pour les véhicules Lincoln.

Les clients canadiens qui requièrent des renseignements relatifs au remboursement doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

PROGRAMME PROLONGÉ DE SERVICE DE DÉPANNAGE

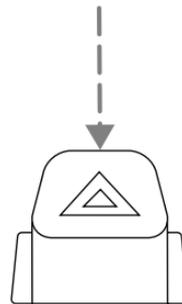
Si vous résidez aux États-Unis, vous pouvez prolonger la durée de couverture offerte par le Service de dépannage par l'entremise du Club Auto Ford, en contactant votre concessionnaire Ford ou Lincoln Mercury. Au Canada, vous pouvez prolonger la durée de couverture offerte par le Service de dépannage avant l'expiration de votre couverture de garantie de base du Service de dépannage. Pour obtenir plus d'informations et vous inscrire, téléphonez au 1 877 294-2582 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur la colonne de direction, juste derrière le volant de direction. La commande des feux de détresse fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est à la position d'arrêt.

Enfoncez la commande des feux de détresse pour activer tous les feux de détresse avant et arrière.

Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.



Dépannage

Remarque : Les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.

INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE DE POMPE D'ALIMENTATION FUEL RESET

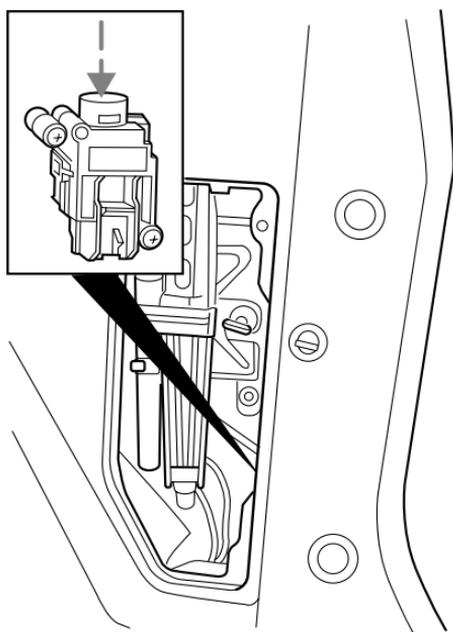
Ce dispositif empêche la pompe électrique d'envoyer du carburant au moteur lorsque votre véhicule subit une secousse brutale.

Si, après un accident, le moteur de votre véhicule est lancé mais ne démarre pas, il se peut que l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation ait été déclenché.

Cet interrupteur est situé derrière le panneau d'accès du côté droit de l'aire de chargement.

Pour réinitialiser l'interrupteur :

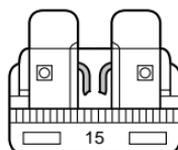
1. Coupez le contact.
2. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite de carburant dans le circuit d'alimentation.
3. Si aucune trace de fuite n'est présente, réinitialisez l'interrupteur en enfonçant le bouton de réinitialisation.
4. Établissez le contact.
5. Attendez quelques secondes et coupez de nouveau le contact.
6. Vérifiez de nouveau la présence de fuites.



FUSIBLES ET RELAIS

Fusibles

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Vous pouvez l'identifier en regardant à l'intérieur du fusible pour remarquer la présence d'un fil



métallique rompu. Avant de remplacer un accessoire électrique quelconque, vérifiez d'abord les fusibles des circuits correspondants.

Remarque : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible qui possède l'ampérage spécifié. L'utilisation d'un fusible possédant un ampérage supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	Fusibles ordinaires	Fusibles standard	Fusibles à haute intensité	Fusibles à cartouche à haute intensité	Cartouche de fil fusible
2 A	Gris	Gris	—	—	—
3 A	Violet	Violet	—	—	—
4 A	Rose	Rose	—	—	—
5 A	Havane	Havane	—	—	—
7,5 A	Brun	Brun	—	—	—
10 A	Rouge	Rouge	—	—	—
15 A	Bleu	Bleu	—	—	—
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	—	—	—
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	—	—	Orange	Vert	Vert
50 A	—	—	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	—	—	Bleu	—	Jaune
70 A	—	—	Havane	—	Brun
80 A	—	—	Beige	—	Noir

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé en dessous et à gauche du volant de direction, à proximité de la pédale de frein. Pour accéder aux fusibles, retirez le couvercle du porte-fusibles. Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, tirez le loquet du côté supérieur gauche du couvercle vers le haut.

Pour retirer un fusible, utilisez l'arrache-fusibles qui se trouve sur le couvercle du porte-fusibles.

Dépannage

Votre véhicule est doté d'un extracteur de fusible qui permet, lorsqu'il est utilisé, de prolonger la durée utile de la batterie en cas de stationnement de longue durée du véhicule. La durée utile de la batterie passera de 31 jours à 45 ou 55 jours (selon l'option choisie). L'utilisation de ce dispositif vous permettra de mettre votre véhicule en marche après l'avoir laissé en stationnement durant une longue période de temps.

L'extracteur de fusible est situé sous la planche de bord et est visible de l'extérieur du couvercle du porte-fusibles.

Le support de fusible est conçu pour vous permettre d'extraire le fusible (n° 6) du circuit du porte-fusibles, sans l'enlever complètement du porte-fusibles. Le fusible et son support restent à leur emplacement dans le porte-fusibles.

Si le fusible n° 6 doit être remplacé, il peut être extrait, lui et son support, en le tirant pour le sortir du couvercle du porte-fusibles.

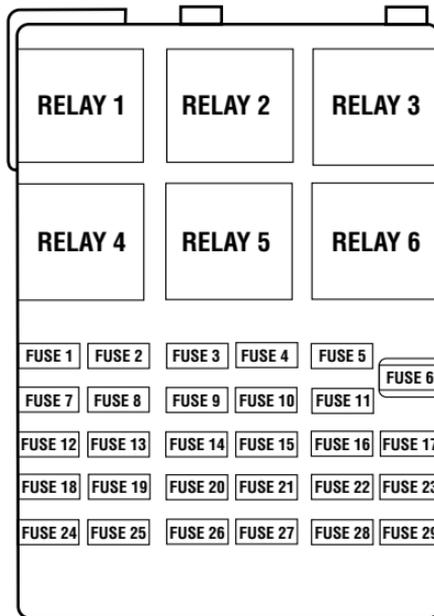
Lorsque le fusible n° 6 est hors service, les accessoires suivants ne fonctionnent pas :

- la radio;
- la porte ou les portes coulissantes à commande électrique (selon l'équipement);
- le système d'entrée sans clé à clavier (selon l'équipement).

Lorsque le fusible est réinséré dans son alvéole, les fonctions suivantes doivent être à nouveau réglées :

- la programmation des stations de radio;
- la porte ou les portes coulissantes à commande électrique (selon l'équipement).

Consultez les rubriques du chapitre *Chaînes audio* et *Porte coulissante à commande électrique* du chapitre *Commandes du conducteur* pour connaître les directives concernant le réglage de ces fonctions.



Les fusibles sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
1	10 A	Éclairage des marchepieds, lampes dirigées vers le sol, lampes de lecture de la banquette de la deuxième rangée, lampes de lecture de la banquette de la troisième rangée, lampe d'aire de chargement, plafonnier, lampe de lecture, éclairage du miroir de courtoisie sur pare-soleil, clavier d'entrée sans clé à télécommande, rétroviseurs à clignotant
2	25 A	Lampe d'accueil de la planche de bord, lecteur de vidéocassettes

Dépannage

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
3	15 A	Moteurs de rétroviseur à commande électrique, moteur de réglage des pédales, module des réglages mémorisés (selon l'équipement)
4	—	Inutilisé
5	20 A	Prise de courant de la console
6	15 A	Radio, chargeur de disques compacts, module d'entrée sans clé à télécommande, module de porte coulissante à commande électrique, commande de radio du siège arrière (selon l'équipement), module audiovisuel pour passagers arrière (selon l'équipement)
7	15 A	Clignotant arrière gauche, phares de recul, feu stop droit, feu de position arrière droit, éclairage de plaque d'immatriculation
8	20 A	Module électronique arrière (moteurs de serrure de porte avant droite, des portes coulissantes gauche et droite et de hayon, actionneur de volet de répartition d'air auxiliaire, actionneur de volet d'aération auxiliaire)
9	10 A	Tableau de bord, relais (bobine) du module de commande du groupe motopropulseur

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
10	15 A	Relais (bobine) de lunette arrière chauffante, module du programmeur de vitesse, module des freins antiblocage ou module des fonctions dynamiques interactives, contacteur de siège chauffant (selon l'équipement), module de siège chauffant (selon l'équipement), tableau de bord, actionneur de volet de répartition d'air de chauffage, solénoïde d'interverrouillage du levier sélecteur, module de commande du groupe motopropulseur, module de porte coulissante à commande électrique, sonar de recul, bloc de commande de climatiseur avant, capteur de rotation du volant (selon l'équipement)
11	15 A	Commande de freins électriques, solénoïde d'interverrouillage du levier sélecteur, module électronique arrière
12	20 A	Troisième feu stop
13	10 A	Clignotant arrière droit, feu stop gauche, feu de position arrière gauche

Dépannage

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
14	10 A	Cellule photoélectrique de commande automatique des phares, contacteur d'annulation de la surmultipliée, module électronique avant, module de la boussole, rétroviseur à électrochrome, contacteur de porte coulissante à commande électrique sur console au pavillon
15	20 A	Prise de courant de la console
16	10 A	Tableau de bord
17	20 A	Allume-cigares/prise de courant, prise de diagnostic
18	15 A	Moteurs d'ouverture de glace de custode, éclairage arrière de contacteur de glace de droite, éclairage arrière de contacteur de serrure de droite, éclairage arrière d'interrupteur de commande principal (côté gauche), radio, lecteur de vidéocassettes, affichage à cristaux liquides, module électronique avant
19	10 A	Relais (bobine) d'interverrouillage du démarreur
20	—	Inutilisé
21	—	Inutilisé
22	10 A	Rétroviseurs chauffants
23	20 A	Prise de courant de la caisse, bobines de relais n° 1 et n° 2 du ventilateur auxiliaire
24	—	Inutilisé

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
25	10 A	Radio (antivol)
26	10 A	Module de sac gonflable, indicateur de neutralisation du sac gonflable du passager, unité électronique de capteur de pression de poids du siège passager
27	—	Inutilisé
28	10 A	Tableau de bord
29	2 A	Interrupteur de neutralisation du programmeur de vitesse
Relais 1	—	Relais n° 4 de l'alimentation commutée par relais
Relais 2	—	Relais de temporisation des accessoires
Relais 3	—	Relais de ventilateur avant
Relais 4	—	Relais n° 3 de l'alimentation commutée par relais
Relais 5	—	Relais du dégivreur de lunette arrière
Relais 6	—	Relais du ventilateur auxiliaire

Boîtier de distribution électrique

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Le boîtier de distribution électrique contient les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

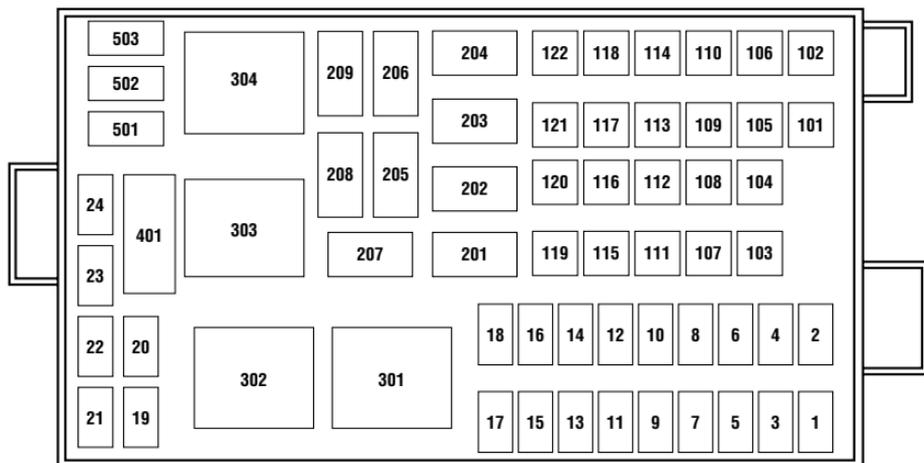


Débranchez toujours la batterie avant toute intervention sur les fusibles haute intensité.

Remplacez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Dépannage

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la rubrique *Batterie* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.



Le couvercle du boîtier de distribution électrique peut être retiré en libérant la languette sur le coin arrière gauche du couvercle, puis en soulevant ce dernier.

Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
1	30 A*	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
2	10 A*	Module de commande du groupe motopropulseur, module électronique avant
3	10 A*	Embrayage de compresseur du climatiseur
4	25 A*	Avertisseurs sonores, relais (bobine) d'avertisseur sonore

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
5	15 A*	Moteur de pompe d'alimentation en carburant, module de commande du groupe motopropulseur
6	30 A*	Moteur des essuie-glace avant, relais des essuie-glace avant, pompe de lave-glace avant, module électronique avant
7	25 A*	Moteur de l'essuie-glace arrière, pompe de lave-glace arrière, relais (bobine) de l'essuie-glace arrière
8	—	Inutilisé
9	15 A*	Phare droit
10	15 A*	Feu de position avant droit, clignotant avant droit, phare de virage avant droit, feu de conduite auxiliaire avant droit
11	15 A*	Feu de position avant gauche, clignotant avant gauche, phare de virage avant gauche, feu de conduite auxiliaire avant gauche
12	15 A*	Phare gauche (feu de croisement et feu de route)
13	10 A*	Détection d'inducteur d'alternateur
14	10 A*	Module électronique avant (moteur de serrure de porte gauche)
15	20 A*	Feux de position de remorque
16	20 A*	Clignotants de remorque
17	—	Inutilisé
18	—	Inutilisé

Dépannage

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
19	15 A*	Boîte-pont AX4S, électrovanne de purge, bobine de relais d'embrayage du climatiseur, électrovalve de commande RGE, sonde à oxygène chauffante n° 11 de commande de carburant, sonde à oxygène chauffante n° 21 de commande de carburant, sonde à oxygène chauffante n° 12 de surveillance automatique, sonde à oxygène chauffante n° 22 de surveillance automatique, électrovanne de mise à l'air libre du filtre à charbon actif, commande électronique d'admission d'air à géométrie variable
20	15 A*	Bobine d'allumage, électrovanne d'air additionnel de ralenti, injecteurs, débitmètre d'air massique, bobine de relais de pompe d'alimentation, commande électronique d'admission d'air à géométrie variable, bobine de relais de motoventilateur de refroidissement haute vitesse, bobine de relais de motoventilateur de refroidissement basse vitesse, module de commande du groupe motopropulseur, récepteur d'antidémarrage
21	—	Inutilisé

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
22	—	Inutilisé
23	—	Inutilisé
24	—	Inutilisé
101	40 A**	Module des freins antiblocage ou module des fonctions dynamiques interactives
102	40 A**	Module des freins antiblocage ou module des fonctions dynamiques interactives
103	40 A**	Relais SSP4, bobine de relais SSP4
104	30 A**	Moteurs de siège à réglage électrique côté gauche, moteur de réglage électrique du support lombaire côté gauche, module des réglages mémorisés du siège du conducteur
105	30 A**	Solénoïde du démarreur, commutateur d'allumage
106	30 A**	Relais de temporisation des accessoires, bobine de relais de temporisation des accessoires, module électronique avant (moteur de glace avant droite)
107	50 A**	Motoventilateurs de refroidissement, résistance de chute de motoventilateur
108	—	Inutilisé
109	30 A**	Modules de siège chauffant
110	50 A**	Module de la porte coulissante à commande électrique de droite
111	40 A**	Boîte de jonction des fusibles

Dépannage

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
112	30 A**	Boîtier électronique de commande des freins électriques de la remorque
113	30 A**	Module électronique avant (moteur de glace gauche)
114	40 A**	Relais SSP3, bobine de relais SSP3
115	50 A**	Bus n° 2 de la boîte de jonction des fusibles
116	30 A**	Relais de lunette arrière chauffante
117	40 A**	Bobine de relais du ventilateur auxiliaire, moteur du ventilateur auxiliaire
118	50 A**	Module de la porte coulissante à commande électrique de gauche
119	30 A**	Bus n° 1 de la boîte de jonction des fusibles
120	40 A**	Bobine de relais du ventilateur avant, moteur du ventilateur avant
121	20 A**	Commutateur d'allumage, bobine de relais du dégivreur arrière
122	40 A**	Moteurs du siège à réglage électrique côté droit, moteur de réglage électrique du support lombaire côté droit
201	—	Inutilisé
202	—	Relais marche-arrêt des essuie-glace avant
203	—	Relais de l'essuie-glace arrière

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
204	—	Relais de l'embrayage du climatiseur
205	—	Relais de l'avertisseur sonore
206	—	Inutilisé
207	—	Relais de la pompe d'alimentation
208	—	Inutilisé
209	—	Relais haute/basse vitesse des essuie-glace avant
301	—	Relais d'interverrouillage du démarreur
302	—	Relais du motoventilateur de refroidissement haute vitesse
303	—	Relais du motoventilateur de refroidissement basse vitesse
304	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
401	—	Inutilisé
501	—	Diode du module de commande du groupe motopropulseur
502	—	Inutilisé
503	—	Inutilisé
* Fusibles ordinaires ** Fusibles à haute intensité		

REPLACEMENT D'UN PNEU À PLAT

Si vous faites une crevaison pendant que vous conduisez :

- ne freinez pas brusquement;
- réduisez graduellement votre vitesse;
- tenez fermement le volant;
- déplacez-vous lentement vers un endroit sûr en bordure de la route.
- Si le témoin de sous-gonflage des pneus est allumé, consultez la rubrique *Témoin de sous-gonflage des pneus* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Dépannage



L'utilisation de produits d'obturation de crevaison n'est pas recommandée et peut endommager les pneus. L'utilisation de tels produits peut aussi avoir un impact sur votre système de surveillance de la pression des pneus (selon l'équipement).

Renseignements concernant la roue de secours temporaire

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours temporaire. La roue de secours temporaire est identifiée comme telle. Elle est plus petite qu'une roue normale et n'est conçue que pour être utilisée en situation d'urgence. Remplacez cette roue par une roue de taille normale dès que possible.

Remarque : Le dispositif de détection de sous-gonflage des pneus détectera le pneu de secours temporaire et activera le témoin de sous-gonflage des pneus jusqu'à ce que la roue de secours soit remplacée par un pneu normal de la taille appropriée.



Si vous utilisez continuellement la roue de secours provisoire, ou si vous n'observez pas les consignes de sécurité données ci-dessous, il pourrait en résulter une défaillance du pneu qui entraînerait une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Prenez les précautions suivantes lorsque vous conduisez **avec une roue de secours temporaire** :

- n'utilisez jamais plus d'une roue de secours temporaire à la fois;
- ne dépassez en aucun cas une vitesse de 80 km/h (50 mi/h) ou une distance de plus de 3 200 km (2 000 mi);
- ne dépassez pas la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation;
- ne tractez pas une remorque;
- ne montez pas de chaînes antidérapantes;
- ne conduisez pas le véhicule dans un lave-auto automatique avec cette roue de secours temporaire, car la garde au sol du véhicule est réduite;
- ne tentez pas de réparer le pneu de la roue de secours temporaire, ni de le démonter de sa jante;
- ne l'utilisez sur aucun autre type de véhicule.

L'utilisation d'une roue de secours temporaire à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver.

Emplacement de la roue de secours et des outils

La roue de secours et les outils de votre véhicule sont rangés aux endroits suivants :

Pièce	Emplacement
Roue de secours	Sous le véhicule, devant le pare-chocs arrière
Cric, démonte-roue	Derrière le panneau d'accès situé sur la garniture du panneau de garnissage arrière droit
Levier de manœuvre du cric	Fixé au cric par une bride

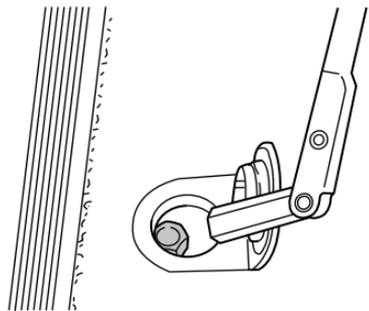
Pour dégager le cric et les outils

1. Localisez le panneau d'accès sur la garniture intérieure. Tournez les deux agrafes de fixation du panneau et retirez le panneau.
2. Déposez le cric et le démonte-roue en tournant la vis moletée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Pour enlever la roue de secours

Pour dégager la roue de secours :

1. Ouvrez le hayon et levez le couvercle en plastique de la moquette pour accéder à l'écrou hexagonal. Sur les fourgons de transport, soulevez le rabat de moquette pour accéder à l'écrou hexagonal.
2. Engagez le démonte-roue sur l'écrou hexagonal du plancher.



Dépannage

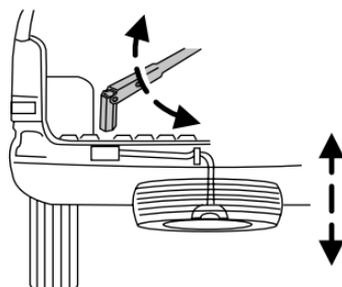
3. Tournez le démonte-roue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que le câble soit assez déroulé pour descendre la roue au sol.

4. Enlevez la fixation de la roue de secours.

Pour installer la roue de secours :

1. Inversez les étapes 2 à 4 de l'enlèvement de la roue. Lorsque la roue est en position de rangement sous le véhicule, l'écrou hexagonal cliquette et un serrage excessif est impossible.

2. Assurez-vous que la roue de secours est bien en place contre ses supports du soubassement et resserrez au besoin.



Vérifiez le serrage et la position appropriée de la roue qui ne doit pas être trop en avant, où elle risquerait d'entrer en contact avec l'essieu.

Méthode de remplacement d'une roue



Si l'une des roues avant est soulevée, la boîte-pont seule ne suffit pas pour immobiliser le véhicule ou l'empêcher de glisser du cric, même si le levier de vitesse est en position de stationnement (P).

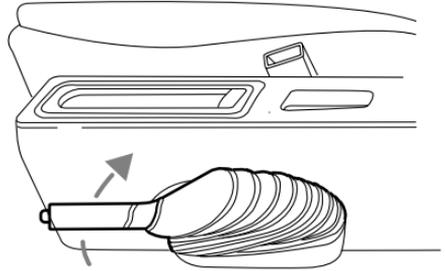


Pour éviter tout mouvement inopiné du véhicule lors d'un changement de roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré et calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue à remplacer.

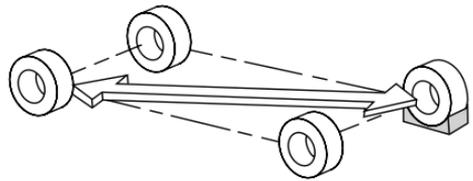


Si le véhicule venait à glisser du cric, quelqu'un pourrait être grièvement blessé.

1. Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement.



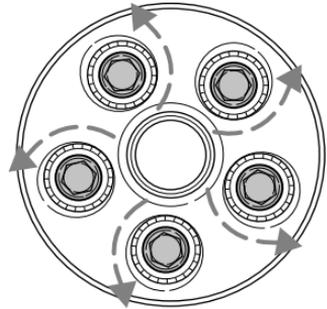
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P), arrêtez le moteur et calez la roue diagonalement opposée à celle qui doit être changée.



3. Retirez la roue de secours, le cric et le démonte-roue.

4. Si le véhicule est équipé d'enjoliveurs boulonnés, retirez l'enjoliveur au moyen de l'extrémité aplatie du démonte-roue.

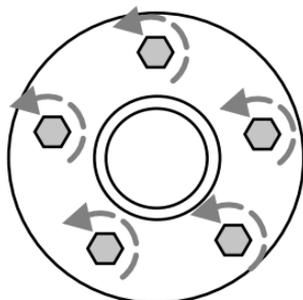
5. Desserrez les écrous en plastique du cache central au moyen du démonte-roue, puis retirez-les.



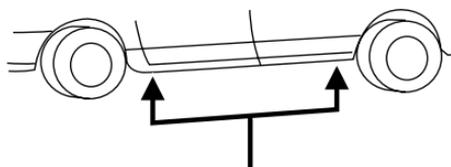
6. Enlevez le cache central ou l'enjoliveur de la jante au moyen de la pointe du démonte-roue. Insérez le levier de manœuvre du cric et tournez-le légèrement, puis faites levier contre la jante.

Dépannage

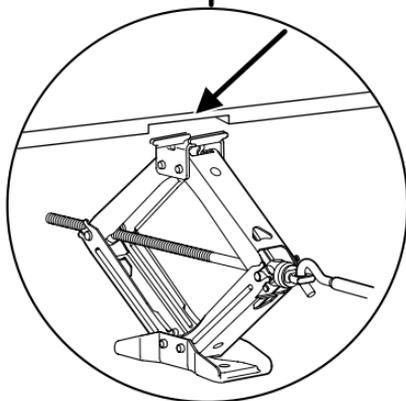
7. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.



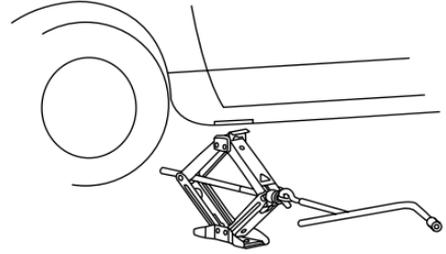
Si des marchepieds Ford en option ont été posés sur votre véhicule, utilisez l'adaptateur fourni avec les marchepieds en suivant les directives apposées à l'intérieur du compartiment de rangement du cric.



8. Repérez l'encoche destinée au cric, à côté de la porte la plus proche de la roue à changer, puis placez le cric sur le longeron de cadre de châssis, directement derrière l'encoche.



9. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.



! Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie du corps sous le véhicule pour remplacer une roue. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est sur le cric. Le cric n'est prévu que pour remplacer une roue.

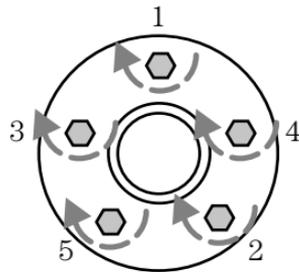
10. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

11. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

12. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

13. Retirez le cric et serrez complètement les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration.

14. Si le véhicule est équipé d'enjoliveurs boulonnés, posez le cache central et serrez les cinq écrous en plastique jusqu'à ce qu'ils émettent un clic (n'utilisez pas d'outils pneumatiques sur ces écrous). Posez l'enjoliveur extérieur.



15. S'il a été enlevé, posez le cache central ou l'enjoliveur de la jante.

Dépannage

Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours

1. Posez la roue de secours sur le sol avec le corps de la valve orienté selon les directives de changement de roue incluses avec les outils.
2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.
3. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'élève à sa position rangée sous le véhicule. L'effort à exercer sur le levier de manœuvre du cric s'accroît de façon significative et le porte-roue émet des cliquetis ou glisse au fur et à mesure que la roue monte à la position complètement serrée. Serrez au maximum, jusqu'à ce que le porte-roue émette des cliquetis ou glisse, si possible. Un serrage excessif du porte-roue est impossible. Si le porte-roue de la roue de secours cliquette ou glisse alors que vous tournez le levier sans effort, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire dès que possible.
4. Assurez-vous que la roue se trouve bien à plat contre le châssis et qu'elle est correctement serrée. Essayez de la pousser, de la tirer et de la tourner pour vous assurer qu'elle ne bouge pas. Desserrez et resserrez-la, au besoin. Une défaillance du câble du treuil et la perte de la roue de secours peuvent survenir si celle-ci n'est pas correctement rangée.
5. Testez de nouveau le serrage lors de la vérification de la pression de gonflage de la roue de secours (tous les six mois, selon le Calendrier d'entretien périodique), ou chaque fois que la roue de secours est déplacée lors de la réparation d'autres composants.
6. Si l'antivol de la roue de secours (selon l'équipement) a été retiré, placez-le dans le tube d'accès au pare-chocs au moyen de la clé de l'antivol (selon l'équipement) et du levier de manœuvre du cric.

DÉMARRAGE-SECOURS



N'approchez jamais une flamme, des étincelles ou du tabac allumé près d'une batterie car les gaz que dégage la batterie pourraient exploser et entraîner des blessures ou des dégâts.



Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule pour le faire démarrer. Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ne sont pas conçus pour le démarrage par poussée; de plus, cette manœuvre pourrait endommager le convertisseur catalytique.

Préparation du véhicule

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus souples ou moins souples qu'auparavant. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage autoadaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

1. N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer le moteur.

2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

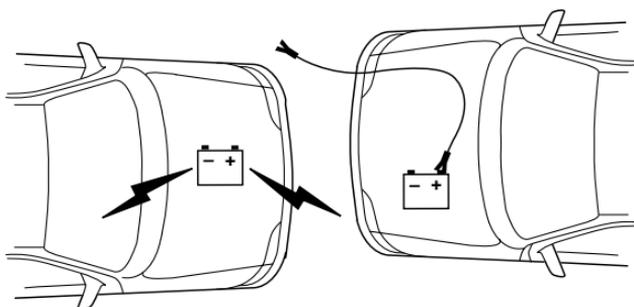
3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne** se touchent **pas**. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du motoventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.

4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.

5. Mettez en marche le ventilateur de l'habitacle des deux véhicules pour ne prendre aucun risque en cas de pointe de tension. Éteignez tous les autres accessoires.

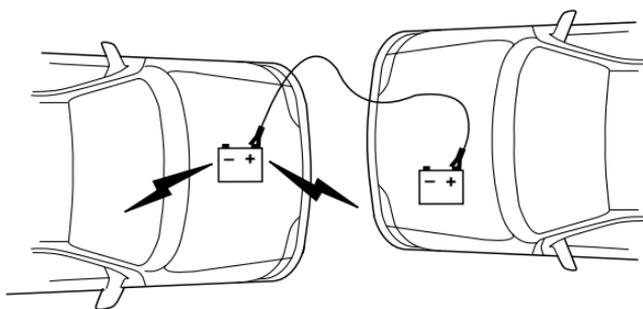
Dépannage

Branchement des câbles volants

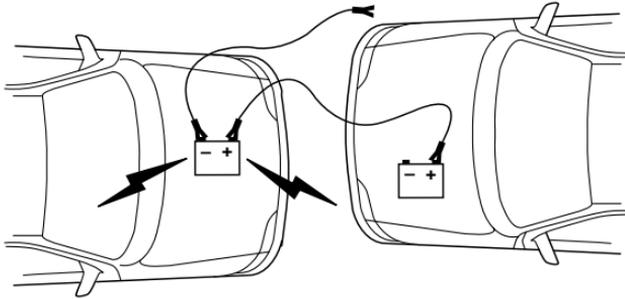


1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.

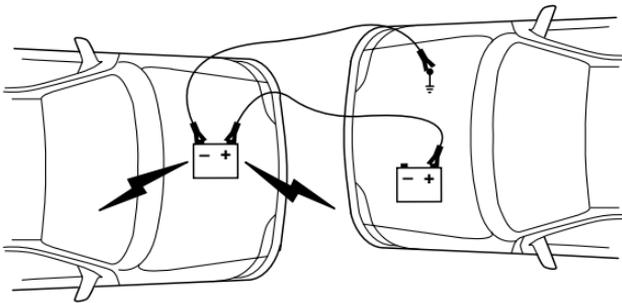
Remarque : Dans les illustrations, les *éclair*s désignent la batterie d'appoint.



2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.



3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.



4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique du moteur ou du châssis du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant. **N'utilisez pas** les canalisations de carburant, les couvre-culasse ou le collecteur d'admission du moteur comme points *de mise à la masse*.



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

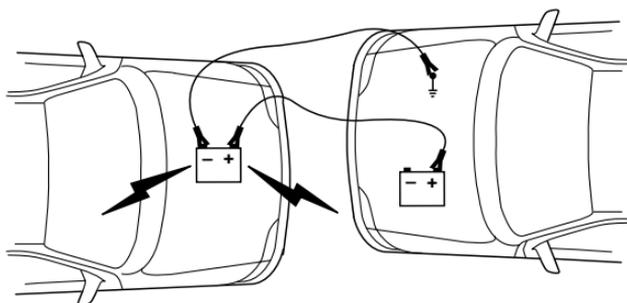
5. Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Dépannage

Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

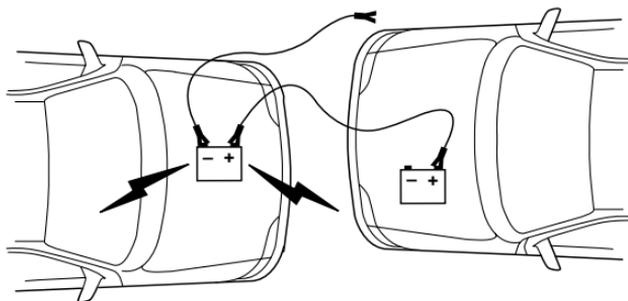
Débranchement des câbles volants



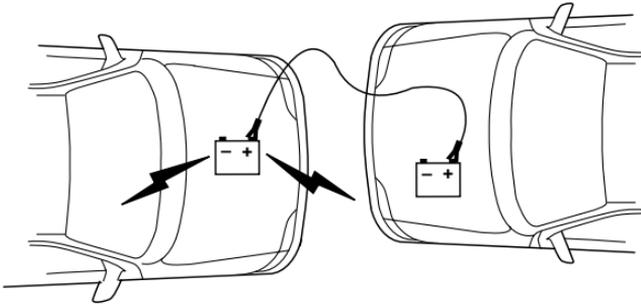
Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.

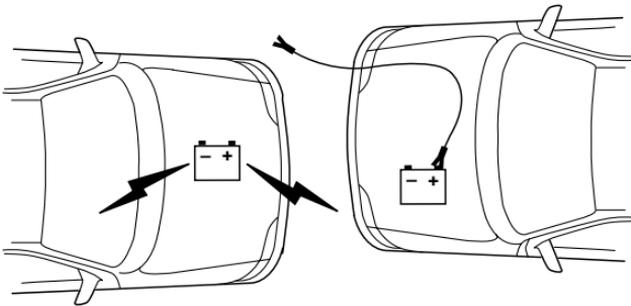
Remarque : Dans les illustrations, les *éclairs* désignent la batterie d'appoint.



2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.



3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

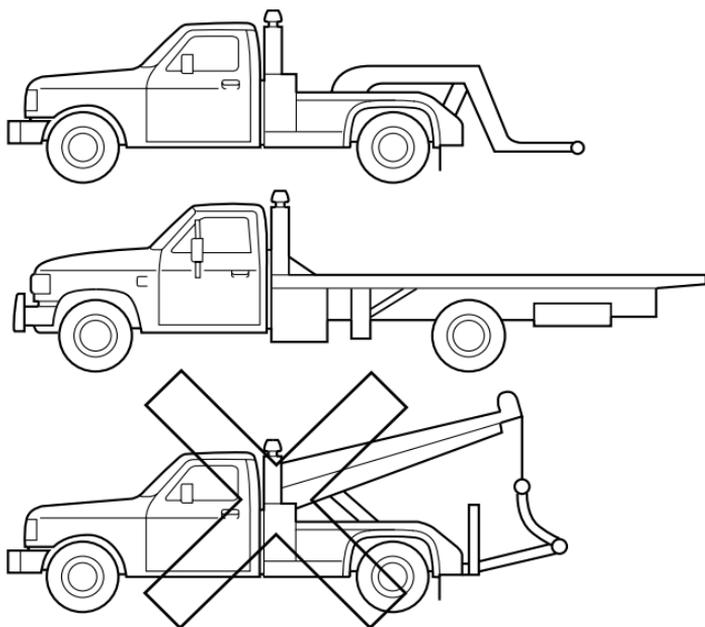


4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de *réapprendre* ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

Dépannage

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE



Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre club d'assistance dépannage, si vous en êtes membre.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur le plateau d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford.

Si votre véhicule doit être remorqué par l'arrière au moyen d'un lève-roues, les roues avant doivent être placées sur un chariot porte-roues pour éviter de provoquer des dommages à la boîte-pont.

Si le véhicule doit être remorqué avec les roues avant touchant le sol :

- placez la boîte-pont au point mort (N);
- ne dépassez pas une distance de 80 km (50 mi);
- ne roulez pas à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 mi/h).

Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Entretien au Canada

Ford Canada et Ford Motor Company disposent d'un réseau de concessionnaires autorisés qui peuvent procéder à l'entretien de votre véhicule. Il est préférable de vous rendre chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu votre véhicule lorsque des réparations couvertes par la garantie sont nécessaires. Toutefois, vous pouvez également vous rendre chez un concessionnaire Ford Motor Company ou Ford Canada autorisé à effectuer les réparations qui sont couvertes par la garantie. Puisque certaines réparations doivent être effectuées par un technicien de formation technique spécialisée, tous les concessionnaires ne sont pas autorisés à effectuer toutes les réparations couvertes par la garantie. De ce fait, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire. Si l'établissement concessionnaire à qui vous avez confié votre véhicule n'est pas en mesure de réparer celui-ci, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle.

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Communiquez avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes ou avec le directeur du service technique chez le concessionnaire.
3. Si le problème ou la question ne peut être réglé au niveau du concessionnaire, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Entretien hors du Canada

Si vous êtes en déplacement lorsqu'une intervention s'impose sur votre véhicule Ford, ou si vous avez besoin de plus d'assistance que votre concessionnaire n'est en mesure de vous accorder, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford après avoir suivi les étapes décrites plus haut pour obtenir les coordonnées d'un concessionnaire autorisé qui pourra vous aider.

Assistance à la clientèle

Aux États-Unis :

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
16800 Executive Plaza Drive
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121
1 800 392-3673 (FORD)
Appareil de télécommunications pour malentendants [ATME] :
1-800-232-5952)
www.ford.com

Au Canada :

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4
1 800 565-3673 (FORD)
www.ford.ca

Si vous êtes en déplacement lorsqu'une intervention s'impose sur votre véhicule Lincoln, ou si vous avez besoin de plus d'assistance que votre concessionnaire n'est en mesure de vous accorder, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford après avoir suivi les étapes décrites plus haut pour obtenir les coordonnées d'un concessionnaire autorisé qui pourra vous aider.

Aux États-Unis :

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
16800 Executive Plaza Drive
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121
1 800 521-4140
(Appareil de télécommunications pour malentendants [ATME] :
1 800 232-5952)
www.ford.com

Au Canada :

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4
1 800 565-3673 (FORD)
www.ford.ca

Assistance à la clientèle

Pour faciliter l'obtention de services pour votre véhicule Ford ou Lincoln, veuillez avoir sous la main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- votre numéro de téléphone (au travail et à domicile);
- la raison sociale et l'adresse du concessionnaire;
- l'année-modèle et la marque de votre véhicule;
- la date d'achat de votre véhicule;
- le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule;
- le numéro d'identification du véhicule (NIV).

Si vous désirez toujours formuler une plainte relative à la garantie, vous pouvez communiquer avec le « Dispute Settlement Board » aux États-Unis.

Dans certains États américains, vous devez informer Ford directement par écrit avant de vous prévaloir des recours offerts par la législation de l'État relative à la garantie. Ford a également le droit, dans certains États, de tenter de réparer le véhicule une dernière fois.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au « Dispute Settlement Board » avant de faire intervenir le « Magnuson-Moss Warranty Act », ou dans les limites permises par la loi de l'État, avant de faire appel aux recours de remplacement ou de rachat prévus par certaines lois d'État. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD

Vous pouvez obtenir une meilleure couverture de votre nouvelle voiture ou camionnette en souscrivant au Programme d'entretien prolongé Ford. Le Programme d'entretien prolongé Ford est un programme optionnel, endossé et géré par Ford du Canada (au Canada) et par Ford Motor Company ou Ford Motor Service Company (aux États-Unis). Il comprend :

- des privilèges durant la période de garantie, selon le programme auquel vous souscrivez (tels que le remboursement des frais de location d'un véhicule, la couverture de certains éléments d'entretien et pièces d'usure);
- la couverture des frais de réparation du véhicule lorsque la garantie pare-chocs à pare-chocs arrive à échéance.

Assistance à la clientèle

Vous pouvez souscrire au Programme d'entretien prolongé Ford auprès de tout concessionnaire Ford, Lincoln et Ford du Canada participant. Plusieurs programmes couvrant différentes combinaisons de durée, franchise et kilométrage sont disponibles pour répondre à vos besoins. Le programme d'entretien prolongé Ford offre également des privilèges de remboursement en cas de remorquage ou de location de véhicule.

Lorsque vous souscrivez au Programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez conduire en toute quiétude partout au Canada et aux États-Unis, grâce à la protection qui vous est assurée par plus de 5 000 concessionnaires Ford, Lincoln ou Ford du Canada participant au programme.

Si vous n'avez pas souscrit au Programme d'entretien prolongé Ford au moment de l'achat de votre véhicule, il est possible que vous puissiez toujours vous prévaloir de cette option. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet. Ces renseignements étant sujets à changement, consultez votre concessionnaire ou visitez le site Web du Programme à l'adresse www.ford-esp.com pour connaître tous les détails sur les options de la couverture du Programme d'entretien prolongé Ford.

LE « DISPUTE SETTLEMENT BOARD » (É.-U. SEULEMENT)

Le « Dispute Settlement Board » est :

- un conseil d'arbitrage indépendant de tierce partie conçu pour régler les litiges liés aux garanties;
- disponible sans frais pour les propriétaires et les locataires de véhicules répondant aux critères de Ford Motor Company.

Il est possible que le « Dispute Settlement Board » ne soit pas disponible dans tous les États. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les restrictions liées à l'admissibilité ainsi que les procédures ou d'annuler ce service sans préavis et sans obligations selon les lois applicables de l'État.

De quels genres de litiges le « Dispute Settlement Board » s'occupe-t-il?

Le « Dispute Settlement Board » s'occupe des problèmes non résolus liés à des réparations couvertes par la garantie ou au rendement des véhicules pour les voitures Ford et Lincoln et les camionnettes Ford et Lincoln qui sont, selon les conditions de toute garantie écrite et applicable pour véhicule neuf, admissibles à une révision, à l'exception :

- des produits non conçus par Ford;

Assistance à la clientèle

- des produits qui ne proviennent pas d'un concessionnaire Ford;
- des litiges liés à la vente entre le client et le concessionnaire, à l'exception de ceux qui sont liés à des réparations couvertes par la garantie ou à des problèmes liés au rendement du véhicule;
- des demandes de remboursement de dépenses indirectes, sauf si un service ou un produit est en cours de révision;
- des pièces non couvertes par la Garantie limitée de véhicule neuf (incluant les pièces d'entretien et d'usure);
- des plaintes personnelles alléguées pour dommages corporels ou matériels;
- des causes qui sont devant les tribunaux;
- des véhicules qui ne sont pas utilisés principalement à des fins familiales, personnelles ou ménagères (sauf dans les États où l'intervention du « Dispute Settlement Board » est requise pour la révision des véhicules commerciaux);
- des véhicules qui ne comportent pas de garantie américaine.

Les litiges ne sont pas admissibles à une révision si la Garantie limitée de véhicule neuf est périmée au moment de la réception de votre inscription et, dans certains États, l'admissibilité dépend de la possession du véhicule par le client.

Les conditions d'admissibilité peuvent différer selon les lois des États. À titre d'exemple, consultez les brochures distinctes s'adressant aux acheteurs et locataires de l'État de la Californie, de la Virginie-Occidentale, de la Géorgie et du Wisconsin.

Participation au Conseil

Le conseil est composé de :

- trois représentants des consommateurs;
- un représentant d'établissement concessionnaire Ford ou Lincoln.

Les candidats consommateurs désirant participer au Conseil sont recrutés et formés par une société d'experts-conseils indépendante. Le représentant d'établissement concessionnaire participant au Conseil est choisi parmi les directeurs des concessionnaires Ford et Lincoln reconnus pour leurs qualités de chef d'entreprise.

Assistance à la clientèle

Ce dont le Conseil a besoin

Pour que votre cause soit révisée, vous devez remplir le formulaire d'inscription présent dans la brochure du « Dispute Settlement Board » (DSB) et le faire parvenir à l'adresse indiquée sur le formulaire. Dans certains États, votre formulaire devra être envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception.

Votre inscription sera analysée et si elle est considérée admissible, vous recevrez un accusé de réception indiquant :

- le numéro de dossier attribué à votre inscription;
- le numéro sans frais de l'administrateur indépendant du DSB.

Votre concessionnaire ainsi qu'un représentant de Ford Motor Company devront ensuite soumettre leurs déclarations.

Pour passer votre cause en revue adéquatement, le Conseil a besoin des renseignements suivants :

- des copies lisibles de tous les documents et des bons de commande d'entretien et de réparation applicables à la cause;
- l'année, le type, le modèle et le numéro d'identification du véhicule (NIV) indiqués sur votre licence de propriété de véhicule;
- la date de la ou des réparations et le kilométrage du véhicule au moment de l'événement (ou des événements);
- le kilométrage actuel;
- le nom du ou des concessionnaires qui ont effectué la vente ou la réparation;
- une brève description du problème non résolu;
- un bref résumé des mesures prises par le ou les concessionnaires et par Ford;
- les noms (si vous les connaissez) de toutes les personnes avec qui vous avez communiqué chez le ou les concessionnaires;
- une description de la mesure qui, d'après vous, doit être prise pour régler le problème.

Vous recevrez une lettre d'explication si votre demande d'inscription est rejetée par le Conseil.

Présentations orales

Si vous désirez effectuer une présentation orale, répondez OUI à la question 6 du formulaire. Même si vous avez le droit d'effectuer une présentation orale devant le Conseil, il ne s'agit pas d'une exigence et le

Assistance à la clientèle

Conseil statuera sur le cas, qu'une présentation orale soit effectuée ou non. Il est également possible que le Conseil en fasse la demande.

Prise d'une décision

Les membres du Conseil passeront en revue tous les renseignements disponibles liés à chaque plainte, incluant les présentations orales, et prendront une décision juste et impartiale. Le processus de révision du Conseil peut être interrompu en tout temps par une partie ou l'autre.

Tous les efforts possibles seront déployés pour qu'une décision soit prise dans un délai de 40 jours à partir de la date de réception de tous les renseignements requis par le Conseil. Puisque le Conseil se réunit habituellement une fois par mois, il se peut que le délai d'analyse de certaines causes soit plus long.

Une fois qu'une cause a fait l'objet d'un examen, le Conseil vous fait parvenir une lettre de décision et un formulaire vous permettant d'indiquer si vous acceptez ou rejetez la décision du Conseil. Les décisions du Conseil sont exécutoires auprès de Ford (et, dans certains cas, auprès du concessionnaire), mais elles ne le sont pas pour les consommateurs, qui sont libres de faire appel aux autres recours auxquels ils ont accès en vertu des lois de l'État ou des lois fédérales.

Pour recevoir une brochure ou une demande d'inscription du DSB

Pour obtenir une brochure ou une demande d'inscription, communiquez avec votre concessionnaire ou avec le DSB aux adresse et numéro de téléphone suivants :

Dispute Settlement Board
P.O. Box 5120
Southfield, MI 48086-5120
U.S.A. 1 800 428-3718

Vous pouvez également communiquer avec le Centre nord-américain de relations avec la clientèle au 1 800 392-3673 (Ford), ATME (appareil de télécommunications pour malentendants) : 1 800 232-5952 ou écrire au Centre à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
16800 Executive Plaza Drive
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121
ÉTATS-UNIS.

Assistance à la clientèle

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Pour les cas où les efforts déployés par Ford et le concessionnaire pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le PAVAC est un moyen simple et relativement rapide de résoudre les litiges quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous est destinée à éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Leurs décisions sont rapides, équitables et définitives, et lient le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et provinces. Pour obtenir plus de détails, sans frais ni obligation, appelez directement le PAVAC au 1 800 207-0685.

ASSISTANCE HORS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Le personnel de l'ambassade peut vous informer des règlements locaux concernant l'immatriculation de votre véhicule et vous indiquer où vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dégâts sérieux au moteur. Ford Canada et Ford Motor Company déclinent toute responsabilité en cas de dégâts provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié.

Aux États-Unis, l'emploi d'une essence au plomb pourrait également entraîner des difficultés lors du retour de votre véhicule aux États-Unis.

Si vous avez besoin d'assistance pour votre véhicule quand vous voyagez ou résidez en Amérique centrale, en Amérique du Sud, dans les Antilles

Assistance à la clientèle

ou au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire Ford le plus proche. Si le concessionnaire Ford ne peut pas vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
WORLDWIDE DIRECT MARKET OPERATIONS

1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
U.S.A.

Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804

Si vous vous trouvez dans un pays autre que ceux mentionnés ci-dessus, communiquez avec le concessionnaire Ford le plus proche. Si le concessionnaire ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'extérieur des États-Unis ou du Canada, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse au Service du marketing direct international de Ford Motor Company.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
P.O. Box 07150
Detroit, Michigan 48207, USA

ou en composant sans frais le :

1 800 782-4356 pour obtenir un catalogue gratuit des publications offertes.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est.

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur le Web à l'adresse suivante : www.helminc.com.

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Les Guides du propriétaire peuvent être obtenus en français chez votre concessionnaire ou en écrivant à Ford du Canada Limitée, Service des publications techniques, C.P. 1580, Station B, Mississauga (Ontario) L4Y 4G3.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, après une période de 18 mois suivant l'achat d'un nouveau véhicule ou après les premiers 29 000 km (18 000 mi), selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures sérieuses ont été effectuées; OU
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition qui nuit considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU
3. le véhicule ne peut être utilisé à cause de la réparation de non-conformités pendant une période de plus de 30 jours (pas nécessairement consécutifs).

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800, Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126
USA

Assistance à la clientèle

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des

blessures graves ou mortelles, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Ford Motor Company

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de service lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez téléphoner à la ligne directe de sécurité automobile au 1 800 424-9393 (ou au 366-0123 dans la région de Washington, D.C.) ou écrire à :

NHTSA
U.S. Department of Transportation
Washington, D.C. 20590
USA

La ligne directe permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

LAVAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampoing à pH neutre tel que le Shampoing superfin Motorcraft (ZC-3-A), disponible auprès de votre concessionnaire.

- N'utilisez jamais de détergent ou savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.
- Pour un lavage parfait, utilisez toujours une éponge propre ou un gant de lavage auto et suffisamment d'eau.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer le tachage par eau.
- Il est particulièrement important de laver le véhicule régulièrement pendant les mois d'hiver car la saleté et le sel de dégel sont difficiles à enlever et ils endommagent le véhicule.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.**

LUSTRAGE

L'application d'un enduit protecteur pour peinture au polymère sur votre véhicule tous les six mois contribuera à réduire les égratignures légères et les dommages à la peinture.

- Lavez d'abord le véhicule.
- N'utilisez pas de cires qui contiennent des abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise) : avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

Nettoyage

PEINTURE ÉCAILLÉE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire. Notez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

JANTES ET ENJOLIVEURS EN ALUMINIUM

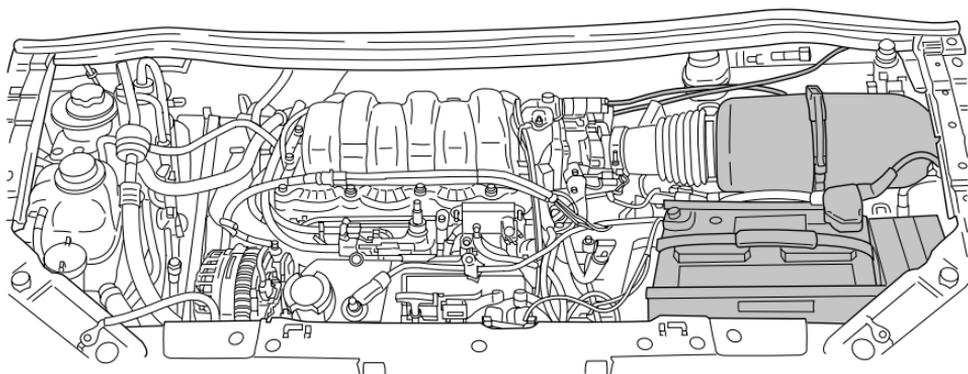
Les jantes ou les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre :

- traitez-les une fois par semaine avec le Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft (ZC-37-A), qui est disponible auprès de votre concessionnaire. Frottez la zone avec une éponge puis rincez-la bien avec un jet d'eau puissant;
- n'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes;
- certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyeurs chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré;
- n'utilisez pas de nettoyeurs pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants;
- pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le Dissolvant de goudron et d'huile ultrapuissant Ford (B7A-19520-AA), disponible chez votre concessionnaire.

MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- pour éviter tout risque de fêlure du bloc-cylindres ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisiez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud;
- pulvérisiez le Shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft (ZC-20) sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression;



- pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments illustrés;
- ne lavez et ne rincez jamais un moteur en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.

PIÈCES EXTÉRIEURES EN PLASTIQUE (NON PEINTES)

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique. Ces produits sont disponibles auprès de votre concessionnaire.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le Shampoing superfin Motorcraft (ZC-3-A).
- Si des taches de goudron ou de graisse sont présentes, utilisez le Dissolvant de goudron et d'huile ultrapuissant Ford (B7A-19520-AA).

Nettoyage

GLACES ET BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Le pare-brise, la lunette arrière et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. Un essuie-glace qui essuie mal peut être causé par la présence de substances sur le pare-brise, la lunette arrière ou les balais d'essuie-glace. Ces substances peuvent être notamment de la cire provenant des traitements à la cire chaude utilisés dans les lave-autos commerciaux, de la sève d'arbre ou d'autres contaminants organiques. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, suivez ces instructions :

- le pare-brise et la lunette arrière peuvent être nettoyés avec un détergent non abrasif tel que le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft (ZC-23), que vous trouverez chez votre concessionnaire;
- n'utilisez pas d'abrasifs car ils peuvent provoquer des rayures;
- n'utilisez pas d'essence, de kérosène ou de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces;
- les balais d'essuie-glace peuvent être nettoyés avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou à l'aide d'une solution nettoyante pour pare-brise. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.

PLANCHE DE BORD ET PAROI VITRÉE DU TABLEAU DE BORD

Nettoyez la planche de bord à l'aide d'un chiffon humide, puis essuyez-la avec un chiffon sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits de lustrage qui augmentent le lustre de la partie supérieure de la planche de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou la planche de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes.

GARNITURES INTÉRIEURES

- Nettoyez la surface des garnitures intérieures avec un chiffon humide puis essuyez avec un chiffon propre, sec et doux.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du panneau de garnissage.

INTÉRIEUR

Pour tissus, tapis, sièges en tissu, ceintures de sécurité et sièges munis de rideaux gonflables latéraux :

- enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur;
- pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le Nettoyant Ford ultrapuissant pour tissus (E8AZ-19523-AA);
- s'il y a de la graisse ou du goudron sur le tissu, nettoyez d'abord la zone souillée avec le Détachant Motorcraft (ZC-14);
- n'imprégnez jamais les revêtements de sièges d'une solution nettoyante;
- n'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.



N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité; en effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.

SIÈGES GARNIS DE CUIR

Les surfaces des sièges en cuir de votre véhicule sont recouvertes d'un enduit protecteur transparent.

- Pour les nettoyer, utilisez un chiffon doux et le Nettoyant pour cuir et vinyle de luxe Motorcraft (ZC-11-A). Séchez avec un chiffon doux.
- Pour aider à maintenir la souplesse et la couleur du cuir, utilisez le Nécessaire de nettoyage pour cuir de luxe Motorcraft (ZC-11-D), disponible chez votre concessionnaire autorisé.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée de l'enduit protecteur transparent.

SOUBASSEMENT

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Nettoyage

PRODUITS D'ENTRETIEN FORD ET LINCOLN

Vous pouvez vous procurer auprès de votre concessionnaire Ford ou Lincoln une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule. Ces produits de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes de votre véhicule. Chaque produit est fabriqué avec des matériaux de première qualité qui sont conformes ou dépassent les normes les plus strictes. Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Lustrant verni spécial Motorcraft (ZC-8-A);

Protège-vinyle spécial Ford* (non distribué au Canada) (F2AZ-19530-A);

Nettoyant pour vinyle Motorcraft (Canada seulement) (CXC-93);

Rénovateur pour vinyle Motorcraft (Canada seulement) (CXC-94);

Nettoyant de luxe pour cuir et vinyle Motorcraft (non distribué au Canada) (ZC-11-A);

Dissolvant de goudron et d'huile ultrapuissant Ford* (non distribué au Canada) (B7A-19520-AA);

Nettoyant Ford ultrapuissant pour tissus (non distribué au Canada) (E8AZ-19523-AA);

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft (ZC-15);

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft (ZC-37-A);

Nettoyant pour tableau de bord et vinyle Motorcraft (ZC-38-A);

Nécessaire d'entretien automobile Motorcraft (ZC-26);

Nettoyant concentré lave-auto Motorcraft

Ford Premium (F2SZ-19523-WC);

Nettoie-vitres Carlite Motorcraft (Canada seulement) (CXC-100);

Détachant Motorcraft (ZC-14);

Shampooing superfin Motorcraft (ZC-3-A)

Produit de finition pour pneus Motorcraft (ZC-28);

Triple-net Motorcraft (ZC-13);

Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft (non distribué au Canada) (ZC-23);

Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft (ZC-20).

* Peut être vendu sous la marque Motorcraft

Entretien et caractéristiques

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Pour vous aider à entretenir votre véhicule :

- nous avons surligné, pour en faciliter le repérage, les éléments du compartiment moteur dont vous pouvez effectuer l'entretien vous-même;
- nous vous remettons un Calendrier d'entretien périodique qui vous permet de repérer facilement les opérations d'entretien périodique prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule requiert les soins d'un expert, votre concessionnaire Ford peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez votre *Guide de garantie/Guide du propriétaire* pour déterminer quelles sont les pièces et les interventions qui bénéficient d'une couverture.

N'utilisez que les carburants, graisses, huiles, liquides et pièces de rechange conformes aux normes prescrites. Les pièces Motorcraft sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces qui sont en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé près de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

Si vous devez travailler lorsque le moteur est arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesse en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.
3. Bloquez les roues.

Si vous devez travailler lorsque le moteur tourne

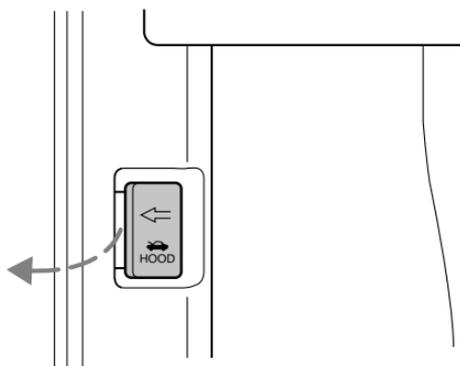
1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesse en position de stationnement (P).
2. Bloquez les roues.

Remarque : Ne mettez jamais le moteur en marche lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez jamais ce dernier pendant que le moteur tourne.

Entretien et caractéristiques

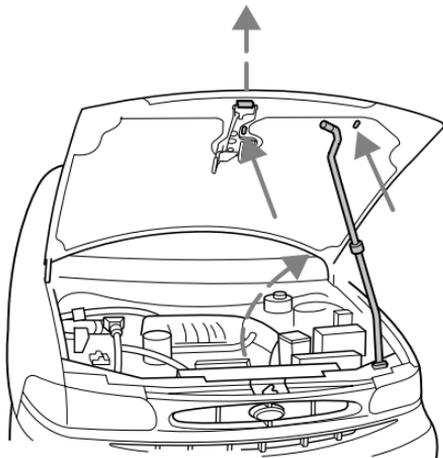
OUVERTURE DU CAPOT

1. Dans l'habitacle, tirez la manette d'ouverture du capot, située sous le coin gauche inférieur de la planche de bord.



2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve sous le devant du capot, au centre.

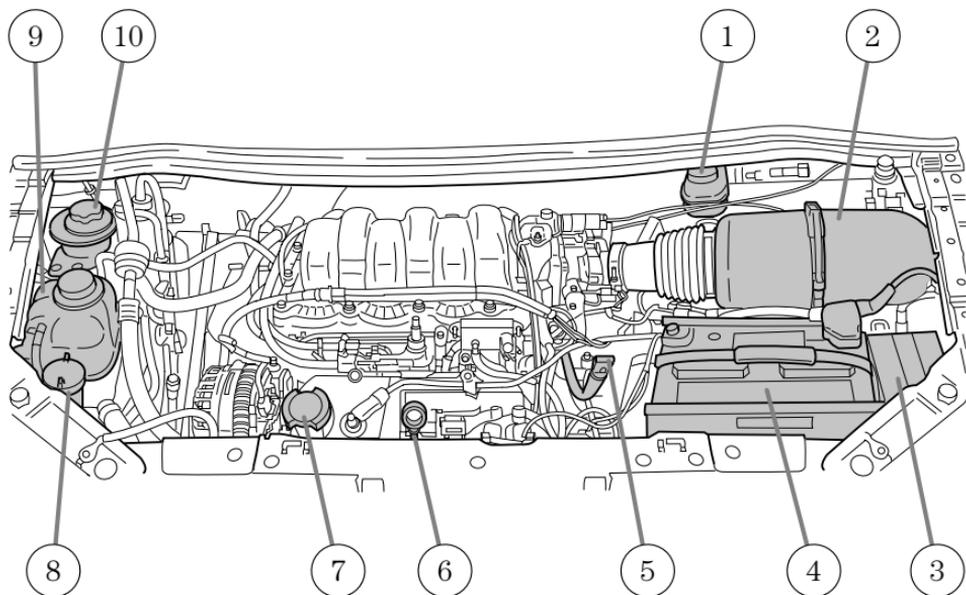
3. Levez le capot et maintenez-le ouvert avec la béquille de capot. Le capot de votre véhicule a deux emplacements pour la béquille de capot. Ces emplacements offrent deux ouvertures différentes du capot. Utilisez l'emplacement qui répond le mieux à vos besoins.



Entretien et caractéristiques

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur 3.8L V6 à soupapes en tête



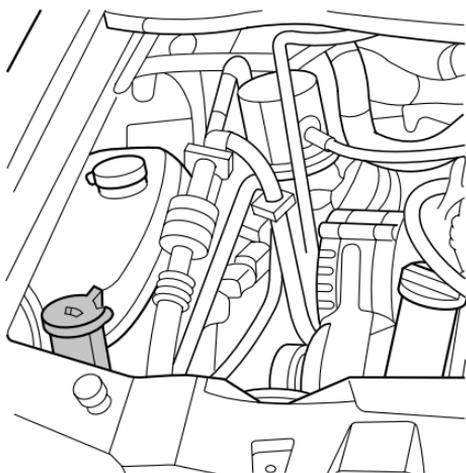
1. Réservoir de liquide de frein
2. Ensemble de filtre à air
3. Boîtier de distribution électrique
4. Batterie
5. Jauge d'huile de boîte de vitesses automatique
6. Jauge d'huile moteur
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur
8. Réservoir du liquide de lave-glace
9. Vase d'expansion
10. Réservoir de liquide de direction assistée

Entretien et caractéristiques

LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Remplissez le réservoir de liquide de lave-glace lorsque le niveau est bas. Par temps très froid, ne remplissez pas le réservoir à ras bord.

Utilisez uniquement un liquide de lave-glace conforme aux normes Ford WSB-M8B16-A2. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* de ce chapitre.



Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils, applicables dans votre région ou dans votre province, restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides de lave-glace contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au système de lave-glace.



Si vous utilisez votre véhicule par des températures inférieures à 4,5 °C (40 °F), utilisez du liquide de lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide de lave-glace par temps froid, vous risquez de nuire à la bonne visibilité du pare-brise et d'accroître les risques de blessures ou d'accident associés à une telle condition.

Remarque : Ne versez jamais de liquide de lave-glace dans le vase d'expansion. L'ajout de liquide de lave-glace au circuit de refroidissement risque de causer des dégâts au moteur et aux éléments du circuit de refroidissement.

Vérification et ajout du liquide de lave-glace du hayon

Le lave-glace du hayon est alimenté en liquide par le réservoir de lave-glace du pare-brise.

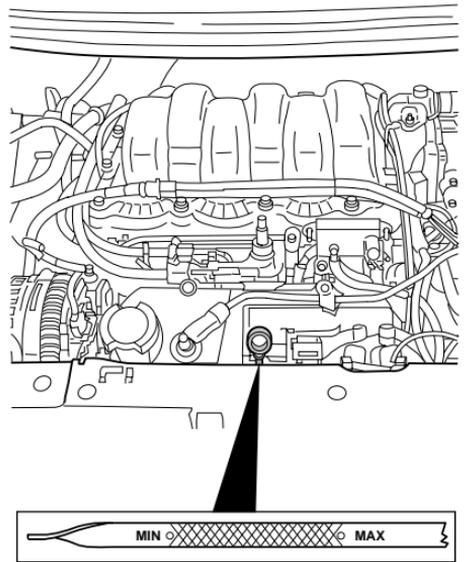
Entretien et caractéristiques

HUILE MOTEUR

Vérification du niveau d'huile moteur

Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles prescrits de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez quelques minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.
3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est bien placé en position de stationnement (P).
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution.

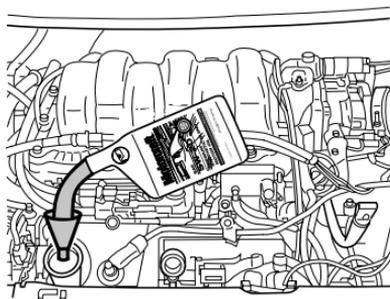


6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.

- Si le niveau se situe **entre les repères MIN et MAX**, le niveau est bon. **N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.**

Entretien et caractéristiques

- Si le niveau d'huile n'atteint pas le repère MIN, ajoutez la quantité d'huile nécessaire pour qu'il se situe entre les repères MIN et MAX.



- Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dégâts. L'excès d'huile doit être vidangé par un technicien qualifié.
7. Remplacez la jauge et assurez-vous qu'elle repose à fond dans son tube.

Ajout d'huile moteur

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour connaître les directives, consultez la rubrique *Vérification du niveau d'huile moteur* du présent chapitre.
2. Si le niveau n'est pas dans la plage normale, n'ajoutez que de l'huile moteur homologuée et de viscosité recommandée. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous qu'il ne dépasse pas le repère MAX de la jauge.
4. Remplacez la jauge et assurez-vous qu'elle repose à fond dans son tube.
5. Remettez le bouchon de remplissage d'huile en place en le tournant d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que trois clics se fassent entendre, ou jusqu'à ce que le bouchon soit totalement logé.

Pour éviter les pertes d'huile, NE conduisez PAS avec la jauge ou le bouchon de remplissage d'huile moteur retirés.

Entretien et caractéristiques

Huile moteur et filtres recommandés

Recherchez cette étiquette d'homologation.



L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Utilisez l'huile Motorcraft ou une huile équivalente conforme à la norme Ford WSS-M2C153-H. **L'huile SAE 5W-20 correspond aux exigences de qualité d'huile de votre moteur pour lui assurer une meilleure consommation de carburant et un rendement optimal.**

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires ni de produits de traitement de l'huile ou du moteur. Ces produits sont inutiles et peuvent, dans certains cas, entraîner des dégâts au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre aux intervalles recommandés dans le Calendrier d'entretien périodique.

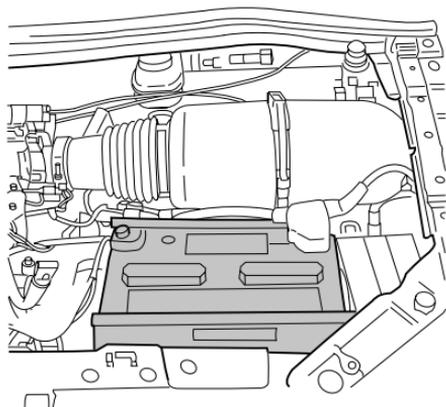
Les filtres à huile Ford montés à l'usine et ceux de deuxième monte (Motorcraft) sont conçus pour assurer au moteur une protection supérieure et une durée de vie prolongée. L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres recommandés par Ford peut provoquer des bruits du moteur au démarrage ou des cognements.

Pour la protection du moteur de votre véhicule, nous recommandons l'utilisation de filtres Motorcraft (ou toute autre marque conforme aux normes Ford).

Entretien et caractéristiques

BATTERIE

La batterie sans entretien Motorcraft de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.



Vérifiez le niveau d'électrolyte de votre batterie si le véhicule est utilisé en service dur. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique*.

Si le niveau est bas, ajoutez de l'eau du robinet. Dans la mesure du possible, utilisez de l'eau distillée. Si le niveau de l'électrolyte doit être ajusté fréquemment, faites vérifier le circuit de charge.

Remarque : Le niveau d'électrolyte de chaque élément doit atteindre le repère. Ne remplissez pas excessivement les éléments.

Gardez le dessus de la batterie propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles de la batterie soient toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie. Si votre batterie possède un couvercle de protection, n'oubliez pas de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

 Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

 Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dégâts au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

Entretien et caractéristiques



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb.
Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

Le passage des rapports de votre boîte-pont automatique est commandé électroniquement par une stratégie autoadaptative. Cette fonction est conçue pour optimiser la souplesse des changements de rapport. Il est normal que le passage des vitesses ne se fasse pas en souplesse pendant les premières centaines de kilomètres (milles), jusqu'à ce que la boîte ait appris la stratégie autoadaptative. L'apprentissage de ces paramètres est alimenté par la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou changée, la boîte-pont doit réapprendre ses paramètres de changement de rapport. Le passage optimal des vitesses reprendra après quelques centaines de kilomètres (milles) de conduite.

Comme le moteur de votre véhicule est commandé par ordinateur, certaines conditions de commande dépendent de l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et de stratégie d'alimentation avant que le véhicule puisse rouler normalement. Pour commencer ce nouvel apprentissage :

1. Arrêtez complètement le véhicule et serrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.
3. Laissez le moteur tourner pour qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.

Entretien et caractéristiques

6. Avec votre pied sur la pédale de frein et la climatisation en fonction, mettez le véhicule en marche avant automatique (D), et laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

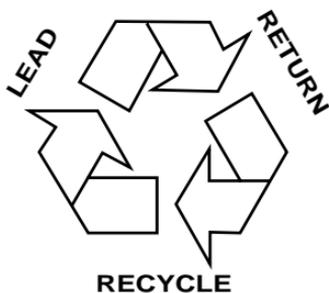
7. Conduisez le véhicule pour que le moteur achève de réapprendre ses paramètres de fonctionnement.

- Il se peut qu'il soit nécessaire de conduire le véhicule sur une distance d'au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et de stratégie d'ajustement de carburant.
- **Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à son réapprentissage éventuel.**

Si la batterie a été débranchée ou qu'une nouvelle batterie a été installée, la montre et les stations de radio mises en mémoire devront être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.

Si la batterie s'est déchargée, a été débranchée ou qu'une nouvelle batterie a été installée, il est possible que les portes coulissantes à commande électrique doivent être réglées de nouveau. Consultez la rubrique *Portes coulissantes à commande électrique* du chapitre *Commandes du conducteur*.

- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.



LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles prévus dans le Calendrier d'entretien périodique. Une concentration à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée doit être maintenue, ce qui correspond à une protection antigel allant jusqu'à $-36\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-34\text{ }^{\circ}\text{F}$). La concentration du liquide de refroidissement peut être vérifiée à l'aide d'un densimètre

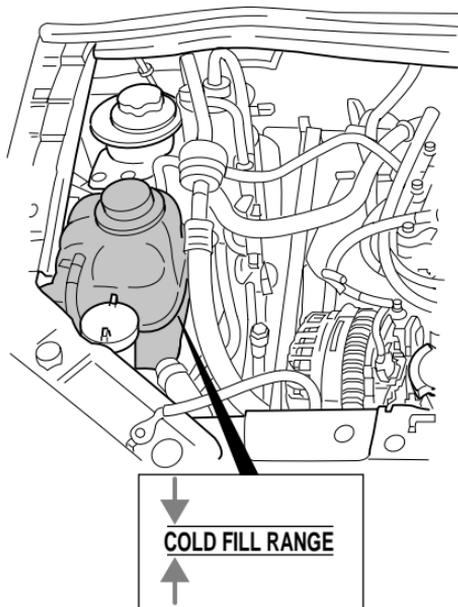
Entretien et caractéristiques

ou d'un pèse-antigel (tel que le pèse-acide/antigel Rotunda, 014-R1060). Le niveau du liquide de refroidissement doit être maintenu au repère « cold full » (niveau à froid) dans la plage de niveau indiquée sur le vase d'expansion. Si le niveau est inférieur au repère, ajoutez du liquide de refroidissement selon les directives fournies à la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement*.

Votre véhicule a été rempli en usine d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau. Si la concentration du liquide de refroidissement chute sous les 40 % ou dépasse 60 %, les organes du moteur peuvent être endommagés ou ne plus fonctionner. **Un mélange à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau assure :**

- **une protection antigel jusqu'à -36 °C (-34 °F);**
- **une protection contre l'ébullition jusqu'à 129 °C (265 °F);**
- **une protection contre la rouille et les autres formes de corrosion;**
- **un fonctionnement adéquat des jauges calibrées.**

Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.



- Le liquide de refroidissement doit atteindre le repère « cold full » (niveau à froid) ou être dans la plage de niveau indiquée sur le vase d'expansion (selon la configuration).

Entretien et caractéristiques

- Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles requis.
- Lisez attentivement la rubrique *Précautions à prendre lors d'une intervention* de ce chapitre.

Si vous ne vérifiez pas le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles recommandés, le vase d'expansion peut finir par se vider. Si le niveau est bas ou le vase d'expansion est vide, ajoutez-y du liquide de refroidissement. Consultez la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Remarque : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, de concentré antigel ou de liquide de lave-glace pour un usage autre que celui auquel ces liquides sont destinés.

Ajout de liquide de refroidissement

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement, assurez-vous qu'il s'agit bien d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. Versez le mélange dans le vase d'expansion, **lorsque le moteur est refroidi**, jusqu'au niveau approprié.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des organes brûlants du moteur.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Le circuit de refroidissement de votre véhicule est rempli du liquide de refroidissement Motorcraft Premium de couleur verte, qui respecte la norme Ford ESE-M97B44-A, ou du liquide de refroidissement Motorcraft Premium Gold de couleur jaune, qui respecte la norme WSS-M97B51-A1. Pour déterminer le type de liquide de refroidissement à utiliser dans votre véhicule (couleur), vérifiez votre vase d'expansion.

- **Ajoutez du liquide de refroidissement Motorcraft Premium (de couleur verte), CXC-10 pour le Canada et VC-4-A pour les États-Unis, ou du liquide de refroidissement Motorcraft Premium Gold (de couleur jaune), VC-7-A (VC-7-B en Oregon),**

Entretien et caractéristiques

selon le liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule. En cas de doute sur le choix du liquide de refroidissement à utiliser, vérifiez le vase d'expansion ou communiquez avec votre concessionnaire.

Remarque : L'utilisation de pastilles antifuite VC-6 de système de refroidissement Motorcraft assombrissent la couleur du liquide de refroidissement Premium Gold Motocraft, qui passe du jaune au havane doré.

- **N'ajoutez pas de liquide de refroidissement longue durée de couleur orange, comme le liquide de refroidissement Motorcraft Speciality de couleur orange VC-2 (États-Unis) ou CXC-209 (Canada), qui respecte la norme Ford WSS-M97B44-D, au liquide de refroidissement ajouté en usine à votre véhicule.** Le fait d'ajouter du liquide de refroidissement Motorcraft Speciality de couleur orange ou tout liquide de refroidissement longue durée de couleur orange au liquide de refroidissement fourni par l'usine peut altérer la protection contre la corrosion.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à une station-service. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement devra être vidangé le plus tôt possible et être rempli d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dégâts au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- **N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits.** L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dégâts au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- **N'ajoutez pas d'inhibiteurs ou d'additifs au liquide de refroidissement.** Cela risque de réduire et de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.
- **N'ajoutez pas de liquide de refroidissement recyclé, sauf si le procédé de recyclage utilisé est un procédé approuvé par Ford; consultez la rubrique *Liquide de refroidissement recyclé du moteur*.**

Pour les véhicules équipés de circuits de trop-plein de refroidissement avec bouchon de vase d'expansion non pressurisé, ajoutez du liquide de refroidissement lorsque le moteur a refroidi. Ajoutez le mélange de

Entretien et caractéristiques

liquide de refroidissement et d'eau approprié jusqu'au repère « cold full » (niveau à froid). Pour tous les autres véhicules équipés d'un circuit de refroidissement à dégazage avec un bouchon pressurisé, ou pour les véhicules équipés d'un circuit de trop-plein et dont le bouchon taré de vase d'expansion doit être retiré du radiateur, procédez comme suit.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Étant donné que le circuit de refroidissement est sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

1. Avant de commencer, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.
2. Une fois le moteur refroidi, placez un chiffon épais sur le bouchon taré du vase d'expansion (un réservoir en plastique opaque). Tournez le bouchon lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (vers la gauche), jusqu'à ce que la pression commence à se dissiper.
3. Écartez-vous et laissez la pression se dissiper.
4. Lorsque vous êtes certain que la pression est dissipée, saisissez le bouchon, toujours enveloppé du chiffon, et continuez de le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever.
5. Remplissez lentement le vase d'expansion avec le mélange approprié (voir précédemment) jusqu'à la plage de niveau indiquée ou jusqu'au repère de niveau à froid. Si vous avez enlevé le bouchon du radiateur d'un circuit de trop-plein, remplissez presque complètement le radiateur, de façon à voir le liquide.
6. Remettez le bouchon en place. Tournez-le jusqu'à ce qu'il soit fermement serré. (Le bouchon doit être correctement serré pour éviter toute fuite de liquide de refroidissement.)

Après tout ajout de liquide de refroidissement, vérifiez la concentration du liquide de refroidissement; consultez la rubrique *Vérification du liquide de refroidissement*. Si la concentration du mélange n'est pas à parts égales (protection à -36°C [-34°F]), vidangez une partie du liquide de refroidissement pour ajuster la concentration. L'obtention d'une concentration à parts égales peut nécessiter plusieurs vidanges et ajouts.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de mélange à parts égales pour ramener le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Demandez à votre concessionnaire d'inspecter le circuit de refroidissement si vous devez ajouter plus d'un litre (1 pinte US) de

Entretien et caractéristiques

liquide de refroidissement par mois dans le réservoir. Il se peut qu'il y ait une fuite dans le circuit de refroidissement. Le fonctionnement d'un moteur avec un bas niveau de liquide de refroidissement peut entraîner sa surchauffe et l'endommager.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Ford recommande l'utilisation de liquide de refroidissement recyclé dont le procédé de fabrication a été homologué par Ford dans les véhicules remplis à l'origine de liquide de refroidissement de qualité supérieure Motorcraft (de couleur verte). Cependant, tous les procédés de recyclage ne permettent pas d'obtenir un liquide conforme à la norme Ford ESE-M97B44-A, et l'emploi d'un liquide non conforme risquerait d'endommager le moteur et les éléments du circuit de refroidissement.

Ford NE recommande PAS l'utilisation de liquide de refroidissement recyclé sur les véhicules équipés à l'origine de liquide de refroidissement Premium Gold Motorcraft, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.



La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Contenance du circuit de refroidissement

Pour connaître la contenance en liquide du circuit de refroidissement de votre véhicule, consultez la rubrique *Contenances* du présent chapitre.

Remplissez le vase d'expansion de votre véhicule selon les directives fournies dans la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez dans un climat très froid (températures inférieures à -36°C [-34°F] :

- **il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement au-dessus de 50 %;**
- **ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %;**
- **des concentrations de liquide de refroidissement supérieures à 60 % provoqueront une réduction des caractéristiques de protection contre la surchauffe du liquide de refroidissement du moteur et peuvent causer un endommagement du moteur;**

Entretien et caractéristiques

- **consultez le tableau affiché sur le contenant de liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration du liquide de refroidissement présent dans votre véhicule procure une protection adéquate contre le gel aux températures qui prévalent dans la région où vous conduisez durant les mois d'hiver.**

Si vous conduisez dans un climat très chaud :

- **il est encore nécessaire de maintenir la concentration de liquide de refroidissement au-dessus de 40 %;**
- **n'utilisez JAMAIS un liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %;**
- **des concentrations de liquide de refroidissement inférieures à 40 % provoqueront une réduction des caractéristiques de protection contre la corrosion du liquide de refroidissement du moteur et peuvent causer un endommagement du moteur;**
- **des concentrations de liquide de refroidissement inférieures à 40 % provoqueront une réduction des caractéristiques de protection contre le gel du liquide de refroidissement du moteur et peuvent causer un endommagement du moteur;**
- **consultez le tableau affiché sur le contenant de liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration du liquide de refroidissement présent dans votre véhicule procure une protection adéquate contre le gel aux températures qui prévalent dans la région où vous conduisez durant les mois d'hiver.**

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis d'un mélange à parts égales de liquide de refroidissement du moteur et d'eau distillée pour obtenir une protection optimale du système de refroidissement et du moteur.

CARBURANTS POUR VÉHICULES AUTOMOBILES

Consignes de sécurité importantes



Ne remplissez pas le réservoir excessivement, car la pression risquerait d'entraîner une fuite ou une giclée de carburant et des risques d'incendie.

Entretien et caractéristiques



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si des vapeurs se dégagent par le bouchon de réservoir de carburant ou si vous entendez un sifflement pendant que vous dévissez le bouchon, laissez les vapeurs se dissiper avant d'ouvrir complètement le bouchon. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.



L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une surpression ou une dépression créée dans le réservoir, des dégâts au circuit d'alimentation, ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des risques de blessures.



Les carburants destinés aux véhicules automobiles peuvent présenter des risques de blessures graves, voire mortelles, si les précautions nécessaires ne sont pas prises.



L'essence peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein;
- coupez toujours le moteur avant de faire le plein;
- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester;
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Leur inhalation peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition



Entretien et caractéristiques

prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des maladies graves et des lésions permanentes;

- évitez la projection de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant quinze minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes;
- les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés et lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé de carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer une irritation;
- les personnes qui sont traitées pour l'alcoolisme et qui prennent des médicaments comme « Antabuse » ou d'autres formes de disulfiram doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, des risques de blessures ou de malaises graves sont possibles. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets secondaires indésirables, consultez immédiatement un médecin.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et maintenez toute source d'étincelles ou de flammes éloignée du goulot de remplissage. Ne fumez jamais lorsque vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez dans la mesure du possible d'inhaler des vapeurs excessives de carburant.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

Pour éviter la présence d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse, procédez comme suit :

- placez le contenant à carburant homologué sur le sol;
- **NE REMPLISSEZ JAMAIS** le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);

Entretien et caractéristiques

- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant;
- N'UTILISEZ PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Bouchon du réservoir de carburant

Le bouchon du réservoir de carburant est conçu pour s'ouvrir et se fermer en un huitième de tour.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Coupez le contact.
2. Tournez avec précaution le bouchon du réservoir d'un huitième de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à la butée.
3. Tirez pour retirer le bouchon du tuyau de remplissage.
4. Pour remettre en place le bouchon du réservoir, alignez les onglets du bouchon avec les encoches du tuyau de remplissage.
5. Tournez le bouchon d'un huitième de tour dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à la butée.

Si le témoin du bouchon du réservoir de carburant ou d'anomalie du moteur « Service Engine Soon/Check Engine » s'allume et demeure allumé après que le moteur a été mis en marche, il se peut que le bouchon du réservoir de carburant soit mal vissé. Coupez le contact, enlevez le bouchon, alignez-le adéquatement puis installez-le de nouveau.

Si vous devez remplacer le bouchon du réservoir, remplacez-le par un bouchon conçu pour votre véhicule. L'emploi d'un bouchon autre qu'un bouchon d'origine Ford ou Motorcraft peut entraîner l'annulation de la garantie en cas de dommages causés au réservoir ou au circuit d'alimentation.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si des vapeurs se dégagent par le bouchon du réservoir de carburant ou si vous entendez un sifflement pendant que vous dévissez le bouchon, laissez les vapeurs se dissiper avant d'ouvrir complètement le bouchon. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.



L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une surpression ou une dépression créée dans le réservoir, des dégâts au circuit d'alimentation, ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des blessures.

Entretien et caractéristiques

Choix du carburant approprié

N'utilisez que du carburant SANS PLOMB. L'emploi d'un carburant au plomb est une infraction à la loi et risque d'endommager votre véhicule.

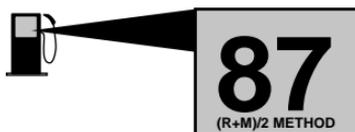
N'utilisez pas de carburant contenant du méthanol. Son usage peut endommager des éléments essentiels du circuit d'alimentation.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris des éléments à base de manganèse contenant du MMT.

Les réparations occasionnées par l'emploi d'un carburant non approprié peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Indice d'octane recommandé

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence « ordinaire » sans plomb ayant un indice d'octane $(R+M)/2$ de 87. Ford déconseille l'utilisation d'essence « ordinaire » à l'indice d'octane de 86 ou moins, que l'on trouve dans certaines régions en haute altitude.



Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire ou un technicien qualifié afin de prévenir des dommages au moteur.

Qualité du carburant

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération, essayez une autre marque d'essence sans plomb « ordinaire ». Le supercarburant sans plomb est déconseillé (en particulier aux États-Unis), car il pourrait aggraver ces problèmes. Si les problèmes persistent, consultez votre concessionnaire ou un technicien qualifié.

Si vous utilisez un carburant de qualité supérieure et qui est de l'indice d'octane recommandé, vous ne devriez pas avoir à ajouter d'additifs vendus sur le marché dans le réservoir de carburant de votre véhicule. Ces produits risquent d'endommager le circuit d'alimentation de votre véhicule. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

Entretien et caractéristiques

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules sont signataires de la Charte mondiale des carburants, qui détermine les normes de l'essence pour assurer le meilleur rendement de votre véhicule et la meilleure protection contre la pollution atmosphérique.

Ford recommande d'employer une essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants si

cette essence est disponible dans votre région. Renseignez-vous auprès de votre station-service pour obtenir plus de détails sur l'essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants. Au Canada, ce carburant est identifié par le logo **Choix des constructeursTM**.



Amélioration de la qualité de l'air

Ford appuie l'utilisation d'essence à combustion propre reformulée pour améliorer la qualité de l'air.

Panne sèche

Évitez de tomber en panne sèche car cela risque de nuire aux éléments du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- une fois que vous aurez fait le plein, il est possible que vous ayez besoin de lancer le moteur à plusieurs reprises avant que le circuit d'alimentation ne commence à pomper le carburant du réservoir vers le moteur;
- le témoin d'anomalie du moteur (« Check Engine ») peut s'allumer. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur, consultez le chapitre *Tableau de bord* .

Filtre à carburant

Consultez votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le remplacement de ce filtre. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles requis.

Remplacez ce filtre uniquement par un filtre Motorcraft d'origine, sinon la garantie risque d'être annulée en cas de dégâts au circuit d'alimentation de votre véhicule.

Entretien et caractéristiques

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Méthodes de calcul

C'est vous, le conducteur, qui êtes le mieux placé pour estimer la consommation de carburant de votre véhicule. La tenue régulière d'un registre le plus juste possible est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats. Le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge NE représentent PAS des moyens efficaces de mesure de la consommation. Durant la période de rodage, c'est-à-dire durant les premiers 1 600 km (1 000 mi), le calcul de la consommation de carburant n'est pas recommandé. Vous obtiendrez des résultats plus précis après avoir parcouru entre 3 000 et 5 000 km (2 000 à 3 000 mi).

Plein de carburant

La contenance publiée du réservoir de carburant de votre véhicule est égale à la contenance nominale indiquée à la rubrique *Contenances* de ce chapitre.

Cette contenance publiée représente la contenance utile du réservoir telle que la jauge l'indique, plus la réserve de carburant qui existe lorsque la jauge indique que le réservoir est vide. La contenance utile représente la différence entre la contenance d'un réservoir plein et sa contenance lorsque la jauge indique que le réservoir est vide. La réserve à vide est le faible volume de carburant restant lorsque la jauge indique que le réservoir est vide.

Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Lorsque la jauge indique vide, il se peut qu'il soit impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, en raison de cette réserve qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- placez le commutateur d'allumage à la position d'arrêt avant de faire le plein. Si le moteur reste en marche, la lecture sera erronée;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent - moyen - rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet;
- utilisez toujours une essence ayant l'indice d'octane préconisé;

Entretien et caractéristiques

- utilisez une essence de bonne qualité, de préférence une marque nationale réputée;
- faites toujours le plein de carburant du même côté de la pompe, avec le véhicule orienté dans la même direction;
- le véhicule doit également être dans les mêmes conditions de poids, avec la charge répartie de la même manière;

Vos résultats seront plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage (ou le millage) au compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir (en litres ou en gallons US).
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez votre consommation à l'aide de l'une des formules suivantes :

Calcul 1 : **litres consommés x 100 ÷ total des kilomètres parcourus.**

Calcul 2 : **total des milles parcourus ÷ total des gallons US consommés.**

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Ceci vous fournira une estimation plus précise de la consommation dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

Conduite – bonnes habitudes de conduite et réduction de la consommation

Lisez attentivement les conseils qui suivent pour acquérir de bonnes habitudes de conduite et réduire votre consommation de carburant.

Habitudes de conduite

- Une conduite souple et régulière peut améliorer la consommation jusqu'à 10 %.

Entretien et caractéristiques

- Une vitesse régulière et soutenue donne toujours une meilleure consommation.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti durant de longues périodes (plus d'une minute) a pour effet de gaspiller le carburant.
- Essayez de prévoir à temps vos arrêts. Le fait de ralentir peut, dans certains cas, éliminer le besoin de vous arrêter.
- Les accélérations brutales peuvent gaspiller le carburant.
- Ralentissez graduellement.
- Ne faites pas d'excès de vitesse (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- L'emballement du moteur avant son arrêt peut gaspiller du carburant.
- L'utilisation du climatiseur et du dégivreur peut augmenter la consommation.
- Il est recommandé de désactiver le programmeur de vitesse lors de la conduite sur route vallonnée, car le passage répété entre la troisième (3) et la quatrième (4) vitesse augmente la consommation.
- Le réchauffement du moteur par temps froid avant le départ n'est pas nécessaire et augmente la consommation.
- L'habitude de laisser le pied reposer sur la pédale de frein pendant la conduite peut gaspiller le carburant.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.

Entretien

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement déréglé augmente la consommation.
- Utilisez l'huile moteur préconisée. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* de ce chapitre.
- Faites effectuer les interventions d'entretien conformément aux intervalles prescrits. Effectuez toutes les opérations d'entretien périodique telles que prescrites par le Calendrier d'entretien périodique fourni avec votre véhicule.

Conditions de conduite

- Le chargement d'un véhicule ou la traction d'une remorque, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez, augmentent la consommation de carburant.

Entretien et caractéristiques

- Le transport d'une charge non nécessaire augmente la consommation (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de conduire sur route plate que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à une meilleure consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé avec une pression constante sur la pédale d'accélérateur.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

Autocollant de l'EPA du pare-brise

Un autocollant de l'EPA (Agence américaine de protection de l'environnement) doit être apposé sur le pare-brise de chaque nouveau véhicule. Contactez votre concessionnaire si cet autocollant n'a pas été apposé sur votre véhicule. Cet autocollant a pour but de vous permettre de comparer votre consommation de carburant avec celle d'autres véhicules.

Il est important de prendre note des chiffres qui apparaissent dans la case inférieure gauche de l'autocollant apposé sur le pare-brise. Ces chiffres indiquent la consommation en L/100 km (mi/g US) à laquelle vous pouvez vous attendre dans des conditions de conduite optimales. La consommation de votre véhicule peut varier selon vos habitudes de conduite.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un réacteur catalytique qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du réacteur catalytique et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- n'utilisez que le type de carburant préconisé;
- évitez de tomber en panne sèche;

Entretien et caractéristiques

- ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse;
- faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions prescrites par le Calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et le bon rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.



Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de pouvoir provoquer un incendie sur de tels sols.

Soyez à l'affût des fuites, des odeurs insolites, de la fumée, d'une perte de puissance du moteur; si les témoins du circuit de charge, d'anomalie du moteur et de température du moteur s'allument, tenez-en compte. Toutes ces manifestations peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle.

N'apportez pas de modifications non autorisées au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette indique la cylindrée et fournit certaines caractéristiques nécessaires à la mise au point du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Entretien et caractéristiques

Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien

Dans certaines régions, la loi peut exiger un contrôle d'inspection et d'entretien du circuit de diagnostic embarqué. Si le témoin d'anomalie du moteur s'allume, consultez la description de ce témoin dans la rubrique *Témoins et carillons* du chapitre *Instruments*. Votre véhicule risque d'échouer aux contrôles de vérification et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

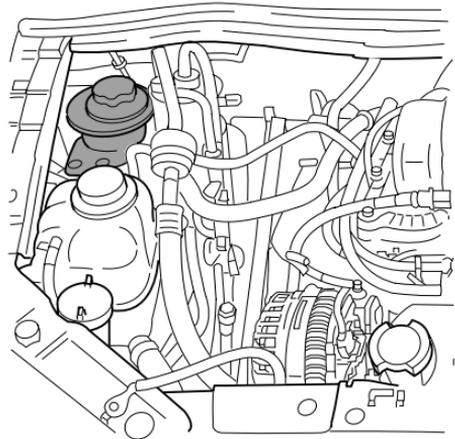
Après une intervention sur le groupe motopropulseur ou sur la batterie, le circuit de diagnostic embarqué n'est pas immédiatement en état de subir un contrôle d'inspection et d'entretien. La durée de conduite minimale pour rétablir les fonctions du circuit de diagnostic embarqué en vue d'un tel contrôle est d'environ trente minutes en cycle urbain et sur autoroute, comme indiqué ci-dessous :

- tout d'abord, au moins dix minutes de conduite sur autoroute;
- ensuite, au moins vingt minutes de conduite en cycle urbain au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer et atteindre sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

VÉRIFICATION ET AJOUT DE LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles d'entretien requis. Si l'ajout de liquide est nécessaire, ajoutez uniquement de l'huile pour boîte de vitesses automatique MERCON®.



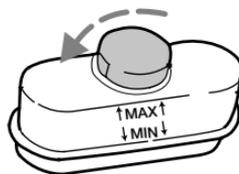
1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille du

Entretien et caractéristiques

- thermomètre du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).
2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.
 3. Coupez le contact.
 4. Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Il devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.
 5. Si le niveau du liquide est bas, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve dans la plage normale de fonctionnement. N'oubliez pas de remettre le bouchon sur le réservoir.

RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN

Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et il remonte lorsque les éléments du circuit de freinage sont remplacés. Si le niveau de liquide se situe entre les repères « MIN » et « MAX », il n'est pas nécessaire d'ajouter du liquide. Si le niveau du liquide est hors de la plage normale, les performances de freinage peuvent être compromises; faites vérifier le véhicule immédiatement par votre concessionnaire.



HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique

Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile et de vidange requis. La boîte-pont ne consomme pas d'huile. Néanmoins, si la boîte-pont ne fonctionne pas convenablement, par exemple si elle glisse, si le passage des vitesses est lent ou si vous remarquez des traces de fuite, le niveau d'huile doit être vérifié.

L'huile pour boîte de vitesses automatique se dilate à la chaleur. Il est préférable de vérifier le niveau d'huile de la boîte-pont à sa température normale, soit après environ 30 km (20 mi) de conduite. Si votre véhicule a été conduit pendant longtemps à haute vitesse, ou en circulation urbaine par temps chaud, ou encore utilisé pour la traction d'une remorque, arrêtez le

Entretien et caractéristiques

véhicule pendant environ trente minutes pour permettre à l'huile de refroidir avant d'en vérifier le niveau.

1. Conduisez sur environ 30 km (20 mi) ou jusqu'à ce que l'huile atteigne sa température normale de fonctionnement.
2. Arrêtez le véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
3. Avec le frein de stationnement serré et votre pied sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et déplacez le levier de vitesse dans tous les rapports. Laissez le temps à la boîte de vitesses de s'engager dans chacun d'eux.
4. Placez ensuite le levier de vitesse en position de stationnement (P) et laissez le moteur en marche.
5. Retirez la jauge et essuyez-la avec un linge propre, sec et non pelucheux. Au besoin, pour situer l'emplacement de la jauge, consultez la rubrique *Identification des éléments du compartiment moteur* du présent chapitre.
6. Remettez la jauge à fond dans son tube.
7. Retirez-la de nouveau pour examiner le niveau du liquide. Le niveau devrait se situer à l'intérieur de la plage correspondant à la température normale de fonctionnement.

Niveau d'huile trop bas

Ne conduisez pas votre voiture si le niveau d'huile se situe au bas de la jauge, par une température extérieure supérieure à 10 °C (50 °F).



Niveau approprié

Il est préférable de vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses à des températures normales de fonctionnement situées entre 66 °C et 77 °C (150 °F et 170 °F), sur une surface plane. La température normale de fonctionnement peut être atteinte après un trajet d'environ 30 km (20 mi).

À la température normale de fonctionnement (de 66 °C à 77 °C [de 150 °F à 170 °F]), le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit se trouver dans cette plage.



Entretien et caractéristiques

Niveau d'huile trop élevé

Un niveau d'huile supérieur à la plage de sécurité peut provoquer des anomalies de la boîte-pont. Un excès d'huile peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses ainsi que des dégâts. Un niveau excessif d'huile peut être causé par une surchauffe du moteur.



Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique

Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous d'employer une huile appropriée. Le type de liquide utilisé figure généralement sur la jauge et dans la rubrique *Lubrifiants prescrits* de ce chapitre.

L'emploi d'une huile pour boîte de vitesses automatique non homologuée peut endommager les éléments internes de la boîte-pont.

Au besoin, versez 250 ml (1/2 chopine US) d'huile à la fois, par le tube de remplissage, jusqu'au niveau approprié.

Si le niveau d'huile dépasse le repère supérieur de la jauge, faites vidanger l'excès d'huile par un technicien qualifié.



Un excès d'huile peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses ainsi que des dégâts.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

INFORMATION SUR L'INDICE DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Les véhicules neufs sont équipés de pneus sur lesquels est inscrit un indice de qualité. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :



• indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Entretien et caractéristiques

Les indices de qualité ne concernent que les pneus neufs montés sur les voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours gagne-place ou temporaires, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces) ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

Indices de qualité établis par le U.S. Department of Transportation : le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes que nous reproduisons ici.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu dont l'indice d'usure est 150 offre une résistance à l'usure une fois et demie (1,5) plus élevée qu'un pneu dont l'indice a été établi à 100 lors d'essais effectués sur des pistes contrôlées par l'administration fédérale américaine. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent s'écarter des conditions fixées par la norme, compte tenu des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée. Cette aptitude a été évaluée lors d'essais en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques de bitume ou de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Température A B C

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive

Entretien et caractéristiques

peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond à un niveau de rendement auquel tous les pneus de voitures de tourisme doivent se conformer en vertu de la norme fédérale américaine n° 109 sur la sécurité des véhicules automobiles. Les indices B et A indiquent qu'un pneu a fourni un meilleur rendement lors d'essais en laboratoire que le minimum exigé par la loi.



La plage de température de ce pneu est établie en fonction d'un pneu suffisamment gonflé et dont la charge n'est pas excessive. La conduite à haute vitesse, le gonflage insuffisant des pneus ou une charge excessive (tous ces facteurs pris ensemble ou individuellement), peuvent entraîner un échauffement excessif et l'éclatement du pneu.

ENTRETIEN DE VOS PNEUS

Témoin de basse pression des pneus

Le système de témoin de sous-gonflage des pneus est conçu pour détecter une variation significative de la pression de gonflage dans **l'un des pneus** du véhicule. Le système utilise les capteurs de vitesse de rotation des roues des freins antiblocage pour détecter tout changement de la vitesse de rotation d'une roue attribuable à un dégonflement du pneu.

Lorsqu'un pneu se dégonfle, le système détecte le changement et allume le témoin de sous-gonflage des pneus comme illustré.



Si le témoin reste allumé pendant la conduite, vérifiez la pression des pneus. À cet effet, consultez la rubrique *Vérification de la pression de gonflage* de ce chapitre. Le témoin s'allumera aussi lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé; consultez la rubrique *Changement d'un pneu* du chapitre *Dépannage*.



Le système de témoin de sous-gonflage des pneus peut ne pas détecter un pneu dégonflé dans certaines conditions, et ne peut remplacer une vérification manuelle à intervalles réguliers de la pression de gonflage des pneus.

Il faut réinitialiser le système de témoin de sous-gonflage des pneus

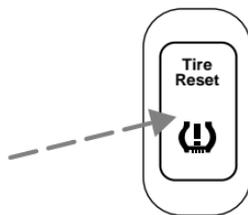
après l'une des situations suivantes :

- permutation des pneus;
- le remplacement d'un ou plusieurs pneus;
- l'équilibrage des roues;
- le réglage de la géométrie des roues;
- le réglage de la pression d'un ou plusieurs pneus (remarque : la pression des pneus est souvent réglée lors d'un changement d'huile);
- le gonflage d'un pneu sous-gonflé ne désactivera pas le témoin de sous-gonflage des pneus. Seule la procédure de réinitialisation du système annule l'affichage du témoin;
- le système de témoin de sous-gonflage des pneus ne détectera pas une chute de pression avant que le véhicule ait parcouru une distance d'au moins 0,8 km (0,5 mi) à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h).

Réinitialisation du système (s'il est équipé de la touche TIRE RESET) :

établissez le contact à l'allumage, puis maintenez la touche TIRE RESET (située sur la planche de bord, derrière le côté gauche du volant de direction) enfoncée

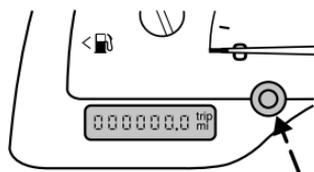
pendant trois secondes. Le témoin de sous-gonflage des pneus clignote trois fois pour indiquer que la réinitialisation est commencée.



Réinitialisation du système (s'il n'est pas équipé d'une touche TIRE RESET) :

établissez le contact à l'allumage, puis maintenez le bouton du compteur journalier/compteur kilométrique (situé dans le tableau de bord) enfoncé jusqu'à ce que la

mention « TIRE RESET » (Réinitialisation du système) ou « CHECK TIRE AND RESET » (Vérifiez les pneus et réinitialisez) s'affiche au compteur kilométrique. Lorsque la mention « TIRE RESET » ou « CHECK TIRE AND RESET » s'affiche, appuyez de nouveau sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant trois secondes. Le témoin de sous-gonflage des pneus clignote trois fois pour indiquer que la réinitialisation est commencée.



Entretien et caractéristiques

Normalement, le système nécessite de 15 à 20 minutes de conduite dans chacune des trois plages de vitesse pour apprendre comment les pneus se comportent après sa réinitialisation. Cependant, le système devient fonctionnel pour chaque plage de vitesse dès que l'apprentissage est complété pour chacune d'entre elles.

Plages de vitesse :

- basse – de 40 à 68 km/h (de 25 à 42 mi/h);
- moyenne – de 68 à 100 km/h (de 42 à 62 mi/h);
- élevée – plus de 100 km/h (62 mi/h).

Le système peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- dégradation inégale de l'indicateur d'usure;
- conduite sur des routes non goudronnées, sur chaussée enneigée ou recouverte de neige mouillée;
- utilisation de chaînes antidérapantes;
- pression initiale des pneus inadéquate;
- deux pneus ou plus insuffisamment gonflés;
- perte subite de pression de gonflage dans un pneu;
- vitesse du véhicule inférieure à 30 km/h (20 mi/h), supérieure à 120 km/h (70 mi/h) ou conduite sur moins de 16 km (10 mi);
- véhicule lourdement chargé ou traction d'une remorque;
- un pneu a été remplacé par un pneu dont la marque, le type, les dimensions, les indices de vitesse et de charge, ou le code DOT diffère de l'autre pneu sur le même essieu;
- le système n'a pas été réinitialisé après une permutation des pneus, un ajustement de la pression de gonflage, un changement de pneu, un réglage de la géométrie des roues ou un équilibrage des roues;
- le système n'a pas été réinitialisé après l'activation du témoin de défaillance du freinage antiblocage.

La désactivation du système de témoin de sous-gonflage des pneus peut être effectuée par votre concessionnaire.

Entretien et caractéristiques

Vérification de la pression de gonflage des pneus

- Utilisez un manomètre pour pneus précis.
- Vérifiez la pression lorsque les pneus sont froids, c'est-à-dire lorsque le véhicule a été arrêté pendant au moins une heure ou n'a pas roulé sur une distance de plus de 5 km (3 mi).
- Ajustez la pression des pneus selon les normes recommandées sur l'étiquette d'homologation du véhicule.
- Réinitialisez le système de témoin de sous-gonflage des pneus.

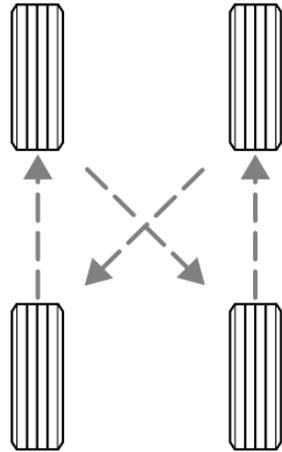


Un gonflage excessif ou insuffisant des pneus peut affecter la tenue de route du véhicule et provoquer des dégâts aux pneus et une perte de maîtrise du véhicule.

Permutation des pneus

Les pneus de votre véhicule n'ayant pas tous les mêmes fonctions, ils ne s'usent donc pas toujours de la même façon. Pour assurer l'usure uniforme des pneus et ainsi les faire durer plus longtemps, permutez-les comme indiqué dans le Calendrier d'entretien périodique. Si vous remarquez une usure non uniforme des pneus, faites-les vérifier.

- Permutation des quatre pneus

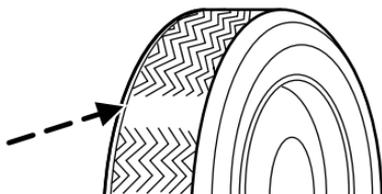


Réinitialisez le système de témoin de sous-gonflage des pneus après avoir procédé à la permutation des pneus.

Entretien et caractéristiques

Remplacement des pneus

Remplacez tout pneu sur lequel le témoin d'usure est visible sur la bande de roulement.



Réinitialisez le système de témoin de sous-gonflage des pneus après avoir procédé au remplacement des pneus.

! Si vous devez remplacer vos pneus, ne combinez pas des pneus à carcasse radiale avec des pneus à carcasse diagonale. N'utilisez que des pneus dont les dimensions correspondent à celles indiquées sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Veillez à ce que tous les pneus soient identiques quant aux dimensions et aux limites de vitesse et de charge. Si un pneu doit être remplacé avant l'autre sur un même essieu, remplacez-le avec un pneu de marque, type, dimensions, indices de vitesse et de charge, et code DOT identiques à l'autre pneu. Remarque : Les pneus d'un même essieu (avant ou arrière) doivent être identiques pour que le système de témoin de sous-gonflage des pneus fonctionne correctement. N'utilisez que les combinaisons de pneus indiquées sur l'étiquette. Si vous ne respectez pas ces consignes, la tenue de route de votre véhicule peut en être altérée et ses caractéristiques de sécurité réduites.

! Veillez à ce que les pneus de rechange aient les mêmes dimensions, le même type, le même indice de charge et le même profil (par exemple, les pneus pour véhicules tout terrain ou de tourisme) que les pneus d'origine de votre véhicule.

! Ne remplacez pas vos pneus par des pneus « haute performance » ou des pneus de diamètre plus grand.

! Un gonflage excessif ou insuffisant des pneus peut affecter la tenue de route du véhicule et provoquer des dégâts aux pneus, une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule et des blessures corporelles.

Entretien et caractéristiques

Des pneus plus grands ou plus petits que ceux qui équipaient votre véhicule à l'origine peuvent en outre affecter la précision de l'indicateur de vitesse.

PNEUS D'HIVER ET CHÂÎNES ANTIDÉRAPANTES



Le dépassement des vitesses prudentes entraîne le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures. La conduite soutenue à très haute vitesse peut également provoquer des dégâts au véhicule.



Les pneus d'hiver doivent être de même dimension et de même type que ceux qui équipaient d'origine votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des chaînes antidérapantes, il est recommandé d'utiliser des roues à jantes en acier de même dimension et de même type que celles qui équipaient votre véhicule à l'origine, car les chaînes risqueraient d'endommager les jantes en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- ne montez pas de chaînes antidérapantes sur des pneus 235/60R16 ou P235/55R17;
- n'utilisez que des chaînes antidérapantes SAE de catégorie « S »;
- posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient maintenues en toute sécurité et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant;
- conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dégât au véhicule;
- dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum;
- retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec;

Entretien et caractéristiques

- les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT

Élément	Moteur 3.8L V6 à soupapes en tête
Élément du filtre à air	FA-1616
Filtre à carburant	FG-986B
Batterie (de série)	BXT-65-650
Batterie (en option)	BXT-65-750
Filtre à huile	FL-400S
Clapet RGC	EV-152
Bougies*	AWSF-42EE**

* Pour connaître les caractéristiques d'écartement des électrodes des bougies, consultez l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule.

** Si une bougie doit être retirée pour une intervention, elle doit être remise en place sur le même cylindre. Les cylindres n^{os} 1, 2 et 3 sont identifiés par le suffixe « EG ». Les cylindres n^{os} 4, 5 et 6 sont identifiés par le suffixe « E ». Si une bougie doit être changée, n'utilisez qu'une bougie identifiée par la même référence avec le suffixe « EE », comme indiqué sur l'autocollant du moteur.

CONTENANCES

Liquide	Désignation Ford	Usage	Contenance
Liquide de frein	Liquide de frein à haut rendement Motorcraft DOT 3 ¹	Tous	Remplir jusqu'au repère MAX sur le réservoir
Huile moteur (avec changement de filtre)	Mélange d'huile moteur synthétique Premium Motorcraft SAE 5W-20	Moteur 3.8L	4,7 L (5 pintes US)

Entretien et caractéristiques

Liquide	Désignation Ford	Usage	Contenance
Liquide de refroidissement du moteur ²	Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium (de couleur verte)	Sans chauffage arrière	14 L (14,8 pintes US)
	ou liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (de couleur jaune)	Avec chauffage arrière	15 L (15,9 pintes US)
Liquide de direction assistée	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®	Tous	Remplir jusqu'au repère du réservoir
Réservoir de carburant	S.O.	Tous	98,4 L (26 gallons US)
Huile pour boîte-pont automatique	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON® V	Tous	13 L (13,7 pintes US)
Liquide de lave-glace	Concentré de liquide de lave-glace Ultra-Clear	Tous	Remplir jusqu'au repère du réservoir

¹ N'utilisez que des liquides de frein conformes aux normes Ford. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* de ce chapitre. Le liquide DOT 3 est recommandé. Cependant, à défaut de liquide DOT 3, le liquide DOT 4 peut être utilisé.

² Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.

Entretien et caractéristiques

LUBRIFIANTS PRESCRITS

Pièce	Désignation Ford	Référence Ford	Norme Ford
Liquide de frein	Liquide de frein à haut rendement DOT 3 Motorcraft ¹	PM-1	ESA-M6C25-A et DOT 3
Boureaux d'étanchéité des portes	Lubrifiant aux silicones	F7AZ-19G208-BA et F5AZ-19553-AA	ESR-M13P4-A
Liquide de refroidissement du moteur	Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium (de couleur verte)	VC-4-A (au Canada, Motorcraft CXC-10)	ESE-M97B44-A
	Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (de couleur jaune)	VC-7-A	WSS-M97B51-A1
Huile moteur	Mélange d'huile moteur synthétique Premium Motorcraft SAE 5W20	XO-5W20-QSP	WSS-M2C153-H avec étiquette d'homologation de l'API

Entretien et caractéristiques

Pièce	Désignation Ford	Référence Ford	Norme Ford
Serrure de porte, loquet de capot, loquet auxiliaire de capot, charnières des portes et du hayon, supports de gâche, glissières de siège, glissières supérieures et inférieures des deux côtés des portes coulissantes et charnière de trappe de carburant	Graisse universelle	XG-4 ou XL-5	ESB-M1C93-B ou ESR-M1C159-A
Barillets de serrure	Lubrifiant pour serrure et huile pénétrante	Motorcraft XL-1	aucun
Liquide de direction assistée	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®	XT-2-QDX	MERCON®
Boîte-pont automatique (4F50N)	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON® V ²	XT-5-QM	MERCON® V
Coulisseaux d'étrier de frein à disque	Graisse siliconée pour étriers de frein et composé diélectrique Motorcraft	XG-3	ESE-M1C171-A

Entretien et caractéristiques

Pièce	Désignation Ford	Référence Ford	Norme Ford
Joints homocinétiques	Graisse pour joints homocinétiques (haute température) Motorcraft	XG-5	WSS-MIC25B-A1
Liquide de lave-glace	Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft Ultra-Clear	ZC-32-A	WSB-M8B16-A2

¹ N'utilisez que des liquides de frein conformes aux normes Ford. Le liquide DOT 3 est recommandé. Cependant, à défaut de liquide DOT 3, le liquide DOT 4 peut être utilisé.

² Assurez-vous d'utiliser l'huile pour boîte de vitesses automatique appropriée; les liquides MERCON® et MERCON® V ne sont pas interchangeables. NE MÉLANGEZ JAMAIS les liquides MERCON® et MERCON® V. Pour connaître les intervalles de vérification et de vidange, consultez le Calendrier d'entretien périodique.

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

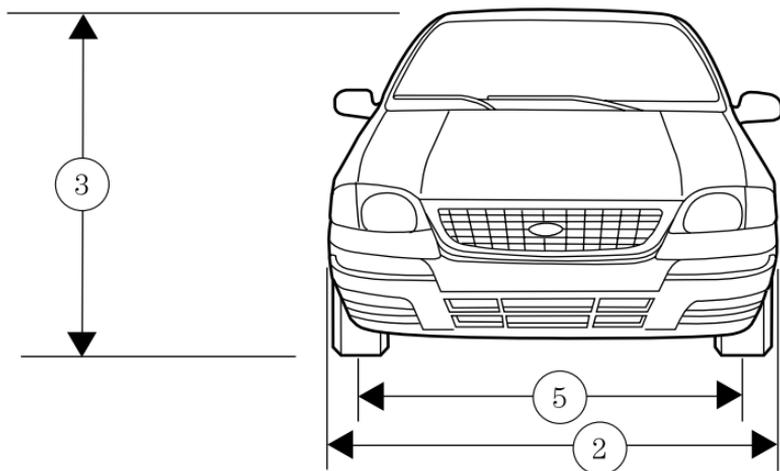
Moteur	Moteur 3.8L V6 à soupapes en tête
Cylindrée	232
Carburant requis	Indice d'octane de 87
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Écartement des électrodes	1,3 à 1,4 mm (0,052 à 0,056 po)
Système d'allumage	Allumage électronique statique
Rapport volumétrique	9.36:1

Entretien et caractéristiques

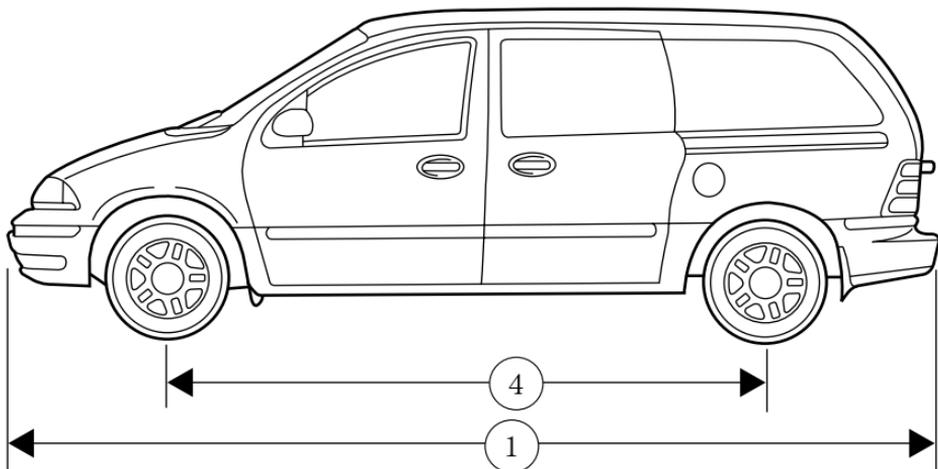
DIMENSIONS DU VÉHICULE

Dimensions du véhicule	Familiale, en mm (en po)	Fourgon, en mm (en po)
(1) Longueur hors-tout	5102 (200.9)	5102 (200.9)
(2) Largeur hors-tout	1945 (76.6)	1945 (76.6)
(3) Hauteur hors-tout*	1733 (68.2)	1728 (66.1)
(4) Empattement	3066 (120.7)	3066 (120.7)
(5) Voie - avant	1643 (64.3)	1643 (64.3)
(5) Voie - arrière	1600 (63.0)	1600 (63.0)

* Avec pneus P225/60R16.



Entretien et caractéristiques



IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation et prescrivent également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation est apposée sur le montant de l'ouverture de porte avant, du côté conducteur.

MFD. BY FORD MOTOR CO. IN U.S.A.			
DATE: XXXXX	GVWR: XXXXX LB/ XXXXX KG		
FGAWR: XXXXXX/XXXXXXXX	RGAWR: XXXXXX/XXXXXXXX		
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX		TYPE: XXXXXXXXXXXXXXXXX	
			
MAXIMUM LOAD=OCCUPANTS + LUGGAGE=XXXXKG/XXXXLB			
OCCUPANTS: X TOTAL X FR X 2ND X RR OCCUPANTS LUGGAGE XX XXXKG/XXXXLB			
TIRE: XXXX/XXXXX XXX X XXXKG/XXXXLB			
PRESSURE (FR) XXX kPa/ XX PSI COLD			
PRESSURE (RR) XXX kPa/ XX PSI COLD			
TRAILER TOWING - SEE OWNER GUIDE			
EXT PNT: XXXXXX XXXXXX	RC: XX	DSO: XXXX	F0000
BAR INT TR TP/PS R	AXLE TR SPR	T0000	
X XX XXX X	XX X XXXX		
UTC VFOHT-15294A10-GA			

Accessoires

ACCESSOIRES FORD POUR VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez vous procurer une vaste sélection d'accessoires auprès de votre concessionnaire local autorisé Ford, Lincoln ou Ford du Canada. Ces accessoires de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes aérodynamiques de votre véhicule. De plus, chaque accessoire est fabriqué à partir de matériaux de première qualité et est conforme ou dépasse les normes les plus strictes de Ford en matière d'ingénierie et de sécurité. Ford réparera ou remplacera tout accessoire Ford installé adéquatement par un concessionnaire Ford et qui comporterait une déféctuosité résultant des matériaux utilisés en usine ou de l'exécution du travail. Il en va de même pour tout composant endommagé par l'accessoire défectueux pendant la période de garantie. L'accessoire est garanti pour la période qui vous avantage le plus parmi les suivantes :

- 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance); ou
- la portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Ceci signifie que les accessoires d'origine Ford achetés avec votre nouveau véhicule et installés par le concessionnaire sont couverts pour toute la durée de la Garantie limitée de véhicule neuf, c'est-à-dire trois ans ou 60 000 km (36 000 mi) (selon la première échéance). Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Certains accessoires ne sont pas disponibles pour tous les modèles.

Sécurité du véhicule

Antivol de sacs gonflables

Antivol de jantes non décoratives

Système d'entrée sans clé à télécommande

Antivol de jantes stylisées

Dispositifs antivol

Confort et commodité

Filets d'arrimage
Pare-soleil d'aire de chargement
Plateau de charge
Marchepieds pour enfants
Chauffe-moteur
Dispositif de démarrage à distance
Vide-poches compartimenté de dossier de siège
Marchepied de pneu

Accessoires de voyage

Tapis de sol toutes saisons
Casier de rangement
Casier de rangement haut de gamme — Cargo logic
Support de téléphone cellulaire
Téléphone cellulaire mains libres avec reconnaissance vocale
Console
Adaptateurs pour galerie porte-bagages de première monte (pour vélos, skis, etc.)
Trousse de premiers soins
Bâches de galerie à armature
Trousse de sécurité routière
Rétroviseur intérieur avec boussole (avec ou sans affichage de la température)
Panier à bagages
Dispositif d'aide à la navigation
Traverses surélevées (galerie)
Système audiovisuel pour passagers arrière (DVD)
Couvre-bagages souple
Attelage pour remorque (catégorie II)
Barres et rotules d'attelage pour remorque
Porte-vélos monté sur attelage de remorque

Accessoires

Couvercle d'attelage pour remorque
Adaptateur de câblage de remorque
Table/adaptateur de hayon

Protection et esthétique

Doubleurs d'aire de chargement, intérieur
Tapis en moquette
Protecteurs de bord de porte
Pare-boue plats
Housses avant (intégrales et bikini)
Pare-gravier et pare-insectes
Bouchon de réservoir verrouillable
Pare-boue moulés
Tapis moulés en vinyle
Aileron arrière
Déflecteurs des glaces latérales
Éclairage de sécurité de soubassement
Tapis universels

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- lorsque vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, et lorsque vous transportez des passagers ou des bagages, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou par leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet;
- le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être posé uniquement par un technicien qualifié;

- s'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, ou s'ils sont mal posés, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule. Ainsi, quand un tel appareil est utilisé, le moteur peut hésiter ou caler, ou la boîte de vitesses peut être endommagée ou ne pas fonctionner correctement. De plus, le fonctionnement du véhicule peut endommager ces appareils ou nuire à leur bon fonctionnement. Les radios SRG (CB), les ouvre-portes de garage et autres émetteurs dont la puissance ne dépasse pas cinq watts ne devraient pas nuire au bon fonctionnement de votre véhicule;
- Ford n'assume aucune responsabilité quant aux effets nuisibles et aux dommages qui pourraient résulter de l'utilisation de tels appareils.

Index

A

- Aération de l'habitacle149
- Afficheur multimessage69–70
 - messages d'avertissement73
 - touche « EM »71
 - touche « SYSTEM CHECK »
(vérification du système)71
- Alimentation prolongée des
accessoires57
- Ampoules46
- Antigel (voir Liquide de
refroidissement)224
- Antipatinage150
- Antivol, alarme96
 - mise en veille de l'alarme96
 - mise hors circuit de l'alarme
après déclenchement96
- Appuie-tête97, 101
- Assistance à la clientèle168
 - accessoires offerts par Ford
pour votre véhicule214
 - assistance hors des
États-Unis et du Canada205
 - commande de documentation
supplémentaire206
 - Dispute Settlement Board201
 - entretien et service
après-vente198
 - programme de médiation et
d'arbitrage205
 - programme d'entretien
prolongé Ford200
 - service de dépannage168
- Avertissement de basse
pression de gonflage des
pneus14, 246
- Avertissement de pression de
gonflage des pneus246

Avertisseurs (voir Témoins et
carillons)10

B

- Batterie222
 - de rechange,
caractéristiques252
 - démarrage-secours190
 - électrolyte, premiers soins222
 - entretien222
 - sans entretien222
 - Boîte de vitesses
huile, vérification et appoint
du niveau (boîte
automatique)242
 - lubrifiant prescrit254
 - Boîte de vitesses automatique
avec surmultipliée
conduite156
 - Boîte-pont
automatique154
 - huile, contenance252
 - lubrifiant prescrit256
 - Boîte-pont automatique154
 - huile, appoint du niveau242
 - huile, contenance252
 - huile, vérification du niveau242
 - lubrifiant prescrit256
 - Boîtier de distribution
électrique (voir Fusibles)177
 - Bouchon de réservoir
d'essence (voir Remplissage du
réservoir de carburant)233
 - Bougies,
caractéristiques252, 256–257
 - Boussole électronique57, 78
- ## C
- Calcul de la charge162

- Capot216
- Capteur de poids de l'occupant109
- Carburant230
 additif détergent235
 bouchon233
 calcul de la consommation236
 choix du carburant approprié234
 comment améliorer la consommation236
 contenance252
 cotes de consommation de l'EPA et de Transports Canada239
 filtre, caractéristiques235, 252
 indice d'octane234, 256–257
 les carburants et la sécurité ..230
 panne sèche235
 qualité234
 remplissage du réservoir230, 233, 236
- Ceintures de sécurité (voir Dispositifs de retenue)108, 112–115
- Chaîne audio (voir Radio)16, 18, 21, 26
- Chargement du véhicule160
- Chauffage
 appareil de chauffage et de climatisation34–35, 37
- Chauffe-moteur148
- Clés
 positions du commutateur d'allumage145
- Commandes
 siège à réglage électrique99
- Commutateur d'allumage145, 256–257
- Conditions particulières de conduite157
 nappes d'eau profondes160
- Conduite à travers des nappes d'eau160
- Console62
 au pavillon52
- Contenances252
- Contenances des réservoirs252
- Contrôle du circuit de diagnostic embarqué (OBD II)241
- D**
- Dépannage168
- Défauts compromettant la sécurité, déclaration208
- Démarrage145–146, 148
- Démarrage-secours190
- Dépannage
 démarrage-secours190
- Dimensions du véhicule257
- Direction assistée153
 liquide,
 caractéristiques254, 256
 liquide, contenances252
 liquide, vérification et appoint du niveau241
- Dispositif de retenue supplémentaire
 sac gonflable latéral128
- Dispositifs antipollution239
- Dispositifs de retenue108, 112–115
 capteur de poids de l'occupant109

Index

- ceinture sous-abdominale116
ensemble prolongateur121
nettoyage des ceintures de
sécurité121
pour adultes113–115
pour enfants131
rappel de bouclage des
ceintures de sécurité117
témoin et carillon116–117
- Dispositifs de retenue pour
enfant131
ceintures de sécurité pour
enfant131
- Éclairage
commande automatique des
phares40
feux de croisement41
feux de jour40
- E**
- Entrée sans clé91
verrouillage automatique91
- Entrée sans clé à
télécommande87
éclairage à l'entrée41, 90
verrouillage et déverrouillage
des portes84, 87
- Essuie-glace et lave-glace50
réservoir du hayon218
remplacement des balais
d'essuie-glace51
vérification et appoint du
niveau de liquide218
- Étiquette d'homologation258
- F**
- Feux de jour (voir Lampes)40
Filet d'arrimage82
- Filtre à air252
Filtre à air, habitacle39
Frein de stationnement150
- Freins149
antiblocage149–150
frein de stationnement150
interverrouillage du levier
sélecteur154
liquide, contenances252
liquide préconisé254, 256
lubrifiant prescrit254, 256
témoin des freins antiblocage
(ABS)149
vérification et appoint du
liquide de frein242
- Freins antiblocage
(voir Freins)149–150
- Fusibles170–171
- G**
- Galerie porte-bagages83
Gaz d'échappement148
Glaces à commande électrique ..57
- H**
- Hayon81–82
- Huile moteur219
caractéristiques254, 256
contenances252
filtre, caractéristiques ...221, 252
huile moteur recommandée ...221
jauge d'huile219
vérification et appoint du
niveau219
vidange d'huile moteur,
avertissement de l'afficheur
multimessage219
- Huile (voir Huile moteur)219

I

- Indicateur de changement de file de circulation (voir Clignotants)44
- Indicateurs14
- Indice d'octane234
- Interrupteur automatique de la pompe d'alimentation170
- Intervention215

J

- Jauge
 - huile de boîte de vitesses automatique242
 - huile moteur219

K

- Kilométrage (voir Consommation de carburant) ..236

L

- Lève-glaces
 - essuie-glace et lave-glace de lunette arrière50
- Lampes
 - éclairage intérieur44-45
 - lampes d'aire de chargement ..42
 - phares40
 - planche de bord, rhéostat d'éclairage42
 - remplacement des ampoules46-49
 - tableau de remplacement des ampoules46
- Lecteur de cassettes26

- Lecteur de disques compacts haut de gamme16, 18, 21
- Lève-glaces
 - à commande électrique57
- Limite de charge160
 - PMAE160
 - PTAC160
 - traction d'une remorque160
- Liquide de lave-glace218
- Liquide de refroidissement
 - caractéristiques254, 256
 - contenances229, 252
 - vérification et appoint224
- Lubrifiants prescrits254, 256

M

- Moteur256-257
 - commande de ralenti222
 - contenances252
 - démarrage après une collision170
 - huiles moteur recommandées254, 256
 - liquide de refroidissement224
 - nettoyage211
 - points d'intervention217

N

- Nettoyage de votre véhicule
 - balais d'essuie-glace212
 - compartiment moteur211
 - garnitures intérieures212
 - intérieur213
 - lustrage209
 - nettoyage209
 - pièces en plastique211
 - roues210
 - verre des instruments du tableau de bord212

Index

Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)259

O

Ouvre-porte de garage53, 65

P

Pédales (voir Pédales à réglage électrique)59

Pédales à réglage électrique59

Phares40

ampoules, caractéristiques46

commande automatique des phares40

comment allumer et éteindre ..40

feux de croisement41

feux de jour40

feux de route41

réglage42–43

remplacement des ampoules ...47

Pièces Motorcraft235, 252

Pièces (voir Pièces Motorcraft)252

Planche de bord éclairage intérieur et de la

planche de bord42

nettoyage212

tableau de bord10

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu)160

calcul162

conduite avec lourde

charge160

définition160

emplacement160

Pneu de secours (voir Remplacement d'un pneu)184–185

Pneus244–246

indices de qualité des

pneus245

permutation249

pneus hiver et chaînes251

remplacement184–186, 250

témoin d'usure245

vérification de la pression249

Pont

lubrifiant prescrit254

Porte-bébés (voir Sièges de sécurité pour enfant)134

Porte-gobelet(s)102

Portes

coulissantes à commande

électrique53

lubrifiant prescrit254

Prise d'alimentation56

Prise de courant auxiliaire56

Programmateur de vitesse60

Programmateur de vitesse de croisière (Programmateur de vitesse)60

PTAC (poids total autorisé en charge)160

calcul160, 162

conduite avec lourde

charge160

définition160

emplacement160

R

Radio16, 18, 21, 26

Rappel de bouclage des ceintures de sécurité117

Rétroviseurs à commande électrique58

Relais	170
Remorquage	162
remorquage du véhicule	196
traction d'une remorque	162
véhicule de loisir	167
Remorquage par une dépanneuse	196
Rétroviseurs	52
chauffants	58
repliables	59
rétroviseur à réglage automatique	57
rétroviseurs extérieurs à commande électrique	58

S

Sacs gonflables	123–124, 128
conducteur	127, 129
description	124, 128
et sièges de sécurité pour enfants	125
fonctionnement	127, 129
mise au rebut	130
passager	127, 129
témoin	126
Sécurité enfants	85

Serrures verrouillage automatique	91
--	----

Serrures à commande électrique	84, 91
---	--------

Sièges	97
sièges à mémoire	100

sièges de sécurité pour enfant	134
Sièges de sécurité pour enfant	134
boulonnerie d'ancrage	138
place avant	135
siège arrière	135, 138
Sonar de recul	158
Support lombaire, sièges	100
Surmultipliée	155

T

Télécommande universelle Homelink (voir Ouvre-porte de garage)	65–66, 68–69
Tableau des lubrifiants prescrits	254, 256
Tapis de sol	65
Téléphone cellulaire (voir le guide du téléphone cellulaire) ..	63
Témoin des Clignotants	44
Témoins et indicateurs	10
freins antiblocage (ABS)	149

U

Utilisation d'un téléphone cellulaire	63
--	----

V

Volant de direction réglable	51
---------------------------------------	----

